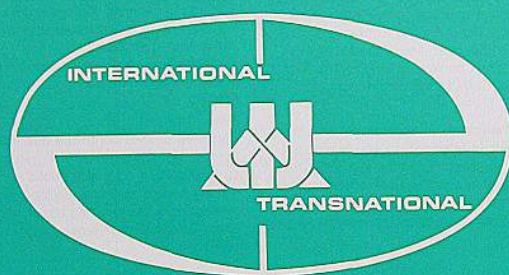


TRANSNATIONAL

ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



Les OING à Genève *INGOs in Geneva*

Hommages à Franco Alberto Casadio

1989 - n° 5

The review of international
associations and meetings

Revue bimestrielle Septembre-Octobre 1989
Bureau de dépôt: Bruxelles X

La revue des associations et
des réunions internationales

This publication, produced by the IAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION President: F. A. CASADIO, (ITALIE), † Directeur de la Società Italiana per la Organizzazione Internazionale Vice-présidents: Rafael CALDERA (Venezuela) Ancien président de l'Union interparlementaire. S. A. SAXENA (India) Former Director of the International Cooperative Alliance. Auguste VANISTENDAELE (Belgique) Secrétaire général de Coopération et solidarité. Trésorier général : Paul E. HIERNALX (Belgique) Président honoraire de l'Association des chambres de commerce et d'industrie européennes (EURO-CHAMBRES). Secrétaire général: Jacques RAEYMAECKERS (Belgique) Ambassadeur honoraire.	Members: F. W. G. BAKER (U.K.) Executive Secretary. International Council of Scientific Unions. Christian DE LAET (Canada) Institut Gamma Montréal Robert FENALUX (Belgique) Ambassadeur honoraire Johan GALTUNG (Norway) Professor of Peace Studies. University of Hawaii. Vladimir HERCİK (Tchécoslovaquie) Ancien haut fonctionnaire de l'Unesco. Mansel MERLE (France) Professeur à l'Université de Paris 1. Gregori MOROZOV (URSS) Maître émérite des sciences de l'Institut de l'économie mondiale. Académie des sciences de l'URSS. Pierre PESCATORE (Luxembourg.) Ancien juge à la Cour de justice des Communautés européennes Andrew E. RICE (USA.) Former Executive Secretary of the Society for International Development.	Members: Cyril RITCHIE (Ireland) President, Federation of Semi-Official and Private Institutions established in Geneva. Myriam SCHREIBER (Belgique) Vice-présidente de la Fédération abolitionniste Internationale. REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI UAI REPRESENTATIVES Organisation des Nations Unies: New York: Andrew RICE Genève: Cyril RITCHIE UNESCO: Vladimir HERCİK Paris : Maryvonne STEPHAN
---	--	--

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

1989 - N° 5

SOMMAIRE

CONTENTS

Redaction/Editorial
 Jacques RAEYMAECKERS
 Robert FENAUUX
 Geneviève DEVILLE
 Anthony J.N. JUDGE
 Ghislaine de CONINCK
 Paul GHILS
 Myriam SCHREIBER

Published by/Publié par:
 Union of International Associations (UIA)
 (founded 1910)
 Issn-0020-6059

Editorial and Administration:
 Rue Washington 40, 1050 Bruxelles (Belgium)
 Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09
 Tx 65080 INAC B

Editeur responsable:
 Jacques Raeymaeckers
 Rue Washington 40, 1050 Bruxelles
 (Belgique)
 Tél. (02) 640 18 08 - 640 41 09
 Télécopie: (322) 649 32 69

Subscription rate: BF 1.300, or equivalent
 per year (6 issues) + postage BF 270.

Abonnement: FB 1.300 ou équivalent, par an
 (6 numéros) + Frais de port FB 270.

Method of payment:
Mode de paiement à utiliser:

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
 0034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à
 la Générale de Banque, 253, avenue Louise,
 1050 Bruxelles.

London: Account n° 04552334, National
 Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.

Genève: Compte courant n° 472.043.30 Q à
 l'Union des Banques Suisses.

Paris: par virement compte n° 545150-04200
 au Crédit du Nord, 6-8, boulevard Hauss-
 mann, Paris 75009.

Copyright © 1989 by Union of International
 Associations. All rights reserved. No part of
 this work may be reproduced or copied in any
 form or by any means — graphic, electronic,
 or mechanical, including photocopying, rec-
 ording, taping, or information and retrieval
 systems — without written permission of the
 Secretary General, Union of International
 Associations.

Hommages à Franco Alberto Casadio par Auguste Vanistendael, Roberto Gaja, Georges Patrick Speeckaert, Robert Fenaux et Alfonso Bellando Hommage à Vladimir Hercik , par Robert Fenaux	258
Les OING à Genève/INGOs in Geneva Le 60 ^{ème} anniversaire de la FIIG. Communications de Cyril Ritchie, Alioune Séné, Jean-Pierre Keusch, Jan Mårtenson, Thérèse Gastaut	259
Les syndicats peuvent-ils subsister dans la société post-industrielle? par Richard B. Freeman	267
«Our Common Future»: A Latin American Perspective Centro Tepoztlán	275
A First Response to «Our Common Futura» Environment Liaison Centre	277
Des groupements paysans aux militants bureaucrates par Christine Guéneau	279
La participation des organisations paysannes à «Lomé IV» par Abiy Hailu	282
United Nations Spécial Observances	286
International Meetings in 1988 , by Ghislaine de Coninck	287
Vie associative - Association News	291
Conseil de l'Europe: deuxième ratification de la Convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des OING	301

Merci, Monsieur le Président...

Il est difficile de s'accoutumer à l'idée qu'une personnalité comme le fut le président Franco Casadio n'est plus parmi les vivants, alors qu'il a animé tant de personnes, conçu tant d'idées et de projets, mené tant d'activités.

Il fut élu à la présidence de l'U.A.I. à une époque où les problèmes étaient plus évidents que les succès, et a joué un rôle important dans la croissance et l'expansion de celle-ci.



Souvent, au début de ma participation aux réunions de l'U.A.I., n'étant que très peu au courant des matières, je ne faisais guère autre chose qu'observer le président. Ce fut un spectacle fascinant, toujours aimable jusque dans la patience, connaissant à la perfection ses dossiers, respectueux des personnes, alerte à la marche des discussions, essayant de les diriger vers des conclusions positives. Il fut pour moi un véritable maître à penser.

Pour nous tous il fut un président incomparable, et qui au fil des années sut devenir un ami discret, sûr, fidèle mais, avant tout, respectant la personnalité de l'autre, sans pour autant renier ses propres valeurs. Lors de mon dernier voyage à Rome j'eus l'opportunité de le visiter à l'hôpital en un moment difficile. Pour la première fois il me parla de son angoisse pour l'avenir, mais aussi de ses projets et de ses travaux en cours, car à aucun moment il n'a abandonné sa tâche.

Il m'annonça qu'il espérait terminer bientôt un livre, ce serait son dernier. A tout moment il restait en contact avec ses collaboratrices et ses collaborateurs; sa chambre d'hôpital était organisée comme un cabinet de travail, où il pouvait penser, lire, écrire, dicter et téléphoner. Cette énergie indomptable forçait l'admiration, car elle était aussi le signe d'un courage et d'une volonté de vivre, à toute épreuve.

Il faisait cependant preuve d'une lucidité surprenante, car il assumait pleinement son épreuve tout en redoutant l'issue fatale probable.

Le moment des adieux venu, il m'embrassa, en fermes, et, me sachant croyant, il me souffla : « Saluez tous les amis, dites leur que je les aime, et... priez pour moi pour que je ne perde jamais courage. »

Franco Casadio a accompli son destin, il restera vivant dans l'esprit et le cœur de ceux qui ont fait avec lui un bout de route.

A. Vanistendael
Vice-président de l'UAI
Ministre d'Etat

Franco Alberto Casadio

Né le 26 avril 1926 à Rome. Mort le 22 août 1989 à Rome.

Son père, Ugo Casadio était né à Bologne et sa mère à Rimini. Il était le deuxième de trois frères. Etudes à Turin, Rome, Paris et Londres. Marié avec Giovanna Pizzuti en 1954. Deux fils: Stefano et Eugenio.

Enseignement

Titulaire de nombreuses chaires: organisation internationale, études européennes, stratégie globale, relations internationales, éducation civique internationale, technique de la négociation internationale, méthodes de résolution des conflits, cours de formation des diplomates, etc.

Engagement international

Società Italiana per la Organizzazione Internazionale : depuis 1955, directeur au siège de Rome et pour les sièges périphériques Turin, Milan, Trieste, Florence, Naples et Palerme.

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies: membre du Comité exécutif 1955-59; 2^e vice-président

1959-61; 1^{er} vice-président 1961-63; président du Comité exécutif 1963-73; vice-président de la Fédération 1977-81; trésorier depuis 1982.

Union des associations internationales: secrétaire régional pour l'Italie 1956-1964; membre du Comité de direction depuis 1964; président depuis 1967. Vice-président du Conseil d'administration de la Maison des associations internationales (Bruxelles).

Secrétaire général du Comité consultatif italien pour les droits de l'homme 1978-82; membre de la Commission nationale italienne pour l'Unesco depuis 1974 et secrétaire scientifique du Comité des sciences sociales de cette Commission; membre de la délégation italienne à la Conférence générale de l'Unesco 1974, 1978 et 1980.

Président depuis 1983 de la Société européenne pour les études de relations internationales (SEPERI) à Louvain.

Président fondateur de l'Istituto di Studi sull' Attualità Lationamericana et, depuis 1989, de l'Association italienne d'aide à l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné.

Membre de : Rotary, Association internationale de science politique, International Law Association, Société européenne de culture, Institut international de droit humanitaire, Institut français de polémologie.



Publications du professeur FA Casadio

Volumes

Strategia globale (edizione provvisoria), 1984.

Conflittualità mondiale e relazioni internazionali 1945-1982, Cedam, Roma, 1983, pp. XVI-229.

La conflittualità - Analisi dei conflitti internazionali e dei conflitti interni nel periodo 1945-1977, Scuola di Guerra, Civitavecchia, 1977, pp. 255.

Diplomazia Multilaterale (edizione provvisoria) a cura della SIOI/LUISS e della SIOI-Università di Salerno.

Il sistema delle relazioni Internazionali 1945-1963 (edizione provvisoria), Roma, 1989, p. 444.

Articles

Relations internationales

LE NAZIONI UNITE E LE TENDENZE STRATEGICHE MONDIALI. In : *Rivista Militare*, Anno CI, numero cinque, settembre-ottobre 1978, pp. 57-63.

L'EQUILIBRIO POLITICO MONDIALE. Volume di 167 p., La Nuova Frontiera Editore, Roma, ottobre 1972. Collana *Problemi Internazionali*.

IL DISARMO E I MEZZI BELLICI NON CONVENZIONALI.

In : *Terzoprogramma*, Il problema della non proliferazione delle armi nucleari e l'Italia, ERI/Edizioni RAI Radiotelevisione Italiana, n.2. 1975, pp. 15-24.

DEPENDENT TERRITORIES. In: *Italy and United Nations*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 1959, pp. 37-94.

LE NAZIONI UNITE E L'AFRICA. Pubblicato su *Africa*, n.5-6, 1957, Roma, Istituto Italiano per l'Africa.

RAPPORTI ESTERNI E INTERNAZIONALI DELL'ITALIA-ESPERIENZA DI UN CONVEGNO. In: *La Comunità Internazionale*, vol. XXXI (quarto trimestre 1976), n.4, pp. 680-688.

Conflits et paix

PER UNA TEORIA SCIENTIFICA DELLA VIOLENZA NELLA SOCIETA' INTERNAZIONALE. In: *Rassegna dell'Arma dei Carabinieri*, Roma, aprile-giugno 1980, n.2, pp. 261-275.

PER UNA TEORIA SCIENTIFICA DEI CONFLITTI. In: *Conflitto e strutture - I conflitti riflessi dalle istituzioni*, Atti del XXXIII Foro Europeo di Alpbach, Roma, 1978, pp. 41-56. (Suite p. 257)

Un souvenir de Franco Casadio

La disparition récente, prématurée, du professeur Casadio représente une perte importante pour ceux qui étudient les relations internationales, mais surtout pour la Société italienne pour l'organisation internationale (Società Italiana per la Organizzazione Internazionale).

La plus grande partie de l'activité du professeur Casadio s'est déroulée en effet dans le cadre de cette Société dont il avait particulièrement soigné le développement et le prestige.

Il y était entré, sous le patronage du professeur Ago et du professeur Monaco, dans l'immédiat après-guerre, quelques années après la fondation de la Société et, depuis 1955 jusqu'au jour de sa disparition, il y avait travaillé comme directeur.

Doué de capacités didactiques hors du commun, le professeur Casadio avait organisé au sein de la SIOI une série de cours, destinés à la formation de chercheurs et d'opérateurs de la vie internationale, qui ont atteint au fil des années une renommée prestigieuse.

Les nombreux diplomates italiens qui ont été préparés par les cours de la SIOI, ainsi que tous les fonctionnaires et tous les chercheurs qui ont suivi les cours de formation et de perfectionnement organisés par la Société, se souviendront du professeur Casadio car il a personnellement contribué à leur préparation dans le domaine de la politique internationale et des contacts internationaux.

De même tous les élèves de l'école de guerre de Civitavecchia garderont le souvenir du brillant professeur de stratégie globale.

Tout le monde a certainement gardé le souvenir enrichissant de son enseignement, qui s'est toujours distingué par sa nouveauté, sa perspicacité et son originalité.

Du point de vue scientifique, il faut rappeler que le professeur Casadio a été, en Italie, le pionnier des études de « Conflictologie ». A la théorie des conflits, il a en effet dédié quelques unes de ses œuvres principales telles que: *La Conflittualità: analisi dei conflitti internazionali e dei conflitti interni nel periodo 1945-1977*, Civitavecchia, 1977; *Conflitti mondiali e relazioni internazionali 1945-1982*, Cedam 1983, ainsi que *Strategia globale*, 1984. Il s'était tout récemment intéressé, en y développant des thèses très suggestives, à la technique des négociations internationales et à l'organisation internationale.

Sa très grande et intéressante production scientifique l'avait amené à prendre part avec brio à plusieurs réunions internationales et à occuper des postes à responsabilité dans les différentes organisations internationales particulièrement proches des problèmes des Nations Unies.

Parmi les questions qui ont fait l'objet de ses nombreuses et pertinentes études, on peut mentionner: le phénomène de la transnationalité tant dans ses aspects institutionnels que dans ses composantes socio-économiques; celui de la réhabilitation de l'individu du point de vue international (par exemple les problèmes des réfugiés, des migrations, des minorités); et, en particulier les problèmes de la sécurité, sous leurs multiples aspects, comprenant aussi bien le problème politique général des équilibres mondiaux que les problèmes spécifiques du contrôle de la conflictualité - et par conséquent de la « gestion des crises », ou de l'analyse de la violence et des recherches sur la paix. Je pense qu'on ne peut pas parler de son œuvre et de sa passion de chercheur sans citer les mots que lui-même, quelques semaines avant sa mort, disait, en toute modestie, de lui-même dans un écrit à Norberto Bobbio ; *"Je me suis particulièrement engagé à déceler les changements dans la société mondiale et de quelle manière les institutions internationales ont su s'y adapter. Il en est résulté la mise en lumière de l'importance croissante des négociations internationales en tant que telles, indépendamment de l'institutionnalisation des relations internationales. Je crois avoir trouvé et évalué une correspondance réelle entre les techniques de la négociation et la dynamique conflictuelle, des tensions et des crises"*.

La SIOI, qui a représenté une grande partie de sa vie, ne peut évoquer sa personnalité sans une profonde émotion et un très grand regret.

(traduit de l'italien)

Roberto Gaja
Vice-président de la SIOI, Rome

Le beau souvenir que je garde de lui

Intelligence, gentillesse, réflexion dynamique sont trois qualités de Franco Alberto Casadio qui me viennent immédiatement à l'esprit.

Ma première rencontre avec lui date de mars 1956. A la suggestion d'un membre italien du Comité de direction de l'U.A.I., Vittorio Veronese, président du Conseil exécutif de l'UNESCO, j'étais allé le voir à Rome au Palazzetto di Venezia, siège de la Società Italiana per la Organizzazione Internazionale, dont il était le directeur. J'allais lui demander d'accepter que sa Società et lui-même deviennent le secrétariat régional de l'UAI pour l'Italie : il m'a réservé un accueil charmant aboutissant à une acceptation très amicale.

Puis, pendant six années, de 1964 à 1970, date à laquelle j'ai quitté l'UAI, j'ai eu la chance de le connaître d'abord comme membre de notre Comité de direction et de janvier 1967 à fin 1970, en sa qualité de président de l'UAI.

Celle-ci, d'autres organismes internationaux, nous tous, et surtout la société internationale en pleine transformation et extraordinaire développement, avons bénéficié de ses idées pleines de clarté et de ses vues remarquables sur l'avenir de la coopération internationale. Aussi de son étonnante capacité de travail et de dévouement désintéressé.

Malgré trois doctorats universitaires, ses diverses tâches de professorat, ses multiples responsabilités dans de nombreuses institutions nationales et internationales, Alberto Casadio a toujours été un modèle de simplicité, de disponibilité aussi.

Sans doute - et tant mieux - il éprouvait un certain plaisir à expliquer, à convaincre, comme nous d'ailleurs un plaisir certain à l'écouter ou à le lire. D'autant plus qu'il mettait au service de ses exposés verbaux volontiers schématisés au fur et à mesure sur un tableau blanc ou noir ou dans ses écrits, non seulement des formes éblouissantes de démonstrations et de syllogismes, mais aussi des talents linguistiques extraordinaires. Il pouvait passer d'une langue à une autre, en utilisant le mot juste et même rare pour les tenants de la langue utilisée.

De plus, il voulait « le film davantage que la photo » de la vie internationale selon sa propre expression. Ce fut toujours pour moi un plaisir de l'écouter ou de le lire.

Sa culture considérable, en brassage continu, englobait, comme on le demande aujourd'hui pour les élites de demain, les sciences et les techniques. Elle l'amenait à souligner les liens qui unissent les disciplines, les finalités communes, à rechercher les composantes, les synthèses, les ouvertures nouvelles.

Un plaisir aussi d'être avec lui avant et après les réunions de comités, de séminaires, de congrès, dans tant de pays. Il ne parlait pas de lui, malheureusement. Mais lors des repas pris dans des restaurants tout simples, en dehors des diners de caractère officiel, il était un merveilleux causeur. Il aimait utiliser des anecdotes pour exprimer ses conceptions, sa vérité. Ou par exemple, parlant d'Astérix, il disait avec jubilation : «*ils sont fous ces Romains*».

Ce mélange étonnant de tant de sérieux, de science, de méthode, d'un labeur incessant au service de la paix et du progrès humain, et aussi d'humour, de convivialité chaleureuse, d'amitié fidèle aux institutions et aux hommes, le rendait attachant pour tous.

Sa disparition nous est d'autant plus pénible. Il est dur de penser que son cerveau puissant, son cœur généreux, son amour de la famille se sont arrêtés.

Pour moi, il fut non seulement un président à qui je dois beaucoup, mais aussi un ami.

Georges Patrick Speckaert
Secrétaire général honoraire de l'UAI
octobre 1948 - décembre 1970.

L'hommage du souvenir

L'UAI est en deuil d'un président éminent. Le professeur F.A. Casadio, notre ami, s'en est allé subitement l'autre mois, au bout d'un mal qu'il supporta stoïquement, d'une âme trempée d'espoirance.

Quelques jours auparavant, il nous parlait encore, par fil, de sa clinique opératoire de Rome, disant d'une voix claire, d'un ton confiant, que ses médecins le jugeant «*physiologiquement guéri*», il songeait à reprendre le collier de ses activités. Et de nous annoncer alors fièrement qu'il avait composé un livre... Un ouvrage de synthèse de ses études et réflexions, rendu possible par l'équipement informatique installé en sa chambre hospitalière. Le témoignage incroyable mais irrécusable d'une vigueur d'esprit soutenue et d'une vision moderne de l'ensemble des relations internationales en évolution rapide.

L'UAI vient de recevoir cette publication inespérée, par les soins pieusement empressés de ses collaborateurs. Un premier tome, au titre significatif: *Il sistema della relazione internazionale*. Une somme d'événements allant du Pacte de la Société des Nations (1919) à l'Acte final de la Conférence d'Helsinki (1975). Une œuvre testamentaire à base de sciences juridiques et politiques, solidement acquises au départ de grandes écoles, de Turin à Rome.

Ainsi formé supérieurement dès 1951, le jeune professeur Casadio se voit chargé de la direction de la «*Società Italiana per la Organizzazione Internazionale*». Une institution nouvelle, à fonction d'Etat, sans pareille ailleurs, croyons-nous, qui groupe un ensemble de services d'études et de communications des relations internationales publiques et transnationales privées, couvrant tout à la fois la diplomatie et la défense avec leurs connexions, y compris un bureau d'éducation.

Le curriculum vitae de son directeur indique qu'il professait simultanément à Rome: «*la stratégie globale*», au cours supérieur d'Etat major de l'Ecole de guerre; le cours de préparation au concours diplomatique du ministère des Affaires étrangères; «*l'organisation européenne*» à l'Institut d'études européennes Alcide de Gasperi; «*l'organisation internationale*» à la Faculté des sciences politiques de l'université de Rome. Tout en assumant le secrétariat général du «*Comité italien pour les recherches sur la paix*».

Délégué de son pays et de sa Société, à tant de titres, si souvent en mission quelque part dans le monde, sa fidèle mallette de documents à la main, on devine que ce grand voyageur s'accordait peu de loisirs et de repos dans la fréquence de ses séjours aux quatre coins de l'organisation internationale.

Dans l'espace universel de l'ONU, ses rapports étaient constants avec les sièges de New York et de Genève, aussi avec l'Unesco, la FAO, le BIT et autres institutions spécialisées, universelles et régionales.

Longtemps membre militant de la FMANU, le réseau mondial des associations «*supporters*» de l'ONU, il en a rempli toutes les fonctions, de la trésorerie à la présidence (1963-1973), y établissant des rapports avec l'Europe de l'Est véritablement précurseurs des changements actuels.

A l'Ouest, il allait de l'OTAN aux Communautés européennes, de Bruxelles à Strasbourg, où sa présence était familière et son expérience sollicitée. Au Conseil de l'Europe, ses talents d'expert aidèrent à la coopération des parlementaires et des ONG consultantes, notamment aux fins de la Convention européenne de 1986 sur la reconnaissance de la personnalité juridique des ONG.

On aborde ici le point de rencontre du Prince souverain et de sa diplomatie d'Etat avec la Cité associative des ONG. C'est par une pente naturelle que le destin de Franco Casadio l'a tôt conduit de sa Société italienne à l'Union des associations internationales, d'abord comme représentant général de notre Institut pour l'Italie (1964), puis membre de notre Conseil et dès 1967 à la présidence. Près d'un quart de siècle d'une autorité sans ombre ni faille. Un bail d'une durée rare, du fait même d'un Institut de personnes indépendantes. Mais surtout une réussite exemplaire, due à un faisceau de qualités humaines alliant la culture et la compétence à un jeu d'atouts exceptionnels: l'esprit de tolérance, la maîtrise de soi, l'égalité d'humeur, la connaissance des dossiers (jusque dans leurs aspects comptables), les sens des débats et des conclusions, l'aisance du langage (en français et en anglais) et, brochant sur le tout, une dialectique subtile à un point éminemment romain. (suite p. 256)

Il nous faut enfin saluer l'homme de conviction et de résolution qui a veillé à la fonction d'études de l'UAI en animant une longue suite de colloques et de congrès, dont les archives de notre Institut et la bibliographie de nos publications portent trace et cachet. Président de séances discret et conciliant, il pratiquait un art fin de l'introduction et de la conclusion des débats.

Pour l'essentiel de sa pensée et de sa méthode, on se bornera forcément à dire ici qu'il fut des premiers à partir du fait évident que l'Etat n'est plus tout, ni seul acteur dans une conception moderne des relations dites « internationales » dont une bonne part se passe désormais entre individus et groupements. D'où le nouveau concept de transnationalité qu'il a véritablement réussi à accréditer, à consacrer, lors du Forum anniversaire mondial de l'UAI en 1980. L'Histoire le retiendra.

A l'amitié affligée et reconnaissante le mot de la fin : qui eut le bonheur d'être à ses côtés durant les années laborieuses qui coïncidèrent avec la promotion informatisée de l'UAI, se doit de porter témoignage d'un dévouement inestimable.

Robert Fenaux

Secrétaire général honoraire de l'UAI

En souvenir de Franco Alberto Casadio

La famille de Franco Alberto Casadio n'était pas d'origine romaine, comme beaucoup le croyaient. Ses parents venaient de l'Emilie, terre d'esprits forts et sanguins, et ils avaient vécu à Turin, au pied des Alpes, durant toute l'enfance et toute la jeunesse de leurs trois enfants.

Franco était toutefois né à Rome, car son père avait travaillé dans cette ville pendant un certain temps, et chaque fois que nous passions en voiture du côté de la célèbre Via Veneto il m'indiquait un très bel édifice et il me disait avec un sourire: « *Tu vois, c'est là que je suis né* ».

Ses études, de l'école primaire à l'université, il les avait faites à Turin, cette ville si sévère et si nordique, et parmi ses professeurs il avait également eu le philosophe Norberto Bobbio. C'est là qu'il a connu la Société italienne pour l'organisation internationale (dont il devint plus tard directeur) et c'est dans ce cadre, au début des années 50, que commença notre amitié. Et c'est encore là qu'il fit ses premières expériences de leader dans le Mouvement étudiant pour l'organisation internationale.

Grâce à sa culture, sa droiture, son sérieux, son savoir-faire, il se distingua aussitôt dans les milieux genevois du Mouvement étudiant international pour les Nations Unies et, ensuite, de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies: dans ces deux associations il occupa les charges les plus prestigieuses et son travail fut apprécié de tous.

Tout au long des années, son attachement à Turin ne faiblit jamais : il y retournait très souvent, avec grande joie, pour donner des cours et des conférences à la section piémontaise de la SIOI.

Une période particulièrement heureuse fut celle des célébrations du premier centenaire de l'Unité de l'Italie en 1961. Dans le cadre de l'Exposition internationale du travail, on nous demanda d'installer le stand des Nations Unies et des organisations internationales; notre succès fut dû à l'abnégation et aux capacités d'organisation de Franco. Ce fut lui qui voulut, par la suite, créer le Bureau de coordination des sections de l'Italie du Nord et qui me demanda de le diriger. J'ai rarement rencontré quelqu'un avec qui il était possible de travailler aussi bien, avec autant d'ardeur et de jovialité; il était extraordinaire de le voir « inventer » d'un seul jet et sans hésitation des programmes pour des cours universitaires dont la complexité et la difficulté auraient effrayé qui que ce soit.

Puis la terrible nouvelle de la maladie et les pénibles visites à l'hôpital où il gisait, indompté. Et enfin le triste cortège, par une matinée ensoleillée, vers sa dernière demeure.
Adieu cher, inoubliable Franco!

Alfonso Bellando

Società Internazionale per la Organizzazione Internazionale, Turin

Publications du professeur F.A. Casadio (Suite de la p. 252)

LA CONFLITTUALITA' INTERNAZIONALE. In : «*Rivista Militare*», anno CII n.1, gennaio-febbraio 1979, pp. 6-11.
LE ASSOCIAZIONI SPONTANEE ED I MOVIMENTI DI OPINIONE A FAVORE DELLA PACE. In : *Educazione alla pace*, a cura di Tullio Tentori, Roma. Universale Studium. 1970, pp. 119-129.
TEORIE E DOTTRINE SULLE CAUSE DEI CONFLITTI. In : *Natura e orientamento delle ricerche sulla pace*. CIRP, Roma, 1975, pp. 43-60. Vedi però anche : *Natura e orientamento delle ricerche sulla pace (Peace Research)*, Franco Angeli Editore. Milano, 1979, pp. 89-106.
LA CONFLITTUALITA' NEL MONDO. In : *Rivista Militare*, Anno CII, n.5, 1979, pp. 3-12.

Relations économiques internationales

I PRINCIPI DELLA COLLABORAZIONE ECONOMICA INTERNAZIONALE NELLO STATUTO DELLE NAZIONI UNITE. In : *Amministrazione della Difesa*, Roma, anno IV, n.2, aprile 1971, pp. 5-18.
LE COMPONENTI ECONOMICHE DELL'EQUILIBRIO POLITICO MONDIALE. In : *Rivista della Guardia di Finanza*, Roma, anno XXII, n.3, maggio-giugno 1973.
LO SVILUPPO ECONOMICO DEI TERRITORI NON AUTONOMI. In : *Mondo aperto*, Roma, anno XII, n.1, febbraio 1958, pp. 39-47.
L'ACCERTAMENTO E LA PREVISIONE DELLE CORRENTI COMMERCIALI INTERNAZIONALI NELL'AZIONE DELLE NAZIONI UNITE. Estratto da «*Cronache Economiche*», Torino, fascicolo n.258, giugno 1964.
L'EQUILIBRIO INTERNAZIONALE COME FATTORE CONDIZIONANTE DELLA SICUREZZA ENERGETICA: RUOLO DELLA CEE. In : «*Il problema dell'energia e lo sviluppo industriale in Italia*», Confindustria, Roma, 1974, pp. 43-51.
LE RELAZIONI ECONOMICHE ALL'INTERNO DELLA COMUNITA' E LA FORMAZIONE DI UNA POLITICA ECONOMICA COMUNITARIA. In : «*Il processo di formazione delle decisioni di politica economica delle Comunità europee*», Confindustria, Roma, 1973, pp. 13-23.
I DIECI ANNI DELLA ORGANIZZAZIONE METEOROLOGICA MONDIALE. Estratto da *La Comunità Internazionale*, vol. IV (1960) - fasc.3.

Action internationale dans le domaine social

DINAMICA E FORMALIZZAZIONE DEI DIRITTI UMANI. In : «*I diritti umani - Dottrina e prassi*», opera collettiva, pp. 247-262. Il testo è posto in apertura della Sezione II, *I diritti umani nei documenti degli organismi internazionali*, di cui l'Autore era il « coordinatore ».
LA DICHIARAZIONE UNIVERSALE ED I PATTI SUI DIRITTI DELL'UOMO. In : *Quaderni della Rassegna del Lavoro*,

Ministero del Lavoro e della previdenza sociale, n.49, Roma, 1968, pp. 9-33. Il quaderno era dedicato a *Tutela internazionale dei diritti dell'uomo*.
INCREMENTO DEMOGRAFICO E PROBLEMI DELLO SVILUPPO. In : *Popolazione, ambiente e risorse*, Vicenza 1975 pp. 122-129.
L'OMS E L'UNESCO E LE LORO ATTIVITA' IN AFRICA. In : *Africa*, anno XIII, luglio-agosto 1958, n.4, pp. 193-198.
RECENTI TENDENZE DELL'AZIONE DEGLI ENTI INTERNAZIONALI NEL CAMPO DEL LAVORO. In : *Lavoro e sicurezza sociale*, novembre-dicembre 1959, pp. 37-46.

Documentation internationale

LE LANGAGE INTERNATIONAL ET TRANSNATIONAL. In : *International Associations - Associations Internationales*, 25^e année, 1973, n.3, Bruxelles, pp. 135-137.
LA DOCUMENTAZIONE DELLE ORGANIZZAZIONI INTERNAZIONALI: IL PIU'GRANDE SISTEMA MONDIALE DI INFORMAZIONI. In : *Realtà economica*. Milano, n.11612, 1972, pp. 3-7.
LA DOCUMENTATION DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. In : *Rapport et recommandations des Journées d'études internationales*, Genève, 1972, versioni inglese e francese, pp. 21 e 21.
INTERNATIONAL DOCUMENTATION - SECOND WORLD SYMPOSIUM - FINAL REPORT AND RECOMMENDATIONS. In : «*International Documents for the 80's: their role and use; Proceedings of the Second World Symposium on International Documentation - 1980*». New York, UNIFO, 1982, pp. XXI-XXXVI.
LA DOTTRINA ITALIANA DI FRONTE AL MONDO DELLE ORGANIZZAZIONI INTERNAZIONALI IN TRASFORMAZIONE. In : *Libre e Riviste d'Italia*, 1989.

La majeure partie de ces textes a été réunie dans les volumes suivants:

- 1 - *L'azione degli enti internazionali nel campo della sicurezza*, Roma, 1981, pp. 543 T.1 e T.2.
- 2 - *Metodi di soluzione dei conflitti*. Scritti di analisi descrittiva e di analisi operativa dei conflitti. Roma, 1981, pp. 373.
- 3 - *La conflittualità - Analisi dei conflitti nel periodo 1945-1976*, Roma, 1981.
- 4 - *L'azione degli enti internazionali nel campo sociale*, Roma, 1981, pp. 435, T.1 e T.2.
- 5 - *Organizzazione economica internazionale*, Roma, 1981, pp. 570, T.1 e T.2.
- 6 - *L'azione degli enti internazionali nel campo dell'informazione, della educazione, della culture, della scienza e della tecnologica*, Roma, 1981, pp. 429.



L'hommage de l'UAI à Vladimir Hercik

Vladimir HERCIK n'est plus...



Membre du Conseil de l'UAI et son représentant permanent à l'Unesco, notre Institut perd brutalement en lui un collaborateur de grande expérience de l'organisation internationale, en même temps que le mouvement associatif mondial prend le deuil d'un ardent défenseur de sa cause au service de la paix des hommes de bonne volonté.

Nos membres et les lecteurs de cette Revue ont pu apprécier, au cours des ans, le savoir et le jugement de cet ancien haut-fonctionnaire de l'Unesco en charge du service des relations avec les OING.

Voué et dévoué à cette tâche souvent difficile, entre l'enclume des Etats et le marteau des associations, il a finalement contribué à l'élaboration de la politique et des procédures de coopération avec les OING, notamment dans ses études et articles dont les périodiques de l'Unesco et notre Revue conservent le souvenir et la leçon.

Appelé d'autre part à œuvrer au service de l'éducation de l'Unesco, il a couvert de sa responsabilité éclairée les problèmes de la promotion du personnel enseignant et de sa condition professionnelle. A cette fin de portée universelle, il a organisé pour l'Unesco maintes réunions d'experts, en Europe, en Afrique et en Asie.

Représentant de l'Unesco à nombre de conférences consacrées ici et là aux questions éducatives, sous les auspices de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et des organisations internationales du personnel enseignant, il a publié bien des études à ce propos en tous lieux de sa juridiction universelle.

Ces activités lui ont valu la prestigieuse récompense d'être nommé *Fellow of the College of Preceptors*, la plus ancienne association des éducateurs britanniques (depuis 1849).

En 1980, Vladimir HERCIK fut l'un des principaux artisans du succès du Forum mondial de l'UAI-De l'international au transnational - en qualité de rapporteur des matières ayant trait à la *participation* des OING à l'organisation internationale. Puis, dans la suite de l'événement, en 1984, c'est suivant son canevas appuyé sur une enquête auprès des divers réseaux associatifs que fut bâti le colloque régional de l'UAI consacré à l'étude d'identité du fait associatif en Afrique et à la participation des diverses OING de ce continent à l'organisation internationale.

Sa philosophie et sa sociologie longuement acquises du phénomène associatif ont trouvé son ultime expression dans son étude intitulée « Vers l'universalité des OING ».

A titre sien, personnel, c'est un noble destin d'homme dont le parcours international et transnational vient de finir - trop tôt hélas - encore en pleine sève de corps et d'esprit. Un « émigré » d'élite, toujours fidèle à sa petite patrie par-dessus toutes les péripéties historiques d'un monde et d'un temps en évolution fulgurante et profonde. Un bel exemple d'union harmonieuse des racines et des sommets.

Que son épouse Madame Hercik, la bonne compagne de son bonheur, trouve ici l'assurance de nos sentiments les plus émus.

Robert Fenaux

Les OING à Genève

La Fédération des institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève a été fondée en juin 1929. C'est la plus ancienne des fédérations nationales d'ONG internationales.

Ce 60^e anniversaire a été célébré avec éclat à Genève, le 18 mai 1989. Les autorités internationales et fédérales se sont plu à rendre hommage à la collaboration de plus en plus fructueuse entre le secteur «extra-gouvernemental» d'une part et les organismes gouvernementaux et inter-gouvernementaux d'autre part. Nous sommes heureux de donner écho ici à plusieurs communications significatives à cet égard.

Le secrétaire général de l'UAI, l'ambassadeur Jacques Raeymaeckers, participait à cette célébration.

Discours d'ouverture

par Cyril Ritchie, président de la FIIG

En tant que président de la Fédération des institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève (FIIG), c'est à la fois un honneur et un plaisir que d'ouvrir par ces quelques mots le Colloque qui marque le 60^e anniversaire de la FIIG, et d'accueillir en ces lieux nos invités de marque et une si nombreuse assistance.

Dans cette salle sont rassemblés aujourd'hui, dans un esprit d'amitié et de coopération des plus désintéressés - cet esprit qui caractérise si bien toute l'activité de notre Fédération - les représentants d'organisations extra-gouvernementales qui, séparément et ensemble, œuvrent pour l'amélioration de condition humaine,

Dans une atmosphère exempte de rivalités et de tensions sont présents autant de représentants et de porte-paroles véritables de différentes organisations populaires, autant d'artisans de la vraie démocratie, autant de personnes qui savent se montrer des citoyens responsables, exigeant le maximum d'eux-mêmes sur le plan professionnel et faisant preuve d'une totale probité intellectuelle.

Ces mots ne sont-ils pas trop grandiloquents, direz-vous? Je suis persuadé que non, car il suffit d'énumérer quelques-uns des domaines d'action de nos institutions membres et vous comprendrez aussitôt ce à quoi je fais allusion: science et culture; éducation et formation; syndicalisme et relèvement du niveau professionnel; transports pu-

blics et transports privés; protection de l'enfance, des réfugiés, des immigrants et des familles séparées; édition, informatique et presse; normalisation et recherches techniques; universalisation de la santé; recherche de la paix et de la justice sociale; satisfaction des besoins humains sur le plan moral, esthétique, religieux, culturel et au niveau des loisirs; promotion de la planification familiale au rang des droits de tout être humain et, simultanément, coopération pour le développement économique et social; lutte contre la discrimination et défense des droits de l'homme; renforcement des institutions et de l'infrastructure qui permettent à l'humanité de s'acquitter de ses tâches quotidiennes de façon ordonnée et sensée.

En résumé, les organisations semi-officielles et privées qui se sont rassemblées aujourd'hui pour célébrer le 60^e anniversaire de leur Fédération sont des éléments indispensables à la société; leurs activités revêtent à elles toutes une importance telle que ceux d'entre nous qui ont l'honneur et le plaisir d'être au service de la FIIG qui - selon ses statuts - a «pour but de veiller aux intérêts communs de ses membres» peuvent à juste titre être fiers lorsque leurs efforts enlèvent à nos institutions-membres certains de leurs soucis, leur permettant ainsi de consacrer leur énergie à des tâches plus importantes, à œuvrer pour le bien de l'humanité.

Tel est donc, brièvement résumé, le contexte dans lequel

ta FIIG célèbre le 60e anniversaire de sa fondation. La FIIG est très heureuse d'accueillir à cette occasion diverses autorités gouvernementales et intergouvernementales, des fédérations et organisations-sœurs, des représentants des médias et un nombreux public.

Pour maîtriser un avenir incertain voire dangereux des organisations extra-gouvernementales efficaces seront plus

que jamais indispensables, en particulier parce qu'elles contribuent au maintien et à la promotion de la démocratie fondamentale, en soi le seul cadre valable dans lequel un développement authentique et interdépendant de l'humanité soit réalisable.

De telles organisations méritent donc de la part des autorités, du public et des médias compréhension et soutien.

Les ONG au service de l'éthique et de l'humanisme du développement

Allocution de S.E.M. l'ambassadeur Alioune Séné

En prenant la parole à l'ouverture des assises de votre Fédération, j'ai voulu dédier ma modeste déclaration au rôle des ONG face à l'éthique et à l'humanisme du développement.

Evidemment, le développement est perçu ici comme un processus global qu'engendré la dynamique du progrès qualitatif et quantitatif des activités économiques et sociales, culturelles et humanitaires, juridiques et politiques, scientifiques et techniques d'une société pour répondre aux aspirations, aux valeurs et aux besoins, des individus et des peuples dans le respect de leur environnement, de leur génie propre et de leur continuité historique.

A tout le moins, aborder un tel thème semble être une gageure. Parce qu'il s'agit d'ouvrir une vaste réflexion sur toute la problématique de la coopération multilatérale et de la paix comme fondement de la Charte de l'Organisation des Nations Unies au regard de l'immense champ d'action des ONG et des autres acteurs internationaux en faveur du développement.

En effet, les auteurs de la Charte de l'ONU étaient guidés par l'espérance de voir les hommes, les peuples et les nations coopérer en vue d'assurer la justice économique et sociale pour tous, l'égalité des droits et la paix par le moyen de la sécurité collective.

Or donc, nous sommes à une époque où l'homme grâce aux progrès sans précédent des sciences et des techniques détient à la fois le pouvoir d'anéantir toute vie sur la planète en même temps qu'il a la capacité de conduire la société internationale à une prospérité et de créer des forces nouvelles pouvant changer les conditions matérielles et morales de l'existence humaine.

C'est le sens de la déclaration de René CASSIN, le père de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Prix Nobel de la paix qui posait des questions encore d'une résonance saisissante en disant *je cite*: «*le droit à la vie n'est-il pas menacé directement dans d'immenses régions par la faim, la sous-alimentation et les massacres ? Le droit à l'instruction est-il satisfait alors que tant d'êtres humains, adultes et même jeunes sont encore analphabètes. Et même dans nos pays insuffisamment pour ne pas dire médiocrement instruits en fonction des transformations du monde dues aux découvertes scientifiques moderne et futures ?*» (1)

(1) «*les hommes partis de rien*» préface de Ghislaine René CASSIN, P. VI, Editions Plon.

Autrement dit, l'humanité a les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée depuis la naissance de l'ONU à savoir, placer les hommes, les femmes et les enfants de toutes les régions du globe à l'abri de la faim, de la maladie et de l'analphabétisme.

Face à un monde en pleine mutation où des changements profonds affectent les moyens de production, les modes de communication, les relations internationales, les systèmes de pensée et les rapports entre les sociétés, les ONG qui sont les voix des sans voix, des faibles et des pauvres peuvent jouer un grand rôle dans l'expression et la mobilisation de l'opinion publique mondiale sur les périls qui menacent l'humanité.

Parce que dans le processus du développement il y va de l'accomplissement de l'homme, du devenir des civilisations à la lumière d'une pensée qui sache concilier l'évolution des situations spécifiques et la conscience des exigences éthiques comme base de l'action créatrice en vue de la marche harmonieuse vers le progrès des communautés concernées.

Ainsi, les ONG qui tissent des réseaux de plus en plus denses dans les pays riches du Nord prolongent leurs programmes d'action et d'information dans les pays moins nantis du Sud et mettent leurs ressources et leurs moyens, leur influence et leur expérience au service du développement.

Dès lors, il faut souligner la nécessité de voir naître dans les pays en développement des ONG partenaires de celles des pays développés qui soient fortes et efficaces pour participer à l'œuvre de renforcement de la coopération et de l'entente internationales. Solidairement avec les autres acteurs internationaux, les ONG dans leur diversité et leur spécialisation peuvent aussi mieux faire connaître les objectifs et les priorités des institutions internationales en favorisant une prise de conscience des questions humanitaires et des droits de l'homme dans la solution des problèmes mondiaux du développement qui se posent avec force aux hommes d'aujourd'hui.

Face aux grands défis globaux qui mettent en cause l'avenir de l'humanité et devant l'interdépendance des économies et des nations, les ONG peuvent apporter leur contribution à la survie et au mieux-être humain.

Qu'il s'agisse de la protection de l'environnement et du milieu écologique, de l'élimination de la discrimination raciale, de la lutte contre le racisme et l'*apartheid*, de la ségrégation ou de l'esclavage, l'amélioration de la condition de la femme, la régulation de l'accroissement démographique ainsi que la protection de l'enfant.

Des ONG se penchent aujourd'hui sur les questions du poids écrasant de l'endettement, la détérioration des termes de l'échange, les inégalités dans les relations économiques internationales, la lutte contre la pauvreté et la misère, l'analphabétisme et les maladies endémiques. D'autres ONG s'investissent dans les problèmes de la jeunesse, des minorités, des populations autochtones, des travailleurs migrants, des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes disparues, des handicapés, des personnes âgées, des malades mentaux et j'en passe...

Comment oublier l'action remarquable menée par les ONG contre les violations des droits de l'homme liées à certaines conceptions du pouvoir et à diverses formes de pratiques inhumaines de racisme et d'intolérance.

C'est le lieu aussi de rappeler les initiatives de certaines ONG en matière de désarmement et de celles qui se destinent à la prévention et à l'assistance en cas de catastrophes naturelles.

Enfin de plus en plus des ONG se lancent dans des projets de lutte contre le SIDA et la drogue tandis que d'autres apportent leur aide en matière de formation et d'emploi.

Bien sûr, toutes ces entreprises pour être efficaces impliquent que les ONG prennent en compte les situations géopolitiques, culturelles et sociales, ethniques ou religieuses. Il faut aussi garder à l'esprit, les niveaux de développement, ainsi que la capacité d'adhésion active et responsable des populations concernées à la mise en œuvre effective des projets de développement.

Car ce qu'il faut éviter, c'est l'adoption passive d'un processus calqué sur des modèles étrangers, c'est-à-dire, une imitation dépourvue de l'authenticité qui confère aux entreprises de développement leur force, leur valeur, leur finalité humaine.

Il faut aussi éviter l'effort de développement anarchique et brutal qui entraîne des bouleversements des conditions d'existence de populations qui seraient ainsi vouées à prendre pendant longtemps les chemins de traverse du déracinement ou de la stagnation voire de la marginalisation.

En un mot, ce qui est en cause, c'est d'amener des hommes et des femmes à prendre en charge leur propre destin, d'établir des relations d'échange et de dialogue avec les autres, de construire une vie et un avenir meilleur avec la volonté d'être soi-même, d'aborder la modernité en fonction des connaissances, du savoir-faire et d'attitudes modernes répondant à l'attente des sociétés concernées en ce moment historique que nous vivons.

Assurément, l'éthique même de la connaissance veut que les progrès de la science et des techniques qui ont apporté d'immenses bienfaits à l'humanité puissent être accessibles aux pays en développement grâce à la coopération des pays industrialisés sur la base de modalités de transfert et d'adaptation conformes à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et à la valorisation du potentiel humain en tenant compte des caractéristiques économiques et socio-culturelles du milieu d'accueil.

De nos jours, les rapports de dialogue et d'échanges en vue de la maîtrise des technologies appropriées ont une importance primordiale car en définitive le développement, c'est la science devenue culture.

Certes, il appartient à chaque société de choisir son style de développement accordé à ses structures sociales et à son identité culturelle pour accroître sa capacité de créer de nouvelles idées, de nouvelles ressources et de nouvelles techniques à mesure que se transforment les conditions générales de la vie sociale qui confèrent dignité et liberté à la communauté solidaire en question.

Au demeurant, les ONG, je le sais, sont sensibles à toutes ces préoccupations économiques et sociales, culturelles et humanitaires qui s'inscrivent dans un ensemble multidimensionnel inséparable du reste de l'environnement international encore en crise, caractérisée par l'imprévisibilité et l'instabilité. Même s'il y a des signes de reprise de la production dans les pays industrialisés, il faut dire que le poids énorme de la dette du tiers-monde ajoutée à la récession, à l'inflation, à la baisse des cours des produits de base, aux écarts grandissants de développement et de niveau de vie sans parler de la montée de la pauvreté dans les pays en développement.

Le moment est peut-être venu de conclure pour demander aux ONG d'accorder une plus grande place à la réflexion sur la mise en œuvre de la Déclaration sur le droit au développement qui est une conquête significative ne serait-ce que sur le plan moral dans la mesure où elle traduit les aspirations humaines fondamentales au progrès et à la paix, à la justice et à la solidarité.

Je voudrais aussi suggérer aux ONG qui mènent des activités irremplaçables dans le domaine des droits de l'homme de préparer une recommandation tendant à consacrer des ressources plus importantes à ce secteur vital pour l'avenir des Nations Unies.

Dans le même ordre d'idée, il serait utile d'élaborer une déclaration énonçant les valeurs communes aux civilisations des grandes régions du monde, aux courants de pensée et aux religions comme fondement de la solidarité humaine et des mesures de confiance susceptibles de promouvoir la paix et la compréhension mutuelle entre les nations.

De fait, il est pour le moins paradoxal que le niveau de connaissance que l'homme a de lui-même soit inférieur à celui qu'il a de la matière.

D'où l'importance à donner aux sciences qui sont en passe de devenir la clé de voûte d'une approche cruciale des civilisations qu'il s'agit de préserver du patrimoine culturel, des langues, des traditions orales, des arts et de la musique qui sont des richesses inépuisables pour la gloire de l'histoire.

Tous ces principes qui constituent la pierre angulaire de la solidarité humaine et les valeurs ethniques communes à toutes les sociétés doivent sans cesse inspirer les ONG dans leurs divers projets d'action et d'information au service de la grandeur de l'esprit et de la fraternité.

En cette fin du XX^{ème} siècle encore secouée par les tensions et les violences, chargée d'incertitudes et d'angoisses, les ONG doivent être des supports indispensables, des promesses d'espoir pouvant apporter ce supplément

d'âme et d'humanisme à l'universalité de la conscience et de la connaissance d'une éthique du développement.

En projetant cette éthique sur le thème retenu pour la commémoration du 60ème anniversaire de la FIG : « *ONG et communication: idéaux, illusions, images* », l'on a ainsi assez de recul pour mieux saisir les enjeux, les caractéristiques d'interdépendance et les limites de la communication dans la société contemporaine à la lumière des progrès technologiques et de l'évolution récente des relations mondiales ainsi que toute leur complexité et leur ampleur auxquelles s'ajoutent les inégalités, les disparités et les déséquilibres entre pays industrialisés et pays en développement.

Vraisemblablement, l'utilisation des organes de communication grâce à la liberté de presse et d'information permet de mieux faire connaître les réalités mais aussi d'alerter l'opinion mondiale sur les questions majeures qui hypothèquent le développement de l'humanité ou conditionnent sa survie.

En d'autres termes, la communication doit viser à libérer l'humanité du besoin et de la peur en l'unissant dans un sentiment de commune appartenance et dans un même élan de solidarité et de concorde animé des mêmes idéaux.

Il est donc essentiel de donner aux ONG la possibilité de participer à l'effort de réflexion collective qui est ainsi engagé sur la communication afin que s'épanouissent les idées neuves et que se multiplient les initiatives pour secouer les forces d'inertie en vue de choisir les voies par lesquelles nous pourrions relever ensemble les défis que nous affrontons.

Cette démarche s'inscrit dans la construction d'un ordre nouveau ou chaque peuple peut apprendre l'expérience des autres tout en leur faisant connaître la façon dont il appréhende sa propre condition et la vision qu'il a des affaires du monde.

Ainsi l'humanité pourra s'acheminer vers l'avènement d'une étape nouvelle dans la voie du dialogue et de la démocratie, de la liberté et de la solidarité comme fondement de l'éthique et de l'humanisme du développement.

A l'ère des satellites, la rapidité des moyens de communication permet à tous les peuples la possibilité de vivre simultanément les mêmes événements, de mieux s'appré-

cier au travers de leurs différences, de promouvoir les chances de rapprochement et d'élargir leur horizon aux dimensions de la communauté internationale.

J'ai la certitude que les débats du colloque de la FIG permettront aux ONG de contribuer avec engagement et générosité, avec une probité intellectuelle et un esprit de tolérance à dégager les voies et moyens d'information pour tisser à travers le monde un réseau de relations d'une dimension planétaire afin de rendre chaque homme plus sensible aux problèmes et aux aspirations des autres, chaque nation plus consciente des dangers qui guettent l'ensemble de la communauté mondiale.

Madame la Présidente du Grand Conseil de la République et Canton de Genève,

Connaissant votre ardente conviction pour l'aide au développement du Tiers-Monde et pour le dialogue Nord-Sud, nous sommes assurés et rassurés de saluer en vous une femme d'action pleine de talent et de prestige très engagée dans ce combat pour améliorer le sort de ceux qui souffrent, qui luttent et qui veulent participer à la construction du monde de demain.

C'est donc tout à l'honneur de Genève, ville-carrefour, fidèle à ses vertus de générosité et d'humanisme, d'abriter le siège de tant d'ONG, de haute renommée qui commémorent aujourd'hui, sous l'égide de la FIG, le souvenir et la mémoire de soixante années de dévouement pour la cause d'une meilleure condition humaine sur notre planète-terre.

Et puis, ce n'est pas un hasard, si cette brillante manifestation se tient dans le cadre majestueux du BIT, cette éminente institution qui va aussi fêter le mois prochain son 70^{ème} anniversaire à travers sa vocation du tripartisme et de la paix comme épigones du dialogue sur les normes du travail, de la liberté syndicale et du progrès social.

N'est-ce pas là un signe qui annonce sur la terre de France voisine, berceau de l'OIT, la marque historique et significative de la fête du 14 juillet, celle du bicentenaire de la révolution de 1789 où ont été proclamés à la face du monde, les grands principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, symboles des idéaux universels de liberté, d'égalité et de fraternité qui animent et qui informent la plénitude de l'œuvre exaltante des ONG ici représentées avec humilité et enthousiasme.

En marge de l'activité interétatique

Allocution de l'ambassadeur Jean-Pierre Keusch, directeur de la direction des Organisations internationales, département fédéral (suisse) des Affaires étrangères

Cette journée revêt pour moi une signification particulière : elle me donne pour la première fois officiellement l'occasion, alors que j'arrive de l'étranger pour reprendre à Berne la responsabilité des relations de la Suisse avec les organisations internationales, de nouer des liens directs avec la Genève internationale. Aussi est-ce non sans un très grand plaisir que j'ai accepté votre aimable invitation. Je commencerai par transmettre à la FIG et aux organisations non gouvernementales qui la composent, en ce jour de commémoration, les vœux de pérennité et de succès du Conseil

fédéral et du chef du Département fédéral des affaires étrangères. Je souhaiterais également rendre hommage à M. Cyril Ritchie, président de la Fédération, dont la hauteur de vues, la vaste expérience internationale et l'entregent sont vivement appréciés à Genève, de la part tant des autorités que des ONG.

Célébrer aujourd'hui, ensemble, ce 60^{ème} anniversaire, c'est d'abord, me semble-t-il, se tourner vers le passé et mesurer ce qui a été accompli sur le plan international en marge de l'activité interétatique. Si vous le voulez bien, je

m'arrêterai à cet égard sur trois aspects. Le premier est le rôle croissant joué par les ONG dans les activités intergouvernementales. Le second réside dans la contribution toute particulière des institutions membres de la FIG sur le rayonnement international de Genève. Le troisième a trait à la politique d'accueil des organisations non gouvernementales que la Suisse a développée à cet égard.

Lorsque la Fédération des institutions internationales à Genève fut créée en 1929, ses fondateurs étaient loin de penser, certes, qu'elle regrouperait aujourd'hui 120 membres. Mais ils étaient surtout loin d'imaginer le rôle qu'allaient peu à peu jouer, dans maints domaines intéressants les relations interétatiques, les organisations non gouvernementales.

Je songe ici avant tout à l'important chapitre des droits de l'homme, notamment de la protection de l'enfant, de la lutte contre toutes les formes de discrimination, des réunions de famille. Je pense aux préoccupations humanitaires telles l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées ou, plus généralement, la coopération au développement économique et social. Ou encore, à la promotion du droit international. Je fais allusion aussi à l'universalisation de la santé, en particulier au train de mesures prises en faveur des êtres les plus démunis physiquement dans le Tiers monde. Je me réfère également à la protection de l'environnement et à la conservation de la nature et de ses ressources. Dans toutes ces matières, en effet, les ONG tirent utilement parti de leur liberté d'action et déploient d'inlassables efforts pour réunir des informations, souvent difficiles d'accès, livrer des réflexions et les traduire en actes concrets. Le sérieux de leurs renseignements, tout comme la qualité des hommes et des femmes qui les animent, en ont fait, avec les années, des interlocuteurs écoutés des enceintes multilatérales. Ainsi est-ce fréquemment sur la base de leurs interventions que la communauté des Etats entreprend certaines actions.

Le second point que comme porte-parole de la Confédération, je voudrais rappeler ici est l'apport que les activités coordonnées des ONG ont, sous l'égide de la FIG, fourni à Genève.

La présence des institutions internationales privées dans le Canton remonte à 1855, date à laquelle l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens - la première ONG genevoise, m'a-t-on dit - avait choisi d'y fixer son siège. L'établissement de la Société des Nations et du Bureau international du travail dans un premier temps, de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées dans un second, incita par la suite nombre d'ONG à s'installer dans les environs.

C'est cependant avant tout depuis la seconde guerre mondiale que les institutions internationales privées ont commencé à assumer une fonction déterminante dans cette ville : à partir des années cinquante en effet, par leur perception remarquable des grandes préoccupations internationales, par leurs travaux de portée souvent universelle, mais aussi par le courage de leurs positions et par leur détermination, elles ont amplement consolidé la place de Genève, comme pôle international, onusien en particulier, sur les plans humanitaire, économique et social. Aussi aimerais-je exprimer à leurs représentants la reconnaissance du Conseil

fédéral pour cette contribution déterminante au rôle et au rayonnement de la Suisse comme Etat hôte d'organisations et de réunions internationales.

Sachant ce qu'elle doit aux organisations non gouvernementales, la Suisse a développé une pratique d'accueil en leur faveur qui, je crois pouvoir le dire, répond à leurs besoins. Qu'il me soit permis d'en relever les quelques lignes de force.

Convaincu de l'opportunité de regrouper ces institutions pour favoriser leurs échanges de vues et renforcer leurs activités, le Conseil fédéral poursuit depuis des décennies une politique largement ouverte à leur endroit et se réjouit de tous les contacts qu'il ou que ses agents entretiennent avec elles.

Se souvenant que les organisations non gouvernementales émanent de sociétés libérales et sont attachées à leur indépendance, les autorités fédérales ont par ailleurs veillé à leur éviter des procédures d'établissement lourdes ou bureaucratiques. C'est ainsi qu'elles ont prévu que les ONG se créeraient dans notre pays, généralement sous forme d'association de droit privé, dans le respect de notre ordre juridique, certes, mais sans qu'aucune disposition légale spécifique ne s'applique à elles en raison de leur caractère international, ni qu'aucune règle ne les soumette à autorisation, à tutelle administrative ou à un quelconque contrôle particulier.

La Suisse a également aménagé un cadre privilégié à ces institutions pour faciliter et encourager leurs activités. Sur le plan fiscal, effectivement, elle les exonère de l'impôt fédéral, cantonal et communal sur le revenu et la fortune. La Suisse accorde de plus un traitement préférentiel aux ONG souhaitant engager des agents étrangers pour occuper des postes dirigeants, en imputant les demandes de permis de travail sur le contingent fédéral, relativement flexible - et non sur les contingents cantonaux. S'agissant enfin de l'entrée des étrangers membres de l'ONG sur territoire suisse, les visas sont délivrés de façon à ne pas entraver le bon déroulement de leurs activités et de leurs réunions.

La Fédération des institutions internationales, semi-officielles et privées, créée voici six décennies, a amplement favorisé l'élargissement de la participation des ONG à la vie internationale genevoise, en s'entremettant avec compétence et ténacité pour résoudre leurs problèmes concrets et juridiques. D'autre part, elle a exercé une influence constructive et importante sur la pratique des autorités fédérales et cantonales dans ce domaine.

Que votre Fédération en soit félicitée et trouve aujourd'hui l'expression de notre vive gratitude. Et qu'elle continue à assumer sa fonction comme elle le fait, d'une manière désintéressée et élevée. Elle prend ainsi une part utile et adroite à cet effort commun tendant à l'édification d'un ordre international plus juste et au mieux-être de l'homme.

A Berne, je puis vous l'assurer, nous sommes résolus à soutenir la FIG et les organisations qui la composent, tout comme à poursuivre notre politique à leur égard, qui est celle de leur développement harmonieux sur sol suisse, et genevois en particulier.

Les ONG: précieux partenaires

Message de Jan Mårtenson, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève
et secrétaire général adjoint aux droits de l'homme

Sur la scène internationale de ce xx^e siècle agité, une fédération éminente fait aujourd'hui figure sinon de doyenne du moins d'ancêtre et cela, bien que son état civil ne lui reconnaisse pas encore les privilèges - certains diront « les limites » - de la retraite : la Fédération des institutions internationales œuvre en effet depuis 60 années maintenant, dans l'intérêt des organisations internationales à but non lucratif établies à Genève. 60 années de bons et loyaux services ayant permis de faciliter les activités - de plus en plus nombreuses et diversifiées - d'organisations non gouvernementales sans lesquelles l'œuvre des Nations Unies ne serait pas ce qu'elle est. Et c'est précisément en raison des liens unissant l'ONU aux institutions regroupées au sein de cette Fédération genevoise, que j'ai tenu à vous transmettre tous mes vœux de réussite à l'occasion de ce colloque réunissant des personnalités choisies, autour d'un thème qui ne manque pas d'actualité: ONG et communication - les liens unissant l'ONU aux organisations non-gouvernementales sont bien connus : ces liens, si établis soient-ils dans la pratique, doivent cependant pouvoir se resserrer encore, à tous les niveaux et dans tous les domaines, conformément à l'esprit de la Charte, et, le cas échéant, sur la base de résolutions appelant à des contributions spécifiques dans les domaines politiques, économiques, mais aussi sociaux, culturels ou humanitaires. Dans un domaine qui me tient tout particulièrement à cœur, celui de l'action menée en faveur de la promotion et du respect des droits de l'homme, la collaboration avec les Organisations Non gouvernementales apparaît aujourd'hui comme un facteur essentiel, ces Organisations faisant figure de partenaires précieux, permettant une information plus étendue, une sensibilisation intensifiée, enfin une responsabilisation accrue de tous ceux qui doivent savoir que l'avènement d'une paix durable passe nécessairement par un respect de ces droits inaliénables promus par les Nations Unies au rang de normes universelles.

Les organisations non gouvernementales ont d'ores et déjà apporté une contribution notable à cette tâche qui est la nôtre, et dont l'objectif est la création d'une véritable « culture universelle des droits de l'homme » : je ne peux que souhaiter qu'elles poursuivent sur cette voie essentielle, sorte de voie royale menant à une Paix durable et à la sécurité des générations futures. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme proclamée à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme vient ici jouer un rôle essentiel en permettant à

toutes et à tous de prendre conscience de leurs droits et libertés fondamentales.

Beaucoup reste à faire, certes, mais les efforts d'ores et déjà déployés dans les domaines de la législation, du contrôle, de l'éducation et de l'information, commencent à porter leurs fruits: à la mobilisation des Nations Unies, à celle des organisations non gouvernementales s'ajoute aujourd'hui celle d'intellectuels ralliés à cette cause ô combien légitime et qui, de par le monde, manifestent, protestent, signent des pétitions, et, le cas échéant, partent en croisade contre tout abus ou violation systématique des droits de l'homme.

J'aurais souhaité ici rappeler les nombreux mérites et réalisations de ces organisations non gouvernementales dont les travaux et ramifications nous sont, aujourd'hui si précieux ; mais ce tableau d'honneur étant par trop chargé, je me bornerai à citer la Conférence internationale des ONG « *Tous ensemble pour la paix* », une conférence qui a permis l'adoption par consensus, d'un appel invitant tous les peuples à œuvrer pour la paix. Je rappellerai également les multiples initiatives et les contributions de tous ordres - apportées dans le domaine de la lutte contre l'apartheid, de l'action contre la consommation illégale et le trafic de stupéfiants, sans oublier des participations fort constructives à la 7^{ème} CNUCED et à la Conférence « *Désarmement et développement* ».

Autant d'occasions ayant permis à des ONG de faire bénéficier la communauté internationale de leur expérience, de leur savoir faire mais également de leur bonne volonté. Et je terminerai en soulignant à quel point il est encourageant, et réconfortant de constater que face à une situation mondiale bien imparfaite, un élan extraordinaire se dessine, un élan qui se traduit non seulement par une mobilisation massive des organes, organismes et organisations du système des Nations Unies, mais aussi par la participation fidèle, massive et efficace des organisations non gouvernementales auxquelles nous renouvelons aujourd'hui notre confiance.

Je souhaite donc que ce colloque soit fructueux, et qu'il permette à une soixantaine d'exception d'aborder avec une sérénité et une vitalité accrues les décennies à venir.



La Coopération ONU - ONG

Exposé de Thérèse Gastaut,
directrice du service de l'information des Nations Unies à Genève

Dans le message qu'il a adressé à la Fédération des institutions internationales établies à Genève, le directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Jan Martenson, a rappelé l'appui précieux accordé par les organisations non gouvernementales (ONG) aux Nations Unies et a exprimé avec beaucoup de force l'estime que l'Organisation leur porte ainsi que sa profonde gratitude.

Dans mon exposé, je souhaiterais rappeler la coopération étroite et la communication constante qui existent entre les Nations Unies et les ONG, et souligner que les perspectives d'avenir tendent à démontrer que ces liens se renforcent encore, pour le bien de l'humanité.

Mais avant cela, permettez-moi d'évoquer trois moments de la coopération ONU/ONG que j'ai vécus moi-même et que je trouve particulièrement significatifs.

Le premier était en juin 1982, quant à l'occasion de la 2^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, un million de personnes venues du monde entier ont manifesté dans les rues de New York pour témoigner de leur appui aux idéaux du désarmement. Ces individus n'étaient pas de doux rêveurs ou des illuminés. Ils étaient là pour proclamer leur foi dans les Nations Unies et rappeler aux gouvernements les engagements auxquels ceux-ci avaient souscrit en vertu de la Charte des Nations Unies. Certes, en 1982, l'Assemblée générale s'est soldée par un échec. Mais, quelques années plus tard, en 1987, on a vu les Etats-Unis et l'URSS emprunter avec décision cette voie même qui leur avait été tracée par les manifestants de 1982, la voie du désarmement nucléaire.

Trois ans plus tard, à Nairobi au Kenya, en juillet 1985, je me souviens de la «Tente de la paix» montée par les 10.000 femmes participant au Forum organisé par les ONG parallèlement à la Troisième Conférence des Nations Unies sur la femme.

Sous cette tente, les femmes israéliennes et palestiniennes, les femmes chypriotes grecques et chypriotes turques, les femmes marocaines et du Polisario, les femmes irakiennes et iraniennes, se sont rencontrées et ont dialogué face à face, montrant ainsi le chemin aux gouvernements et les encourageant à s'engager également dans la voie du dialogue. Quelques années plus tard, des conflits régionaux, qui pendant des années avaient été la cause de tragédies humaines quotidiennes, ont été réglés pacifiquement par la voie de pourparlers sous les auspices des Nations Unies ou sont en voie de règlement.

Le troisième événement que je souhaite évoquer se déroule deux ans plus tard en 1987 quant j'ai eu l'honneur d'accueillir, au Palais des Nations, dans la salle la plus solennelle, celle du Conseil, le père Joseph Wresinski, président fondateur d'ATD Quart monde, accompagné des familles d'ATD Quart monde. Je pensais que c'était à moi qu'il revenait d'apporter un enseignement à ces visiteurs. Et bien, ce furent eux qui m'apprirent quelque chose d'essentiel, à savoir: que les plus pauvres eux-mêmes pouvaient apporter

beaucoup aux Nations Unies et, notamment, nous rappeler au devoir essentiel de saluer en chacune et en chacun la dignité humaine. Ils nous rappelaient également que la finalité des Nations Unies c'est de donner à chacun plus de justice et d'assurer le progrès social de l'humanité. Deux ans plus tard, en 1988, l'Assemblée générale décidait de lancer une campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme.

Voici trois anecdotes qui font partie de la vie quotidienne des Nations Unies. Peut-être que dans chacune d'entre elles on peut trouver un parfum de lyrisme, mais certainement pas d'utopie, d'illusions ou de vain romantisme. Le monde est gouverné par les idées et les ONG sont souvent les creusets où naissent les idées.

Les ONG ne sont pas là pour gérer le statu quo; elles sont là pour défendre et promouvoir, elle sont à l'avant-garde. C'est pourquoi, aux Nations Unies, nous avons un tel besoin de leur apport. Au-delà des soucis quotidiens des chancelleries et des politiques visant à la protection légitime des intérêts nationaux, les ONG sont là pour ouvrir de nouveaux horizons, et comme l'a si bien dit le chanoine Moerman, pour donner au débat international un «supplément d'âme».

Les ONG occupent depuis la création des Nations Unies en 1945 une place de choix en leur sein. L'Organisation leur est reconnaissante pour leur appui et pour les efforts inappréciables qu'elles déploient pour amener l'opinion publique à s'intéresser et à participer davantage à la réalisation des objectifs et des desseins de l'ONU.

En 1945, le Conseil économique et social a établi le statut d'ONG ayant le statut consultatif auprès de lui. Il s'agissait d'associer les ONG par consultation au processus de décision des Nations Unies. A l'origine, 40 ONG reçurent ce statut. Elles sont maintenant près de 800. Mais l'importance de leur rôle ne doit pas être seulement mesurée en ces termes mais aussi en fonction de la diversité des domaines qui sont les leurs, allant du désarmement aux droits de l'homme, de l'aide au développement à la protection de la nature, de la lutte contre l'abus des stupéfiants à la protection de l'enfance.

La participation des ONG aux travaux des Nations Unies est loin d'être passive. Elles attirent l'attention des Nations Unies sur de nouveaux problèmes. Elles transmettent des renseignements et des informations auxquels les Nations Unies n'auraient pas accès autrement. Les ONG jouent un rôle inappréciable pour faire connaître les travaux des Nations Unies. Plus de 1.000 d'entre elles sont maintenant associées au Département de l'information du Secrétariat et coopèrent avec lui ainsi qu'avec les centres d'information des Nations Unies dans 67 pays pour faire connaître les idéaux et les activités des Nations Unies. Les ONG font un travail remarquable dans le domaine de la coopération au développement et elles collaborent activement dans ce domaine ainsi que dans celui de l'aide humanitaire avec les organisations du système des Nations Unies.

Durant les quarante dernières années, les ONG ont joué un rôle essentiel dans le lancement par l'ONU de nouvelles initiatives. L'Année internationale de l'enfant, la Journée et la Décennie de la femme sont des exemples de cette interaction heureuse entre la diplomatie multilatérale et l'ONU. Les ONG ont stimulé l'action des Nations Unies dans des domaines aussi importants que celui des droits de l'homme, notamment en faveur des travailleurs migrants, des réfugiés, des prisonniers politiques et des populations autochtones. Elles ont apporté une contribution concrète aux Plans d'action décidés par les Nations Unies en faveur des femmes, des handicapés ou des personnes âgées, en nourrissant de leurs expériences concrètes des cadres juridiques qui se devaient de prendre en compte tous les aspects d'une réalité complexe. Les ONG ont également aidé les Nations Unies dans leur œuvre normative et elles ont ainsi contribué à l'élaboration du droit international. Encore récemment, et jusqu'à maintenant, les ONG ont été des acteurs essentiels dans les efforts visant à faire adopter par la communauté internationale une convention pour la protection des droits de l'enfant.

Ainsi les ONG et leurs représentants, certains leur donnent le titre de «Public Ambassador» ou «ambassadeur populaire», sont devenus des acteurs essentiels sur la scène internationale. En fait, leur potentiel n'a que commencé à être utilisé. Certes, les Nations Unies - et en particulier l'Assemblée générale - font très fréquemment appel à la coopération des ONG. Dans de nombreuses résolutions qui préconisent une action internationale, un rôle est prévu pour les ONG, soit au niveau des activités opérationnelles, soit au niveau de la mobilisation de l'opinion publique. Ce qui, à mon sens, est amené à se modifier, c'est l'intensité même des relations entre ONG et Nations Unies, qui devraient encore se renforcer. Deux raisons motivent cet optimisme.

La première raison tient au second souffle que connaissent les Nations Unies. Dans les périodes de doute, quand l'image des Nations Unies était plus critiquée, quand l'impuissance de l'ONU à régler les conflits armés était vilipendée, les ONG étaient les meilleurs avocats et les champions les plus fidèles des Nations Unies.

Depuis 1987, les Nations Unies ont démontré de façon concrète leur utilité pour le règlement pacifique des conflits, que ce soit dans le cas de l'Afghanistan, de la guerre entre l'Iran et l'Iraq et du lancement du processus d'indépendance de la Namibie. Dans d'autres domaines aussi, l'ONU a répondu avec plus de dynamisme que par le passé à l'attente des peuples, que ce soit en défendant les droits de l'homme contre certains abus désastreux ou en protégeant l'environnement, notamment la couche d'ozone.

Cette «embellie» que traversent les Nations Unies est largement due à l'amélioration marquée des relations internationales, amélioration dont le point de départ se situe ici, à Genève, en novembre 1985, avec le premier sommet Reagan-Gorbatchev.

Les ONG, qui sont par nature des organisations transnationales portées à l'universel, devraient tirer un grand profit de cette revalorisation du multilatéralisme. Les Etats font de plus en plus appel aux Nations Unies pour relever les défis globaux qui confrontent notre planète. Des réponses communes devront être trouvées, mais elles ne pourront pas l'être par les Nations Unies ou par les Etats Membres seuls,

les ONG devront également être associées à ce front commun dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie de l'être humain. Les ONG devront être d'autant plus présentes que si l'ONU semble être sortie de la crise politique qu'elle a traversée, elle n'est pas encore sortie de sa crise financière. Dans ces conditions, si les Nations Unies veulent répondre avec succès aux demandes de plus en plus nombreuses qui sont adressées alors que leurs ressources ont diminué, il faut que toutes les forces susceptibles de contribuer au bien commun se mobilisent encore plus et, en tout premier lieu, les ONG.

L'autre raison qui amène les ONG à travailler de plus en plus étroitement avec les Nations Unies est le nouvel accent mis sur les politiques et les mesures qui touchent de façon concrète et directe à la condition humaine. Aux Nations Unies, les Etats membres font preuve d'un nouveau pragmatisme et, laissant de côté les grands débats dogmatiques et la diplomatie parlementaire qui privilégient souvent le discours et la polémique sur l'action concrète, les Etats membres entendent que les Nations Unies deviennent un instrument réel de changement et d'amélioration de la vie concrète des gens. En bref, les nouvelles priorités des Nations Unies se regroupent surtout autour de thèmes comme ceux de l'amélioration de la condition des femmes dans les régions rurales les plus pauvres, l'appui à l'agriculture des pays les moins avancés, le secours aux populations touchées par les catastrophes.

Lorsque l'action internationale porte sur l'amélioration de la condition de l'enfant, du réfugié, de l'homme malade ou sans emploi, du prisonnier politique ou du cadre de vie, les associations représentatives de ces catégories et de ces intérêts ont, par la force des choses, leur voix à faire entendre. Leurs interventions ont des qualités de souplesse inconnues ailleurs. Elles travaillent sur le terrain et sont en prise directe avec les réalités.

A l'heure actuelle, maintenant que les grands affrontements idéologiques se calment, deux thèmes sont de plus en plus porteurs sur le plan médiatique. Il s'agit de celui des droits de l'homme et de celui de l'environnement. L'un, est l'objectif de toute l'action internationale qui vise à améliorer la condition humaine dans le respect de la dignité de l'homme, quant à l'autre, il touche à la survie même de l'humanité.

Ces deux domaines connaissent une nouvelle jeunesse. Les Nations Unies redoublent d'efforts pour relever les défis qu'ils posent. Les ONG qui s'en sont toujours préoccupées seront, sans aucun doute, leurs partenaires privilégiés dans ces domaines. Ceci est déjà le cas pour les droits de l'homme - c'est ainsi qu'il y a eu un accroissement considérable du taux de participation des ONG aux travaux de la Commission des droits de l'homme. 133 ont participé aux travaux de la dernière session, ce qui signifie un doublement par rapport à la situation d'il y a quelques années. La Campagne pour les droits de l'homme sera un cadre unique pour légitimer l'action jugée parfois subversive des ONG. Le silence est le complice de la tyrannie et dans les efforts pour la dénoncer, les ONG trouveront un appui supplémentaire dans la Campagne.

Ainsi, les ONG et l'ONU ont encore beaucoup de chemin à parcourir ensemble. Leur itinéraire ne sera pas toujours le même, mais leurs efforts devraient être toujours marqués du sceau de l'idéal et de la justice.

Les syndicats peuvent-ils subsister dans la société post-industrielle?

par Richard B. Freeman *

La présente analyse se propose d'examiner la capacité des syndicats à relever le défi lancé par six nouvelles évolutions fondamentales et à subsister dans une société post-industrielle. Ces évolutions sont: l'accroissement relatif des possibilités d'emploi dans le secteur des services et pour le groupe des employés en général; l'augmentation de l'emploi des femmes et des travailleurs d'un certain niveau d'éducation; le durcissement de la concurrence sur le marché, entraîné par la déréglementation ou la privatisation d'industries et par l'essor du commerce international; l'accroissement de la mobilité des capitaux au niveau international; le fléchissement économique constaté dans le monde entier et la recrudescence de l'idéologie de marché et du sentiment anti-syndical parmi les patrons. Bien que ces évolutions aient permis à un patronat agressif de réduire fortement la proportion de travailleurs syndiqués aux Etats-Unis, je ne crois guère que l'exemple puisse être considéré comme un mauvais présage pour l'avenir du syndicalisme dans le monde occidental. Toutefois, il n'empêche qu'il y a des leçons à tirer de ce déclin du taux de syndicalisation aux Etats-Unis.

La chronologie du processus, lent mais sûr, d'organisation de nouveaux groupements de travailleurs laisse prévoir que les syndicats réussiraient, au bout du compte, à surmonter le problème posé par l'augmentation de l'emploi constatée dans les catégories suivantes : employés, travailleurs du secteur des services, femmes. Dès lors, il apparaît que cette baisse de régime des syndicats sur le marché - due à l'accroissement des écharges commerciaux et à la plus grande mobilité des capitaux—représente la nuance la plus grave qui pèse sur la prospérité des syndicats à long terme. Si les syndicats de l'industrie manufacturière ne se décident pas à prendre des mesures en vue d'accroître la compétitivité d'une part (quitte à conclure des accords par lesquels ils font des concessions) et de coordonner les négociations au niveau international d'autre part, ils verront leur force décliner par rapport à celle des syndicats du secteur des services, modifiant ainsi la différence historique d'organisation existant entre les deux.

En ce qui concerne la croissance économique plutôt faiblarde et le taux élevé du chômage, il est permis d'argumenter dans le même sens, c'est-à-dire que l'influence des syndicats dans ce nouveau contexte doit s'exercer grâce à des stratégies coordonnées dans tout le pays, de manière à forcer les ministres des finances et les banques à se lancer dans la voie d'une expansion macro-économique équilibrée.

Aux Etats-Unis, le mouvement syndical a relevé le défi lancé par les nouvelles évolutions en publiant, en 1985, un rapport dans lequel il recommande des modifications profondes de la nature de l'application syndicale, du profil des travailleurs sélectionnés pour des actions de propagande et des moyens de lutte contre le patronat. Bien que ce rapport contienne de nombreuses suggestions valables, que les syndicats ont déjà commencé à mettre en œuvre aux E.-U., je ne crois pas que cette réaction du mouvement syndical américain puisse suffire à rétablir le pouvoir des syndicats aux E.-U. Ce qui manque à cette analyse réaliste des problèmes économiques et à ces tactiques et stratégies syndicales améliorées, c'est une vision de l'avenir de l'économie qui attirerait et motiverait des responsables syndicaux dans cet environnement où règne la confusion. Si mon analyse est correcte, une pareille approche nécessitera une coopération syndicale internationale plus vaste que jamais auparavant.

* Harvard University and the London School of Economics, U.S. National Bureau of Economic Research. Texte d'une communication présentée au Symposium international sur L'avenir du syndicalisme, 11 décembre 1986.

Les syndicats sont, depuis longtemps, les organisations représentatives des travailleurs dans les économies capitalistes. Ils ont réussi à se faire accepter du public comme faisant partie intégrante de l'ordre social établi dans la période de l'après-guerre et même déjà avant. Alors que les travailleurs non syndiqués créent une organisation sociale sur leur lieu de travail et que les partis politiques se disputent le soutien des travailleurs, les syndicats sont les seules organisations à s'ériger en porte-parole des travailleurs aussi bien sur leur lieu de travail qu'au niveau des négociations nationales, tant dans le domaine économique que politique. Par ailleurs, contrairement à presque tous les autres organismes à caractère social, les syndicats sont dirigés par les travailleurs. «*Le syndicat, c'est vous!*» tel est le slogan par lequel les dirigeants syndicaux américains expliquent ce qu'est le syndicalisme à leurs nouveaux membres.

Maintenant, dans les années 80, alors que l'économie mondiale a subi sa crise la plus grave depuis le Grand Crash de 1929, la position des syndicats dans la société est à nouveau minée. Comme principaux agents de ce travail de sage, citons le déclin, amorcé de longue date, de l'industrie manufacturière et l'avènement du secteur des services -traditionnellement moins syndicalisé - et du groupe des employés ; le dérèglement du marché et la concurrence internationale qui empêchent les syndicats de verser des primes plus élevées à leurs affiliés; la léthargie de la croissance économique et les politiques macro-économiques qui n'ont pas réussi à contenir le chômage ; l'agressivité du patronat qui s'efforce de restreindre le pouvoir syndical et son influence sur la politique économique nationale; les idéologies permissives qui accusent les syndicats ou l'Etat-Providence entretenu par eux d'être la cause de tous les maux.

La nature du problème auquel les syndicats se trouvent confrontés diffère d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, où une proportion croissante du patronat s'efforce d'aboutir à une abolition des syndicats, il y a de la survie même des organisations. Au Royaume-Uni, où le gouvernement Thatcher «*a choisi le principe de laisser agir librement les forces du marché plutôt que la négociation collective volontaire*

comme étant la meilleure façon d'organiser le marché du travail» l'on assiste à un affrontement direct entre l'Etat et les syndicats, comme le prouve suffisamment la grève des mineurs qui a duré près d'un an (1). En Italie, les spécialistes ont défini le problème comme résultant du déclin et de l'effondrement du système particulier du syndicalisme politique fort et de l'accord politique mis en place à la fin des années 60 (2). En France «*il s'agit moins d'une crise d'affiliations que d'une crise d'objectifs*» dans un nouvel environnement (3). En Suède, où le syndicalisme conserve un taux élevé d'affiliations, la crise relève d'un nouveau climat idéologique dans lequel «*les employeurs et les partis libéraux...décident quelles sont les questions à débattre et quelles solutions il faut envisager*» et d'une décentralisation croissante du processus traditionnel de négociation au niveau national (4).

Toutefois, au-delà de toutes les différences que l'on peut constater entre pays, il reste le fait fondamental que les mouvements syndicaux et les systèmes de relations industrielles nationales mis en place dans les années qui suivirent la fin de la deuxième guerre mondiale doivent à présent s'adapter à une nouvelle société «post-industrielle».

Que peuvent faire les syndicats pour relever le défi lancé par ce changement? Les syndicats s'adapteront-ils à cette modification de leur environnement économique ou deviendront-ils, comme les guildes qui les ont précédés, un anachronisme économique ? Quels sont les aspects de l'économie post-industrielle qui poseront les plus gros problèmes au syndicalisme? Quelles sont les formes d'adaptation potentiellement utiles des syndicats au nouveau contexte économique ?

La présente analyse examine ces questions, en se référant tout particulièrement aux Etats-Unis, où le mouvement syndical se trouve confronté aux problèmes les plus graves de tout le monde libre. Après une brève description du nouveau contexte économique auquel les syndicats ont à faire face, je m'efforcerai d'évaluer l'impact de ce contexte sur le syndicalisme. Ensuite, j'évaluerai les réactions qu'y oppose le mouvement syndical américain.

Le nouveau contexte économique et comment il défie les syndicats.

Selon mon opinion personnelle, les six évolutions ci-dessous résumant les principales modifications qui frappent le contexte économique dans lequel opèrent les syndicats :

Modifications du travail.

1) Modification de la structure des emplois. Dans toutes les économies industrielles, l'on constate un glissement des emplois/secteurs où les syndicats ont, historiquement, toujours occupé une position de force - emplois d'artisanat qualifié, emplois dans les entreprises de production de biens en masse - vers des emplois/secteurs où les syndicats ont toujours été faibles - employés, secteur des services, commerce, finance et autres industries non-productives de biens. Dans certains pays, comme les E.-U. et le Royaume-Uni, l'emploi s'est aussi déplacé des grandes entreprises hautement organisées vers des entreprises plus petites qui ont tendance à présenter un taux de syndicalisation moins élevé.

2) Modification de la composition de la main-d'œuvre. La part de main-d'œuvre féminine a augmenté pratiquement partout quoique dans des proportions qui diffèrent selon les pays, de sorte que la main-d'œuvre féminine atteint actuellement plus de 40% du total dans de nombreux pays. De même, la part de la main-d'œuvre d'un niveau d'éducation élevé a progressé de façon significative.

Modifications des conditions du marché.

3) Modification de la concurrence sur les marchés des produits. Les années 70 et les années 80 ont vu une nette détérioration de la position des employeurs sur le marché de la production, et donc un déclin des syndicats, par suite de : la déréglementation ou la privatisation des industries principales comme celle des communications ou des transports; le renforcement de la concurrence internationale (aux E.-U. et dans les pays européens membres de l'OCDE le taux des

exportations plus celui des importations dans le PNB a pratiquement doublé au cours des deux dernières décennies); et, tout au moins en ce qui concerne les E.-U., l'avènement d'entreprises non syndicalisées au sein de bastions syndicaux traditionnels comme la construction.

4) Accroissement de la mobilité internationale des capitaux. Ces dernières années, le flux de capitaux entre pays a atteint des proportions énormes, laissant présager que les syndicats, de quelque pays qu'ils soient, auront de plus en plus de difficultés à réclamer des augmentations salariales au détriment du capital, ce dernier pouvant menacer de fuir à l'étranger si les bénéfices diminuent.

5) La récession économique mondiale. Durant les années 70 et les années 80 certains pays ont vu leur taux de chômage égalier celui de la crise de 1929. Ces taux ont atteint leur point culminant depuis la guerre, même dans des pays où l'emploi augmente comme aux E.-U. Par ailleurs, ces pays ont aussi été caractérisés par une faible croissance de leur productivité et de leur PNB. Une telle situation limite évidemment les possibilités d'augmentation des salaires réels ou alors, si augmentations il y a, elles sont accordées au détriment de l'emploi.

Changement de l'opinion.

6) Réapparition de l'idéologie de marché et du sentiment anti-syndical parmi le patronat. Contrairement à la situation

qui existait lors du crash de 1929, dont le monde des affaires et le capitalisme sauvage étaient tenus pour responsables, de nombreux observateurs dénoncent actuellement les syndicats et le manque de flexibilité du marché de l'emploi - entraîné par des programmes sociaux entretenus par les syndicats et des salaires réels élevés. Le patronat, qui semblait s'être accommodé du syndicalisme et d'un marché de l'emploi réglementé, a adopté une attitude de plus en plus agressive en faveur de marchés libres. D'autre part, l'idéal du socialisme, qui, jadis, constituait l'objectif idéologique de nombreux leaders et activistes syndicaux, a beaucoup perdu de son attrait.

Les changements économiques et idéologiques survenus ces quinze dernières années ont affaibli le syndicalisme partout dans le monde. En ce qui concerne la structure analytique de l'économie, les modifications dans la structure de l'emploi et dans la démographie de la main-d'œuvre, la concurrence sur le marché, la mobilité des capitaux et le fléchissement économique ont réduit la demande de main-d'œuvre et accru son élasticité salariale potentielle, réduisant ainsi l'aptitude des syndicats à agir avec succès en se fondant sur des méthodes mises au point au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En outre, ce changement idéologique a forcé les syndicats à adopter un rôle de défenseurs d'un statu quo, dans une période de progrès économique léthargique, et a donné aux adversaires un rôle de pêcheur d'une nouvelle utopie sous la bannière du laisser-faire.

Effets sur le syndicalisme: la crise aux Etats-Unis vue par rapport aux autres pays.

Les conséquences des changements cités ci-dessus sur le syndicalisme aux Etats-Unis ont été tout simplement désastreuses (tableau 1). De 44% au milieu des années 50, le taux de syndicalisation des travailleurs salariés et appointés est retombé à seulement 14,6% en 1985, un recul de plus d'un point et demi par an ayant été enregistré depuis 1980, année au cours de laquelle Reagan fut élu président des Etats-Unis. De plus, le déclin du taux de syndicalisation dans le secteur privé ne s'explique pas seulement par une incapacité à organiser sur le plan syndical les industries nouvelles et en expansion dans une période d'emploi accru. Les effectifs ont baissé d'environ trois millions au cours des années 80 et le taux de syndicalisation a diminué dans la presque totalité des industries de fabrication. Dans le secteur des services en expansion, où les syndicats doivent être présents s'ils veulent rester une force importante sur le marché du travail dans son ensemble, les syndicats américains ont non seulement été incapables d'effectuer des percées significatives mais ils ont vu en outre leur faible densité décroître aussi rapidement que dans les secteurs producteurs de biens. Comme les Etats-Unis sont souvent considérés comme la première économie capitaliste et que leur marché du travail, de plus en plus déréglementé, est considéré par beaucoup comme un modèle pour l'Europe occidentale, se pose la question de savoir dans quelle mesure l'expérience américaine peut préfigurer ce que sera demain le syndicalisme dans le monde occidental.

TABLEAU I
Taux de syndicalisme dans l'industrie américaine
1980-85

	1980	1985
Secteur privé	23,0	14,6
Services	13,5	9,8
Transports et services publics	48,4	37,0
Commerce	10,1	7,2
Finance, assurance, immobilier	3,2	2,9
Services	8,9	6,6
Production de biens	30,5	24,1
Industries extractives	32,0	17,3
Construction	30,9	22,3
Industries manufacturières	32,3	24,8
Administration	35,9	35,8

Sources : Bureau of Labor Statistics, tabulations of current population Summary tapes, 1980 May; Annual tape.

Mon analyse des causes du déclin du taux de syndicalisation aux Etats-Unis suggère qu'il est fort peu probable qu'on assiste à la même évolution en Europe (5). Le recul rapide du taux de syndicalisation aux Etats-Unis et l'incapacité, constatée jusqu'à présent, des syndicats américains à développer leur présence dans le secteur des services en expan-

sion sont dus à l'intervention d'institutions américaines distinctes qui gèrent la syndicalisation plutôt qu'à l'action de grandes forces économiques susceptibles de menacer la viabilité du syndicalisme proprement dit.

Trois faits me conduisent à cette conclusion. Tout d'abord, une comparaison des changements intervenus dans le taux de syndicalisation à travers les pays occidentaux, dont les économies ont toutes subi des changements structurels semblables à ceux qui se sont produits aux Etats-Unis, montre que nulle part ailleurs le taux de syndicalisation n'a régressé autant qu'aux Etats-Unis. En effet, si le taux de syndicalisation (de l'avis général, un critère insuffisant pour mesurer la force syndicale dans certains pays) a baissé d'une manière significative au Japon et diminué quelque peu au Royaume-Uni et dans certains pays européens, il a progressé ou s'est stabilisé dans d'autres pays, y compris le Canada, pays auquel on compare habituellement les Etats-Unis (tableau 2). De plus, un examen des tableaux fait apparaître qu'il n'y a pas de rapport économique évident avec le modèle différentiel de changement de taux de syndicalisation qui puisse suggérer l'action d'une force économique prépondérante contre le mouvement syndical. Le taux de syndicalisation a reculé dans des pays qui ont connu une augmentation rapide de l'emploi (Etats-Unis et Japon), alors qu'il a progressé dans d'autres pays où l'emploi s'est accru (Canada). Il a baissé dans les pays qui connaissent le taux de chômage le plus bas, à savoir le Japon, ce qui n'a pas été le cas en Suède. Et ainsi de suite.

TABLEAU II
Taux de syndicalisation dans une sélection
de pays développés.

	1956	1970	1980	1984-85
Etats-Unis	31	30	23	18
Japon	34	35	31	29
Pays-Bas	42	40	41	38 ^c
Royaume-Uni	45	50	56	53
France	21 ^a	23	19	—
Italie	28	39	50	45
Canada	31	34	38	40
République fédérale d'Allemagne	38	36	41	42
Suisse	30	29	34	33 ^d
Danemark	54 ^b	64	75	—
Australie		56	55 ^c	
Suède	68	73	87	92 ^d
Autriche	67	64	60	61 ^e

Sources : Etats-Unis : Bureau of Labour Statistics ; Japon : ministère du Travail ; Royaume-Uni, Pays-Bas et R.F.A. : J.P. Windmuller (données mises à jour) ; Suisse, Danemark, France : L. Troy et N. Sheffin Union Source Book ; Italie, Gironna et Pisani ; Autriche : Duda et Todtling ; Canada : Ashenfelter et Card.

Notes : (a) 1962 ; (b) 1960 ; (c) 1982.

La nature politique des activités syndicales fait du taux de syndicalisation un faible critère d'influence.

Ensuite, aux Etats-Unis, des enquêtes sur le souhait des travailleurs d'avoir une représentation syndicale montre que la désyndicalisation du marché du travail américain n'est pas due à la disparition du souhait des travailleurs de se syndiquer ou à un souhait de syndicalisation moins affirmé dans les secteurs ou groupes en expansion que dans les secteurs ou groupes traditionnels. Les femmes manifestent une plus grande propension à se syndiquer que les hommes, et sont plus nombreuses à être syndiquées ; alors que les cols blancs du secteur privé s'intéressent un peu moins à la représentation syndicale que les ouvriers, les syndicats ont réussi à syndiquer au cours des vingt dernières années le personnel du secteur public, essentiellement composé de cols blancs. Aujourd'hui le groupe le plus syndiqué des Etats-Unis est celui des femmes titulaires d'une maîtrise, à savoir les professeurs, lesquelles au début des années 60 étaient considérées comme ne pouvant pas être syndiquées à cause de leur professionnalisme et de leur sexe. Dans l'ensemble, la proportion de travailleurs non syndiqués qui souhaitent une représentation syndicale est la même qu'au cours des dernières décennies, à savoir un tiers.

Enfin, il ressort de comparaisons entre le secteur des services et celui de la fabrication concernant l'action des syndicats sur les salaires que là où les syndicats sont présents, ils sont capables de faire autant pour leurs membres occupés dans les secteurs non traditionnels que pour ceux actifs dans les secteurs traditionnels, bien que l'action des syndicats tende à être moins nette sur les traitements des cols blancs que sur les salaires des ouvriers (tableau 3 ; Les travailleurs syndiqués dans le secteur des finances, de l'immobilier et des assurances sont principalement des cols blancs). Un exemple spécifique d'un syndicat efficace dans le secteur non traditionnel nous est fourni par le Communications Workers of America (CWA), un syndicat qui compte de nombreux travailleurs et qui a réussi aussi bien à améliorer le statut économique des femmes qu'à maîtriser le changement technologique.

TABLEAU III
Estimation des effets de la syndicalisation sur les
salaires de l'industrie américaine : 1984

Production de services	
Transports et services publics	0,24 (0,01) ^a
Commerce	0,28 (0,01)
Services	0,17 (0,01)
Finances, assurances et immobilier	0,07 (0,03)
Production de biens	
Construction	0,46 (0,01)
Industries manufacturière	0,16 (0,01)

Sources : Calculs effectués sur la base de l'enquête sur les consommateurs pour 1984, avec des contrôles quant à l'âge, la formation, le sexe, la race et la profession.

Note : Erreurs types entre parenthèses.

Transnational unions and bargaining *

Generally speaking, the trade unions [surveyed in the ILO questionnaire] seemed quite favourable to the development of at least some form of transnational industrial relations, including meetings with the top management of MNEs. However, this feeling did not extend to any concrete demand for anything which could be described as transnational collective bargaining. For the Japanese branch of the IUF, there is no need for trade union involvement at headquarters level of the company: «the parent company will not impose any influence on labour problems at local subsidiaries», thus «local people take care of labour matters». On the other hand, many unions have been involved in one way or another in international consultations or negotiations with companies' headquarters or other unions. The French FNAF union recalls that, during a conflict at a BSN subsidiary in Belgium, Belgian trade unions asked it to intervene at BSN management in France, and that the same request occurred during a dispute at the Danone CO. in the United States.

No ambiguity towards the prospect of transnational industrial relations exists among the employers, with most expressing a strong opposition to such developments. A former Nestlé chairman has called attention to the possible contradiction in the demands which may result from these discussions if MNEs are required on the one hand to conform to local national customs while being asked on the other hand to take internationally valid engagements (1).

In general, the emphasis of these requests is placed on employment and related production and investment questions. Unions raise the argument that policies regarding production, planning and investment affecting manpower levels are generally based on a global approach by the companies' headquarters. A virtually universal concern expressed by the unions in that respect is their lack of sufficient information on the whole international activity of the MNEs. Having such information would facilitate the workers' understanding of managerial decisions and enable them to assess their probable effects in the parent company and subsidiaries. However, most of the managements appear to be against an automatic and general broadening of the information given to workers' representatives to include the whole of their group. A

* Excerpt from *Social and Labour Practices of Multinational Enterprises in the Food and Drink Industry*, ILO Geneva, 1989.

recent article summarising the latest trends in union-management contracts at the regional/international level is inconclusive about whether there has been a resurgence of interest in transnational contracts, although examples from the food industry are cited (2).

Since 1970, the International Union of Food and Allied Workers' Associations (IUF), a world-wide federation of about 200 trade unions in 66 countries and representing 2.2 million workers in the industry, has been developing a long-term strategy aimed at four objectives :

- the creation of an information and research service covering all the multinationals in the food and drink industry; more than 70 company profiles had been published as of 1985;
- the co-ordination of solidarity actions undertaken by its affiliates in the case of dispute with a multinational;
- the implementation of continuous international action with regard to some companies and the establishment of world councils to follow their activities ;
- the initiation of international negotiations, co-ordinated by or centralised with the head offices of multinationals, to discuss problems affecting a number of countries, or a specific multinational enterprise.

As a result of international unions' activities, a trend towards transnational interactions is slowly but gradually taking shape in a number of countries. However, it is difficult to estimate the direct outcome of transnational types of actions. The management of multinationals will insist that any subsequent actions or strike settlements were not due to the transnational union pressures. The unions will make the opposite claim that such pressures were one major element which influenced management's change of attitude.

BSN was the first multinational company to discuss labour problems with unions at international level, in 1972. Since then, informal contacts have been maintained.

Coca-Cola has been the target of one of the largest international campaigns, which started in 1980 shortly after the beginning of the dispute at its Guatemala bottling franchiser. In Sweden, the five IUF's affiliates organised a nationwide campaign including a three-day stop of Coke production, a four-day consumer boycott and protest meetings. During the five years of the conflict, several unions in various coun-

tries exerted pressure on Coca-Cola which seems to have contributed substantially to the conclusion of an agreement in 1985.

As regards Nestlé, the IUF has also supported a campaign which goes much beyond traditional unions' concerns for wages, workers' rights or conditions of work; the adhesion of the company to the marketing codes for infant formula products, as laid down by the World Health Organisation, and the boycott of Nestlé's products which followed and was lifted at the end of 1984 when Nestlé changed its attitude with regard to the marketing of infant formula products (3).

Unilever seems to be most reluctant towards the idea of transnational negotiations. The central management of the group has replied to every request for an international meeting that «at Unilever there is no ambiguity about the fact that it is the subsidiaries and the national managements in the various countries that are responsible for industrial and personnel relations». But it must be noted that what claimed to be Europe's first cross-frontier labour demonstration directed at a single company was aimed against it. It took place in November 1985 in Rotterdam and was organised by a committee of national union representatives, backed by the IUF, after the latter had been refused a meeting with Unilever management to discuss the company's current rationalisation plans in Europe. About 2,000 people took part in the protest, bringing with them a petition signed by some 100,000 of Unilever's 150,000 European employees (4). It is too early yet to assess whether this event will remain isolated or will open a new era of international labour relations.

(1) Statement of Pierre Leotard-Vogt, in United Nations: *Summary of the hearings before the group of eminent persons to study the impact of multinational corporations on development and international relations* (New York, 1974), ST/ESA/15.

(2) H. Northrup et al.: «Multinational union-management consultation in Europe: Resurgence in the 1980s?», in *International Labour Review*, Vol. 5, 1988, pp. 525 ff.

(3) Summary of activities presented by the IUF Secretariat at its 20th Congress, Geneva, 1985.

(4) See *Industrial Relations Europe*, Nov. 1985 and «Gewerkschaft attackiert Unilever», in *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 4 Nov. 1985.

Que les changements économiques des années 70 et 80 ne nécessitent pas un affaiblissement de l'organisation syndicale du genre observé aux Etats-Unis ne signifie pas bien entendu que les effets de ces changements soient nuls. Sans ces changements économiques, les employeurs n'auraient pas eu la possibilité de réduire la puissance des syndicats dans l'économie. Ce qui a permis aux employeurs de traduire cette possibilité dans les faits aux Etats-Unis, ce sont le système américain des élections de représentation patronnées par les pouvoirs publics, lesquels doivent déterminer qui sera représenté par les syndicats, ainsi que la politique traditionnelle des syndicats qui consiste à négliger les travailleurs extérieurs aux entreprises organisées sur le plan syndical. Alors qu'à l'origine le processus électoral de désignation de la représentation syndicale avait pour but de permettre aux travailleurs d'acquiescer le statut de syndiqué sans l'intervention de l'employeur, il est devenu un combat entre les syndicats et les employeurs, ces derniers consacrant d'énormes moyens à des campagnes dirigées contre la syndicalisation, pouvant aller de l'embauche de spécialistes dans la lutte contre les syndicats jusqu'à des licenciements illégaux et des tactiques de choc pour lesquels les peines prévues sont légères. Si le mode de syndicalisation des travailleurs était le même aux Etats-Unis qu'au Canada, où il est interdit aux employeurs de jouer un quelconque rôle dans le processus, le taux de syndicalisation américain serait du même ordre de grandeur que celui du Canada.

En bref, il ressort des enquêtes que les changements économiques survenus dans les pays développés ont été une condition nécessaire mais non suffisante de l'affaiblissement de l'organisation syndicale. Ce sont les institutions particulières qui gouvernent les mouvements syndicaux de chaque pays qui déterminent les effets des changements économiques sur le taux de syndicalisation. Là où les employeurs jouent un rôle dans la syndicalisation, comme c'est le cas aux Etats-Unis, les changements de conditions ont donné aux employeurs des incitations et des armes pour mener une politique efficace de désyndicalisation. En revanche, là où la syndicalisation est déterminée par les syndicats et les travailleurs, si l'influence syndicale a pu diminuer, l'organisation syndicale quant à elle n'a pas nécessairement été mise en péril.

Différences au niveau des défis nés des changements

Jusqu'à présent j'ai abordé les différentes caractéristiques des changements de contexte, sans opérer une différenciation des défis. Comme les changements sont en fait indépendants, ayant chacun des effets différents sur la société, il est important d'examiner quels seront les effets de chacun de ces changements sur le syndicalisme.

Les changements dans la structure de l'emploi et la composition de la main-d'œuvre mettent les syndicats devant le défi de mettre en place de nouveaux services pour attirer les travailleurs non traditionnels. Aux Etats-Unis, les syndicats ont relevé le défi avec succès dans le secteur public mais non dans le secteur privé; au Royaume-Uni, les syndicats ont fait leur entrée dans le secteur privé occupant des cols blancs (6); dans les pays où le taux de syndicalisation est plus élevé, les syndicats des employés se sont organisés avec succès, ne serait-ce que pour représenter les cols blancs face aux puissants syndicats ouvriers. Comme les syndicats ont au fil de leur histoire changé leur message et leurs activités pour attirer de nouveaux groupes de travail-

leurs, il n'y a rien dans l'accroissement du nombre de cols blancs dans le privé ou du nombre de travailleurs féminins ou cultivés qui puisse être préjudiciable au mouvement syndical. Au début, il peut y avoir quelques difficultés à syndiquer ces travailleurs, mais il a fallu également beaucoup d'efforts pour syndiquer les ouvriers de la grosse industrie à une époque où les syndicats avaient encore un caractère artisanal.

L'affaiblissement de leur position sur le marché dû à la déréglementation, au commerce international et à la mobilité du capital constitue pour les syndicats un problème plus grave, car il limite les possibilités des syndicats d'accroître les salaires et d'améliorer les conditions de travail sans risquer de provoquer des pertes d'emplois. Il y a cependant une différence fondamentale entre le problème né de l'affaiblissement de la position sur le marché dû à une concurrence accrue entre les producteurs intérieurs résultant de la déréglementation (ou de tout autre élément) et le problème né de l'affaiblissement de la position sur le marché dû à la concurrence en provenance des producteurs étrangers.

Dans les industries des biens non commerciaux qui comprend la plus grosse partie du secteur de plus en plus important des services, les syndicats peuvent occuper une forte position sur les marchés en syndiquant la main-d'œuvre concernée et en mettant en place des structures de négociation appropriées et ensuite se mettre à poursuivre la politique traditionnelle sans la crainte de pertes d'emplois significatives. En revanche dans le secteur des biens commerciaux, qui comprend la plus grande partie de l'industrie manufacturière, la syndicalisation des travailleurs concernés n'implique pas une puissance économique sur les marchés des produits de ces travailleurs. Pour réussir dans leur entreprise les syndicats doivent dépasser le stade de la syndicalisation et de la négociation axées sur une amélioration des salaires et des conditions de travail: ils doivent axer leurs efforts sur l'amélioration de la productivité et de la position concurrentielle, ce qui peut nécessiter de nouvelles formes d'organisation (représentation des travailleurs au conseil d'administration), des négociations sur les décisions en matière d'investissement ou de nouveaux modes de rémunération comme la participation aux bénéfices; ou sur la négociation sur des réductions salariales significatives, comme l'ont fait plusieurs syndicats américains; ou, autre solution, ils doivent rétablir leur position de force sur le marché en portant la négociation sur le plan international. La nécessité d'une coordination au-delà des frontières nationales apparaît le plus clairement lorsque des syndicats se trouvent devant des sociétés multinationales qui peuvent facilement transférer la production d'un pays à l'autre au gré des circonstances. A la longue les syndicats d'un seul pays ne sont plus en mesure de négocier avec quelques chances de succès avec les sociétés multinationales que ne le sont, les travailleurs d'une entreprise lorsqu'il y a des entreprises concurrentes dans le secteur.

Si surprenant que cela puisse paraître à ceux qui voient les syndicats comme étant forts dans l'industrie manufacturière et faibles dans les services, je crois qu'en l'absence d'une coordination internationale en matière de négociation, la syndicalisation de type traditionnel prospérera davantage dans le secteur des services, et que sans changements importants dans la façon dont les syndicats travaillent dans l'industrie manufacturière, les syndicats courent de plus grands risques de tomber en désuétude dans cette dernière que dans les industries de biens non commerciaux.

Le ralentissement de l'activité économique met les syndicats devant le défi d'assurer une coordination multinationale. Dans ce domaine, certains pays dont la France et les Etats-Unis ont à différentes époques et à différents niveaux mené des politiques d'expansion qui sont soit vouées à l'échec, soit la cause de déséquilibres commerciaux/mouvements de capitaux insoutenables. Comme les banques centrales et les ministres des finances qui assistent aux sommets économiques semblent incapables de mettre au point une stratégie commune d'expansion macro-économique, pendant que d'un autre côté certains se déclarent partisans d'une plus grande flexibilité du marché du travail et de

changements institutionnels lesquels, indépendamment de leurs avantages et inconvénients, ne sauraient avoir que des effets marginaux sur les questions économiques mondiales, il semble appartenir aux syndicats d'exercer des pressions en faveur d'une expansion conjointe des économies nationales. Si les syndicats mettent de s'engager dans de telles revendications de coordination ils sont certains de perdre leur capacité d'influencer les politiques nationales macro-économiques, la réponse conservatrice (et correcte) étant que l'expansion d'un seul pays ne peut que déboucher sur une crise de la balance des paiements.

La réaction du mouvement syndical aux Etats-Unis.

Jusqu'en 1985, les syndicats américains ont essayé autant que possible, de nier l'existence de la crise à laquelle ils se trouvaient confrontés, préférant consacrer leurs ressources à la politique nationale et à la recherche d'augmentation de salaires et d'allocation intenable plutôt que d'assurer la tâche combien plus difficile d'organiser les travailleurs, qui ne l'étaient pas encore, dans un nouveau contexte économique. La publication du rapport de Comité sur l'évolution du travail de l'AFL—CIO (présidé par Thomas Donahue, secrétaire-trésorier de l'AFL-CIO) a mis un terme à cette situation. Pour la première fois, les syndicats américains ont publiquement reconnu les difficultés qu'ils éprouvaient à agir dans ce nouveau contexte économique ainsi que l'échec des politiques et des méthodes utilisées jusqu'alors. Permettez-moi de citer quelques extraits des recommandations proposées dans ce rapport.

«... Tout d'abord, les syndicats doivent imaginer et mettre en œuvre divers modèles de représentation des travailleurs adaptés aux besoins et aux desiderata des différents groupes ».

«Il faut envisager d'établir de nouvelles catégories pour les travailleurs qui ne sont pas occupés dans une firme organisée syndicalement».

«Il faudrait faire une étude de faisabilité afin de déterminer quels services peuvent être offerts sous le meilleur rapport prix-qualité; quels seraient les supports les plus appropriés pour offrir ces services et à qui ces services devraient s'adresser».

H est permis de se féliciter du fait que ce rapport établit un relevé réaliste de la situation des syndicats, qu'il suggère une rationalisation et une expérimentation de l'organisation et des négociations collectives et qu'il s'écarte résolument de la ligne habituelle. Les recommandations visant à imaginer de nouveaux types d'affiliation, indépendamment de la négociation collective, constituent une rupture décisive avec la ligne de conduite historique du syndicalisme américain, se rapprochant plus, en ce qui concerne l'esprit, de la politique des « Chevaliers du Travail » (Knights of Labor) de jadis que de l'AFL de l'époque de Sam Gompers. Les recommandations visant à mettre au point de nouvelles stratégies d'organisation et à poursuivre de nouveaux objectifs susceptibles de séduire les nouveaux groupes de travailleurs, comme les femmes dans le secteur des services, représentent une autre rupture décisive avec les lignes de conduites antérieures.

Etant donné le caractère fort décentralisé du mouvement syndical américain (l'AFL-CIO ne négocie en faveur de personne, et beaucoup de syndicats nationaux n'ont que peu de pouvoir sur leurs sections locales), le succès ou l'échec des recommandations dépendra, en premier lieu, de la réaction qu'elles susciteront du côté des syndicats autonomes et des sections locales et ensuite, bien sûr, de la question de savoir si ces recommandations sont suffisantes pour contrer la crise.

Jusqu'à présent, il semble que les syndicats aient réagi favorablement. Certains syndicats importants ont déjà modifiés leurs statuts en vue d'accueillir des «membres associés » extérieurs à leur domaine de négociation. Les travailleurs ont également accueilli favorablement des innovations telles que la nouvelle carte de crédit syndicale, les programmes d'assistance juridique proposés, les programmes d'assurance ainsi que la possibilité de bénéficier de tous ces services en dehors du domaine de négociation collectif.

Au sujet de l'attitude agressive du patronat, le rapport recommande d'une part que les syndicats américains recherchent la coopération avec le patronat dans les domaines où la compétitivité s'accroît et, d'autre part, qu'ils lancent des « campagnes concertées » visant à accroître le coût des activités anti-syndicales en exerçant des pressions sur les entreprises en d'autres endroits que les lieux de travail. A ce sujet, notons que les fonds de pension syndicaux ont déjà été utilisés à une échelle réduite (réduite en partie par les responsabilités fiduciaires juridiques) afin de pénaliser les entreprises anti-syndicales.

Comment ces réactions correspondent-elles aux facteurs de changement décrits ci-dessus?

En ce qui concerne la modification de la structure de l'emploi, les innovations que l'on note dans les efforts d'organisation et dans ce que les syndicats promettent à leurs membres (ou membres potentiels) me semblent être la meilleure chose à faire pour le mouvement syndical, mais il est peu probable qu'elles feront plus qu'enrayer le déclin. Si l'on se réfère à l'expérience historique, il faudrait de nouveaux syndicats et des types d'institutions dont personne ne peut actuellement prévoir l'évolution. Dans le passé, ceux-ci ont grandi dans les secteurs en expansion, parmi les travailleurs qui sont mieux parvenus à comprendre les besoins et les lignes de force que les syndicats AFL-CIO plus anciens.

En ce qui concerne les changements dans la concurrence sur le marché et le fléchissement économique, les syndicats américains ont livré la preuve de leur aptitude à réagir face aux nouvelles réalités économiques. Ils ont fait des concessions dans les industries de produits commerciaux et dans les entreprises déréglementées afin de sauvegarder des emplois et ils ont recherché la coopération avec la direction en vue d'accroître le pouvoir concurrentiel. Par ailleurs, la nécessité de nouer des relations étroites avec des syndicats étrangers afin de raffermir la puissance syndicale n'a pas été suffisamment reconnue, ni dans le rapport de l'AFL-CIO, ni ailleurs.

En conclusion, il est malheureux de constater que les syndicats américains n'ont opposé aucune réaction appropriée au défi idéologique de la droite. Selon mon opinion personnelle, il s'agit là du principal point faible dans la réaction de l'AFL-CIO contre la crise. Attirer et organiser les travailleurs dans les nouveaux secteurs de l'économie requiert une armée de gens dévoués (on ne devient pas militant syndical dans le but de s'enrichir) qui ont une vision claire de la direction dans laquelle s'achemine l'économie. A l'heure actuelle, cette vision de l'avenir fait défaut au mouvement syndical américain et au mouvement syndical en général. On ne peut qu'espérer que l'effort soutenu des syndicats américains et étrangers en vue de faire face au nouveau contexte sera suivi d'autres efforts visant à redéfinir les objectifs et à

se constituer une nouvelle raison d'être dans la société post-industrielle. Si mon analyse est correcte, la réalisation de ces objectifs nécessitera une coopération syndicale internationale bien plus importante que tout ce que l'on a connu jusqu'à présent.

Notes

- (1) Rubery, Jill. « Trade Unions in the 1980s : the Case of the United Kingdom », p. 66 in Edwards, Richard, Paola Garonna, and Franz Todtling (editors), *Unions in Crisis and Beyond* (Auburn House, Cambridge Mass 1986).
- (2) Paola Garonna and Elena Pisani, «Italian Unions in Transition :The Crisis of Political Unionism», in Edwards, *et al.*
- (3) François Sellier and J-J Silvestre, «Unions Policies in the Economic Crisis in France», p. 222 in Edwards, *et al.*
- (4) Lennart Svensson, «Class Struggle in a Welfare State in Crisis:From Radicalism to Neoliberalism in Sweden», p. 302 in Edwards, *et al.*
- (5) Freeman, R. «Why Have Unions Been Losing Representation Elections?» NBER Working Paper. Also, «The Effect of the Union Wage Differential on Management Opposition and the Decline of Unions », NBER Working Paper.
- (6) Rubery, p. 82 fait état d'un taux de syndicalisation des cols blancs, dans l'industrie manufacturière, s'élevant à 42% en 1979.



«OUR COMMON FUTURE» A Latin American Perspective

This is an Abstract of a Report (in Spanish) from a Workshop organized by the Centro Tepoztlán and the Latin American Program for Environmental Systems (PLASA) held at Tepoztlán, Morelos, Mexico, October 1-3, 1987, with the cooperation of the Mexican Ministry of Urban Development and Environment, the UNEP Regional Office for Mexico and the Caribbean, and the Friedrich-Ebert Foundation.

Our common future: a Latin American perspective

In response to the publication in April, 1987, of *Our Common Future*, a report by the World Commission on Environment and Development chaired by Mme Gro Harlem Brundtland, Prime Minister of Norway, a Workshop was organized by Centro Tepoztlán (Tepoztlán, Morelos, Mexico) and the Latin American Program for Environmental Systems (PLASA, Santiago de Chile), with the support of the Mexican Ministry of Urban Development and Environment, the UNEP Regional Office for Mexico and the Caribbean, and the Friedrich-Ebert Foundation, to analyze the Report and its recommendations and to offer the viewpoint of a number of Latin Americans who have participated, nationally and internationally, in environmental affairs. The Workshop gathered about 20 persons from Mexico, Brazil, Colombia, Cuba, Venezuela, Panama, Argentina, Chile, and international agencies, as well as academic and non-governmental bodies in Mexico. It was held at the facilities of Centro Tepoztlán during October 1-3, 1987.

Introduction and General Remarks.

The Workshop agreed with the general proposition put forth by the Report: that the growing inequality between rich and poor countries is the single most important environmental and development issue of the planet, and that the concept of «sustainable development» must be brought to the fore in national and international policy - this being a particularly important departure from the positions taken at the 1972 UN Conference at Stockholm and during the UN debates on the «development decades».

However, the Report fails to propose to governments and international agencies a plan of action to be followed, no doubt due to the eventual difficulty in reaching agreement on

structural changes needed. The Report, in spite of its fine definitions, tends to regard environmental damage and deterioration *per se*, that is, as the result of development, rather than the interrelationships between society and nature, in their particular forms, as the main focus. This should now be done as part of the follow-up. It should also be noted that not only are the «poor» responsible for environmental destruction, but also the different social actors, including transnational corporations, that have determined the particular use of resources that has resulted in the present situation. The Report tends to reflect the cultural perspective of the industrially-advanced countries, while it neglects other cultures, in particular those of the developing nations. The Report fails in many instances to discuss certain matters in depth, e.g., the role of technology as such.

The Workshop was unable to cover all matters in the Report. The following summarizes the main discussions.

Energy.

The energy crisis is not seen in the Report as one of the chief results of the world economic crisis. In addition, the Report fails to show how current productive systems have become wasteful, entropic and environmentally damaging through the forms of use of energy. In particular, the intensive use of petroleum is linked to the particular technological patterns adopted. The oil crisis and international price fluctuations are far from being the result of market interplay, as the Report seems to suggest. In the case of non-conventional energy, more attention should have been given to the real prospects for their use, given existing constraints. Solar energy in Latin American would seem to offer better prospects than the Report indicates.

The Report does not take a clear stand on nuclear energy and tends to minimize technical problems and the environmental implications, especially with regard to treatment of nuclear waste. Moreover, the Workshop feels that sustainable development is not consistent with the use of nuclear energy.

(*) The two texts that follow did not reach us on time to be published in the two special issues devoted to environmental problems (*Transnational Associations 2* and *3/1989*), and should be referred to the studies published in these issues on the same topic.

Food security.

The Workshop considers modern agriculture to emphasize export crops as against local food supply. Furthermore, modern agriculture neglects the build-up of an organic and ecological agriculture in developing countries. This should have been given more emphasis in the Report.

Technological change. To achieve sustainable development, the ecological, cultural, ethnic, economic, political and social factors of technology will have to be taken into account. Given the generation of most modern technology by the transnational corporations, there is a need, not sufficiently recognized in the Report, to strengthen local technological development, in a framework of international cooperation. This should include research and development on environmental protection, including human resource formation, and, in contrast, less emphasis on other objectives such as defense, consumerism, etc. A broad technological spectrum needs to be incorporated.

Industry.

The Report appears to hold that industrial growth is the sole possibility for development, and associates it with the patterns set by transnational corporations without considering alternatives. Consideration should have been given to outlining a pattern of industrial development involving a view of technology, energy and social implications consistent with environmental needs.

The urban challenge.

The Report fails to analyze the causes of the Third World urban crisis, and recommends solutions that have already been tried, unsuccessfully, in Latin America. It does not incorporate innovative ideas implicit in urban ecology, nor the question of public claims on urban rents. It does not cover the significant urban problems of the industrially-advanced developed countries of the world. The frame of reference for the problems of the new large cities of Latin America is quite different from the traditional: there are new technical possibilities, and such urban concentrations are characterized by both ambiguity and diversity. A systems approach is needed, with recognition of two basic strata in such cities - that of the well-to-do and that of the marginal low-income groups. Almost any policy aspect - business, transport, etc., and not only urban development and housing - affects the urban environment. Informal and underground economy sectors have some potential, but they are essentially mechanisms of survival and not structural solutions. The Report fails to mention that imported models of urban growth are not necessarily applicable to local conditions, particularly in view of the technology and the resources needed. Thus cities in the Third World are likely to be unviable unless the prevailing urbanization model undergoes important changes.

Peace and environment.

Although the Report recognizes that environmental stress is both cause and effect of political tension and armed conflict, it does not say that today the sustainability of development and the permanence of life are threatened even in the absence of nuclear holocaust. Conventional warfare, nuclear waste disposal and the aggressive technological style of human systems against ecosystems are inimical to sustainable development. A global environmental order would reinforce the struggle for peace.

The international economy.

The Report is accurate in describing the impact of the international economic crisis through worsening terms of trade, the external debt burden, stagnation of aid programs and rising protectionism. Austerity programs have been especially onerous given the debt burden. Growth has been interrupted and social objectives, including health, education, employment and environmental programs, have been largely abandoned. But its recommendations on transnational investments are illusory.

Education and environment.

There is literally nothing in the Report on *Our Common Future* on human resource formation and training as indispensable instruments of an equitable and sustainable development. Fundamental reforms are necessary, since the prevailing methods are based on the needs of the current industrial output and consumer demand patterns. Education and training are not linked to research on ecosystems and to the necessary culture relating to changes in the natural medium. The society/nature articulation is not reflected in scientific paradigms, so that human technological and cultural activity is not adequately rooted.

Proposals and follow-up.

Although many proposals outlined throughout the Report are quite acceptable and some can clearly be supported, they are likely to be lacking in effectiveness because the conceptual framework in which they are made is insufficiently integrative and systemic with respect to environment. It is worthwhile noting that in spite of the clear specification in Chapters 2 and 3 that the prevailing development models should be changed, that there is a need for alternative technologies and production systems, and that the structure and characteristics of international economic relations are leading to environmental deterioration, the proposals in successive chapters of the Report are reactive and symptomatic, unconnected and sometimes contradictory. The sector recommendations reflect an attitude favoring mitigation of problems and symptoms, rather than one of indispensable fundamental reforms.

As to the institutional recommendations, while many are quite acceptable, certain qualifications should be made:

(a) UNEP should certainly be strengthened in the UN system, but should not become a mere monitoring and evaluation agency. From a Latin American viewpoint, UNEP should be able, in the long run, to support priority regional and subregional programs long enough to make them viable. For this purpose, UNEP should be regionalized.

(b) A coordinating UN Board for Sustainable Development should not become a new UN program but should be implemented through reinforcement of UNEP and through establishing an environmental mandate in UNDP to be coordinated with UNEP. Moreover, all UN specialized agencies should, in their development support efforts, include the necessary strategic elements favoring sustainable development. UNEP could play an important role in strengthening the environmental capacities of the UN system agencies.

(c) The UN system, through its agencies and jointly with member governments, should incorporate in the educational processes elements that could make viable the sustainable development strategy.

(d) Binational efforts in the development of environmental programmes should be stressed, e.g. between Mexico and the U.S., Costa Rica and Panama, the River Plate basin, the Amazonian Pact, the Andean Pact.

(e) The performance of national environmental agencies in Latin America should be recognized, particularly in view of their search for new models of administration through high level coordination rather than through establishment of a ministry of Environment. The Latin American approach seems best suited to integrating the environmental dimension into development planning for the achievement of sustainable development objectives. Governments should become committed to setting up the necessary machinery for such coordination.

Civic participation.

Although present trends toward environmental deterioration cannot be changed at once, much can be expected from civil

society through its many groups, including political, religious, business, philanthropic, labor and other organizations. Links should be established with national and international networks, dissemination campaigns should be supported as well as all actions enabling citizen groups to be active.

Epilogue.

Given the diversity and plurality of views in Latin America on the subject-matter of *Our Common Future*, it should be important to promote regionalization in the follow-up on the Commission's report, so that the somewhat unilateral cultural vision it contains and its consequent tendency to impose a homogenized model of analysis and solution may be contrasted with actual experience, e.g. in Latin America, in order to enrich both the analysis and the proposals for action.

Tepoztlán, Morelos.
April, 1988

Address in Mexico City: Apartado Postal 20-401,
01000 Mexico, D.F., Mexico

A First Response to «Our Common Future»

By Environment Liaison Centre

This is a condensed version of the 5500 words ELC's commentary on Our Common Future. The original is available from ELC. This article highlights some aspects of the Report of particular concern to citizen groups, emphasising constructive NGO responses.

«Towards sustainable development»

There are several points that ELC feels would strengthen the Report's analysis. The report as a whole should consistently reinforce the concept that all those who are affected by development must participate in its planning and implementation, if it is to be truly sustainable. The capacities of citizens' organisations in developing countries must be strengthened, and these agents of sustainable development must participate at all levels of decision-making. Without them, sustainable development is most likely to make a false start. In addition, we must build awareness of the nature of sustainable development among both rural and urban populations, and we must educate and train those who are able to mobilise people, as well as opinion-leaders and decision-makers. Finally, the strategy of sustainable development must include the survival of all species, for humanity is not alone in this diverse and complex world.

«The role of international economy»

The Commission argues that for international trade to be truly beneficial, it must guarantee (1) the sustainability of ecosystems on which production and the global economy depend and (2) that economic partners are satisfied that the basis of exchange is equitable.

To begin to solve these problems, ELC adds to the WCED recommendations (found in the Report) these ideas: The NGOs in developed countries can intensify campaigns (a) to change life styles and consumption patterns in the North, resulting in less impact on the environment in the South -the hamburger one buys in Europe may contribute to deforestation in Central America (b) to decrease consumption of energy and other nonrenewable resources; (c) to improve the terms of trade between North and South; (d) to solve the debt crisis, including forgiveness of debt owed by poorer countries; (e) to pressurise bilateral and multilateral aid agencies for adoption of environmentally sound policies and to monitor those agencies, in co-operation with Southern NGOs, to ensure they implement those policies over the long run; (f) to aid Southern NGOs' struggle for a democratic transformation of their societies.

Citizens' organisation in developing countries, can (a) intensify work for sustainable development policies; (b) ensure that all development projects in their countries are environmentally sound, with no exceptions for projects whose aim is to pay external debt; (c) intensify their educational work; (d) work with northern NGOs to solve the debt crisis, including the possibility of default or other limitations on debt payment.

The Commission envisions a dramatic five- to ten-fold increase in a revitalised, sustainable global economy. While it poses several excellent conditions for such growth, ELC believes NGOs should ask whether these are not already too much growth at least in material terms - in the developed countries. Clearly NGOs must emphasise that the Report's conditions for growth are a minimum, since it is unlikely that the kinds of growth generally proposed for developing countries could ever satisfy the conditions of sustainable development.

«Food security»

The Report describes three kinds of agriculture : « industrial agriculture », which is capital and input-intensive (dominant in the developed countries); « green revolution agriculture », found in many countries of the South; and « resource-poor agriculture », which relies on uncertain rain rather than irrigation and is usually found in developing regions difficult to farm.

The ELC believes that citizens organisations can play a decisive role in improving agriculture. NGOs can educate and train rural people, particularly women, in techniques of sustainable agriculture that enhance the resource base on which agriculture depends. They can campaign against the dangers of pesticide abuse and advocate ecological methods of fighting weeds and pests. NGOs in the North can campaign against policies that degrade agricultural resources and depress agricultural productivity in developing countries.

The Commission describes biotechnology as having great potential to improve the quality of life of humanity. The ELC shares this view, but emphasises that these new technologies pose serious, possibly irreversible health, safety, environmental, and social economic risks. As biotechnology develops, ELC believes that citizens groups must have a major role in public policy debate on the subject ; should promote socially just and ecologically compatible technologies, such as regenerative agriculture, alternative crop protection strategies, preventive medicine, recycling of resources and wastes, etc. ; and should seek strict regulations for safe testing and introduction of new technologies.

The Report pays special attention to the dramatic erosion of species and whole ecosystems, subjects that are often neglected in development thinking.

ELC hopes that the Commission's commendable treatment of the problem will itself send a message to decision-makers. Unfortunately, the Report neglects the World Conservation Strategy, one of the first documents to recognise the link between conservation and development. Now being revised by IUCN, it can be used as a blueprint by NGOs to act on many of the Commission's ideas. The WCED suggests a tentative « World Trust Fund » for species conservation, but is weak in its support of environmental impact analyses of development projects, an already standard operating procedure at the US AID.

The Commission concludes that all of the environment and development problems in its Report should be

addressed by a UN Programme of Action on Sustainable Development. ELC suggests that this will be of value only if the international community is ready to commit the resources needed to carry out plans - a commitment it has failed at in the past.

ELC recommends that instead governments, in collaboration with NGOs, could move more rapidly by increasing support for IUCN's update of the World Conservation Strategy and adopting the WCS as an official guide to action ; by implementing national conservation strategies; by supporting IUCN's idea for a convention to protect tropical habitats; by supporting the Tropical Forestry Action Plan and ensuring popular participation in its implementation ; and by insisting that bilateral and multilateral aid agencies assess the environmental impact of their project.

The Commission reports that to ensure sustainable energy future, we must have sufficient growth of energy supplies to meet human needs, employ energy efficiency and conservation measures, recognise the risks to health inherent in most energy sources, prevent pollution and generally protect the biosphere. It emphasises energy conservation, fuelwood programmes, great caution regarding nuclear power and large scale use of fossil fuels, and rapid development of renewable energy sources.

ELC encourages NGOs to promote energy conservation, environmentally sound fuelwood programmes and renewable energy source. NGOs can also work to phase out all nuclear power plants; to oppose new fossil fuel plants and large hydro - dams unless it is shown conclusively that there is no conservation or small - scale renewable alternative; and to urge that government energy planning should emphasise how most efficiently to meet the end uses of energy rather than simply increasing supply.

Perhaps the most controversial conclusion of the WCED Report is its anticipation of a five- to ten-fold increase in world industrial output by the time the world population stabilises in the 21st century. That the Commission believes this can be done without environmental catastrophe is perhaps the single greatest statement of faith in the Report. Indeed, the conclusion is central to the Report's two major messages : that growth is essential to meet the basic needs of the world's poor, and that growth must be achieved on a sustainable basis.

NGOs must ask whether this level of production can possibly be achieved within the limits emphasised elsewhere in the Report, and whether such growth, particularly in developed countries, is necessary and desirable. ELC recommends that NGOs promote lifestyles and technologies consistent with sustainable development, insist that governments demand and all industry utilizes the highest standards of pollution control and materials and energy conservation, favour industries that achieve these standards and boycott those that do not, and work to ban nonessential, destructive products. NGOs can educate consumers about risky products, stimulate small co-operatives, advocate worker's participation in industrial management, and lobby for the principle of «Prior Informed Consent» before banned and restricted hazardous substances are exported.

Des groupements paysans aux militants bureaucrates

par Marie-Christine Guéneau*

*Très diverses d'un continent à l'autre, les O.N.G. du Sud ont en commun deux problèmes:
leur relation à l'Etat et leur bureaucratisation.*

En Asie, en Afrique, en Amérique latine, la naissance d'organisations non gouvernementales (o.n.g.) locales coïncide avec la crise à la fois économique et politique. Plus ou moins l'une ou l'autre selon le pays. De leur côté, des O.N.G. du Nord ont joué un rôle important en suscitant la création d'O.N.G. locales afin d'en faire de vrais partenaires.

L'histoire des O.N.G. du Sud par continent éclaire bien leur profil d'aujourd'hui. En Amérique latine, le début des années 70 voit défiler une série de coups d'Etat militaires. Chili, Uruguay, Bolivie, Argentine, Pérou. Sur le plan économique, les politiques libérales sont à l'honneur, le marché doit réguler le système. L'Etat se désengage du secteur social notamment. Les partis politiques de gauche sont interdits. Seule possibilité pour continuer un travail de transformation sociale: le non-gouvernemental. C'est l'époque des petits opérations de développement conçues comme une forme de résistance économique et politique. D'autres réseaux de type politique émergent: les anciens guérilleros qui, s'engageant dans une voie réformiste, se recyclent dans la vie civile, et les militants des droits de l'homme, qui rassemblent sur ce thème de larges secteurs de la population.

Puis, dans les années récentes, où les dictatures s'assouplissent, beaucoup de diplômés en exil rentrent dans leur pays: Uruguay, Brésil, Argentine, Chili, Haïti. Ils reviennent avec des idées nouvelles, mais sont à l'index de l'administration. Ils créent des organisations privées de développement.

A côté de ce courant politique, il existe un courant religieux important. Caritatif à l'origine, il devient plus engagé après Vatican II (1962). Puis, l'époque de la théologie de la libération voit le clergé s'engager radicalement aux côtés des pauvres. Aujourd'hui encore, l'Eglise joue un rôle très puissant de protection des organisations locales vis-à-vis de l'Etat. Nombreuses sont les associations de base qui travaillent sous couvert juridique et «diplomatique» de l'évêque.

En Asie, l'Inde occupe une place à part. Alors qu'aux Philippines et en Indonésie, les O.N.G. locales sont nées de chocs politiques - départ ou arrivée d'un dictateur- en Inde,

elles sont le produit d'une triple évolution de la société: celle des associations traditionnelles gandhiennes, celle des groupes politiques organisés qui s'intéressent à des voies réformistes après avoir éprouvé l'impasse de la politique radicale; enfin celle d'une nouvelle mouvance portée par les couches moyennes sensibles au mot d'ordre de l'Etat des années 70: «*Eradiquons la pauvreté*»; sa philosophie critique l'administration centralisée et corrompue et prône une action à la base avec des groupes locaux.

Pour pallier l'échec des politiques nationales

En Afrique, la crise économique est datée: 1973, année de la première sécheresse. La crise politique est celle de l'incapacité des Etats à gérer le quotidien dont ils se désengagent.

La communauté internationale constate l'échec des politiques nationales de grands projets et des sociétés de développement. Les O.N.G., se présentant pour partie comme une alternative à l'incapacité des Etats, gagnent la confiance des coopérations bilatérales, des organisations internationales et du public du Nord, qui leur manifestent un intérêt croissant. Dans le contexte favorable d'une aide financière disponible, des groupements paysans ont pu trouver les moyens de s'organiser et de gagner le statut d'O.N.G.

La présence d'O.N.G. locales est inégale selon les pays. Là où l'Etat central est puissant et organisé, les associations de base sont faibles, comme en Ethiopie, au Congo, en Angola. Au contraire, le Burkina, le Sénégal ou le Rwanda ont vu naître et se développer de nombreuses O.N.G.

En Asie et en Amérique latine, on peut distinguer deux types d'O.N.G.: d'une part, des associations de base formées, par exemple, des habitants d'un bidonville ou des paysans d'une coopérative; elles sont peu connues, disposent de faibles moyens financiers et s'essouffent rapidement; d'autre part, des O.N.G. - la majorité - qui sont de véritables institutions proches du bureau d'études. Offrant des services variés - étude, financement, formation, édition, etc. - elles connaissent le circuit et le langage des bailleurs de fonds internationaux et obtiennent d'eux les moyens nécessaires. Les cadres sont des hommes, jeunes (de 20 à 40 ans), diplômés du niveau secondaire ou supérieur, issues des classes moyennes urbaines. Travailler dans ce

* Docteur en économie, consultante. Article repris de *Croissance des jeunes nations* 310, nov. 1988, avec l'autorisation de l'auteur.

type d'O.N.G. n'est pas un choix de militant, mais une option professionnelle. Ces institutions se veulent au service des milieux défavorisés et de la base en général, mais sont en fait coupées d'elle. La communication entre les « intellectuels » et les paysans n'est pas si facile.

En Afrique, les O.N.G. locales sont beaucoup plus l'expression de mouvements populaires d'auto-promotion. Nombreuses sont celles, au Sahel notamment, qui sont nées d'authentiques groupements paysans. Les plus réussies sont basées sur des associations traditionnelles d'entraide, dont la vocation a été étendue vers une activité de développement. L'exemple type est celui des *naams*, au Burkina Faso, mais on pense aussi à des groupements de jeunes dans la vallée du fleuve Sénégal et en Casamance. Les leaders sont issus du milieu rural : émigrés de retour au pays, instituteurs, ressortissants d'un village.

Les profils des O.N.G. définis par continent expliquent la différence de réflexion et d'approche qui différencient les Africains et les autres. La réflexion macro-économique et politique en général est nettement plus avancée en Asie et en Amérique latine. En Afrique, l'action concrète prime et l'approche des problèmes part de la base. Dans les autres continents, elle est plus souvent issue d'une analyse politique globale.

Par ailleurs, les O.N.G. africaines, qui ont évolué dans un contexte dominé par les O.N.G. du Nord, revendiquent aujourd'hui fortement leur identité propre. Pour commencer, elles contestent le terme d'O.N.G. Au Sud, en effet, le non-gouvernemental est souvent compris comme anti-gouvernemental, ce que beaucoup d'Etats ne peuvent pas tolérer. De plus, le terme est historiquement connoté. C'est le Nord qui vient vers le Sud, avec son cortège de charité, de vérité, de technicité. Les O.N.G. africaines réclament à leurs grandes sœurs une redéfinition de leurs rôles respectifs. A elles le travail de terrain, et aux O.N.G. du Nord la sensibilisation de l'opinion publique et l'éducation au développement qu'elles seules ont les moyens d'entreprendre.

Sur le terrain, le travail des O.N.G. du Sud prend en général deux formes, l'une directe, l'autre indirecte, bien que les deux soient en fait très liées.

La forme directe demande un engagement et une présence importante de l'O.N.G. aux côtés des paysans. C'est, par exemple, la mise en place d'un dispensaire, la réalisation de magasins coopératifs, la mise à disposition d'intrants agricoles.

La forme indirecte est celle de conseil et d'encadrement, qui ne demande pas une implication à la base quotidienne. Ce sont, par exemple, les activités de formation de formateurs, d'animation de groupes, de séminaires spécifiques. Cette forme de travail est la moins répandue. En effet, l'activité des O.N.G. est très souvent conçue comme une réalisation d'équipements et de services mis à la disposition des populations. Elle vise plus rarement la transformation du tissu social et l'organisation même des bénéficiaires. L'objectif d'un projet de développement est presque toujours matériel, mesurable et palpable. Il est peu défini en terme d'organisation. Pourtant, si apprendre à pêcher est bien, permettre aux pêcheurs de s'organiser en coopératives capables de s'autogérer est mieux.

En Inde, beaucoup d'O.N.G. travaillent au mieux-être des groupes sociaux marginalisés (jeunes, femmes, intouchables), mais peu d'entre elles érigent leur organisation en contre-pouvoir à l'égard des catégories sociales traditionnelles. Il en résulte un impact moindre sur le plan du changement social.

A comparer les activités de terrain des O.N.G. du Sud et du Nord, on constate que les thèmes traités sont les mêmes; seules varient la manière d'aborder le travail, la méthodologie et la pédagogie. Cette similitude des opérations de terrain étonne, car elle n'indique pas de prise en compte plus importante de la dimension culturelle et des valeurs traditionnelles par les O.N.G. du Sud.

Les relations de ces O.N.G. avec l'Etat sont marquées par l'ambiguïté. D'un côté, elles s'opposent à l'Etat, faisant l'option de la société civile et d'un travail à la base en dehors de l'autorité publique. Et, d'un autre côté, elles collaborent, l'Etat étant difficilement contournable. Souvent, qu'elles en soient conscientes ou non, elles sont utilisées par l'Etat ou du moins lui sont utiles. Si, dans certains pays de dictature, des O.N.G. locales d'opposition sont tolérées par le pouvoir, c'est qu'elles remplissent une fonction spécifique indispensable.

Le débat n'est donc pas « complémentarité ou opposition », mais plutôt « complémentarité ou cohabitation ». Au chapitre de la cohabitation, on peut citer les cas où les O.N.G. se chargent de fonctions difficiles ou de régions éloignées que l'Etat n'arrive pas à prendre en charge. Par exemple, en Haïti, le S.O.E. assure des campagnes de vaccinations; au Burkina Faso, le CESA0 est à l'origine d'une politique de crédit rural. Un autre type de relation est celui d'une opposition à l'administration locale, malgré une complémentarité au niveau national. En Inde, le gouvernement central s'appuie sur les O.N.G. pour que soient appliquées sur le terrain les lois de redistribution des terres, dont la mise en place heurte les notables locaux.

La « conscientisation » est très mal vue

Question de fond: jusqu'où une O.N.G. locale peut-elle aller dans l'opposition? Dénonciation et critique de l'Etat sont difficiles à pousser très loin. Les O.N.G. qui mènent des activités d'éducation populaire et de « conscientisation » sont partout mal vues. Ainsi, au Zimbabwe, O.C.C.Z.I.N., qui donne des informations au public sur la répression dans le Matabeleland.

Au chapitre de la collaboration, la palette des relations est très variée. En Inde, existe un *Conseil des O.N.G.*, organe consultatif du Parlement. Au Burkina Faso, l'Etat propose aux O.N.G. de réaliser certains secteurs du Plan national de développement. Au Rwanda, chaque municipalité travaille fréquemment avec plusieurs O.N.G. Autre cas de figure: l'échange de cadres entre l'administration et les organisations privées. Enfin, on trouve des pays où l'Etat finance les O.N.G. pour des activités spécifiques et aussi pour leur fonctionnement institutionnel. Il s'agit dans ce cas, bien sûr, d'O.N.G. qui ne sont pas perçues comme une menace par le gouvernement: c'est le cas au Botswana. On trouve aussi des O.N.G. sous-traitants de l'Etat, créées ou non par lui. En Indonésie, P.P.S.E. se présente comme « un sponsor essentiel pour servir le prestige de l'Etat ». Le Vietnam et même la Chine pensent à utiliser cette recette. Pour conclure, les O.N.G. sont-elles des auxiliaires de l'Etat ou des francs tireurs? Les uns ou les autres, selon les pays; souvent, même, la réalité est bien emmêlée.

Qu'elles soient nées de mouvements populaires, ou plus fréquemment des classes moyennes, les O.N.G. du tiers-monde ont tendance à devenir peu à peu des institutions, voire des bureaucraties. Quelle peut être alors la capacité de leurs cadres à représenter la base? Quels garde-fous mettre

en place pour éviter que les O.N.G. deviennent des écrans au lieu de rester des porte-voix?

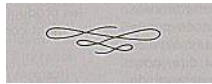
Par ailleurs, au-delà de l'impact sur le développement, qui est somme toute assez faible en raison de blocages structurels macro-économiques importants, l'enjeu véritable des O.N.G. est l'organisation des paysans, la structuration de la société civile. Les Etats l'ont bien compris. Or, la plupart des O.N.G. sont des institutions de services et ne visent pas l'objectif ultime de l'organisation des populations. Quelle peut être alors leur véritable capacité à induire un changement?

Quoi qu'il en soit, même imparfaites, les O.N.G. locales représentent un espace fondamental d'expression et d'ac-

tion des populations. Elles permettent la création de tampons entre le pouvoir et la base et préparent un terrain favorable à la démocratie.

Sources:

- Interviews de: M.-A. Savanné, B. Lecompte, A. Reithinger, R. Parvex, P. Audat, J.-P. Dardau, D. Gentil, J.-M. Lechevallier, G. Miranda, M. Nieuwerk, J. Picard, D. Senghor, J. Marchand
- *World Development*, «Challenge for N.G.Os», vol. 15, 1987.
- *Club du Sahel*, «Enjeu et limites de l'autopromotion du monde rural sahélien», 1988.
- S. Spierer, *Les O.N.G. et la démocratisation*, ILET, Santiago.



La participation des organisations paysannes à « Lomé IV »

par Abiy Hailu*

Priorités négligées

La sécurité alimentaire, le développement agricole et rural ont été des priorités majeures pour Lomé III et le demeureront dans « Lomé IV ».

La préoccupation en matière d'autosuffisance alimentaire impose une réorientation de l'attention sur l'importance stratégique de la participation des paysans et des petits fermiers africains dans la formulation de la politique de développement et dans la mise en œuvre des projets et programmes d'actions. L'expérience des programmes financés par le FED montre que cette question n'est toujours pas traitée de manière adéquate. La thèse de cet article est que, pour contribuer de manière significative au développement de l'agriculture ACP, Lomé a à répondre efficacement aux besoins de la paysannerie. La participation plus dynamique des paysans et des petits agriculteurs, particulièrement à l'élaboration de la politique agricole, doit dès lors faire l'objet d'une attention particulière de la part des négociateurs ACP et CEE et des programmeurs de Lomé.

La thèse défendue ici est aussi que ce sont les paysans eux-mêmes à travers leurs organisations autonomes représentatives et en dialogue avec leur gouvernement respectif qui peuvent le mieux défendre leurs intérêts et contribuer à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire. L'environnement politique et juridique permettant aux petits agriculteurs de s'organiser eux-mêmes et de fixer leurs propres priorités est toutefois un problème délicat. Si certains gouverne-

ments se sont montrés ouverts à l'émergence de ces groupes, le plus souvent, les gouvernements ont sapé ces organisations par des mesures d'intimidation pour limiter leurs activités. Cette attitude restrictive est en contradiction avec plusieurs articles de Lomé III qui prévoient un soutien à l'émergence des organisations de paysans ou d'agriculteurs. Si ce problème n'est pas réglé dans les négociations et les dialogues sur les politiques, tous les programmes de réformes, et particulièrement ceux destinés à encourager les producteurs à travers la libre concurrence, seraient gravement compromis.

Le rôle des agriculteurs traditionnels dans le développement économique

A l'heure actuelle, les gouvernements africains manquent de moyens, de capacité de gestion et de savoir-faire pour faire face aux graves problèmes financiers, économiques, écologiques et sociaux qui se sont aggravés dans les 20-25 dernières années. Le problème est d'autant plus grave que l'agriculture doit subvenir à une production suffisante de denrées alimentaires pour une population de plus en plus nombreuse, de matières premières agricoles pour l'industrie, de recettes fiscales et d'exportation pour permettre à l'Etat de financer la croissance de l'économie et garantir l'emploi de 60 à 80% de la population active.

Les cultivateurs africains, particulièrement les femmes, détiennent la solution de ces problèmes et plus spécifiquement de ceux ayant trait à la sécurité alimentaire, pourvu qu'on leur offre les conditions adéquates.

Les agriculteurs africains, bien plus que les ressources naturelles et minérales, constituent la richesse la plus importante du continent, entre autres en termes de force de travail mobilisable et créative. Par ailleurs, les paysans ont une connaissance excellente et juste de l'agriculture africaine et de son équilibre écologique délicat, qu'ils maîtrisent et adaptent de manière efficace. Ils sont ainsi les mieux placés pour exploiter le potentiel agricole que l'Afrique offre, comme l'ont reconnu la Banque mondiale et d'autres organismes de financement ainsi que certains gouvernements africains.

Cependant, une collaboration totale de la paysannerie ne peut être escomptée que si, dans un nouveau processus de

* Article extrait de *Lomé Briefing*, avril 1989, Comité de liaison des organisations non gouvernementales de développement auprès des Communautés européennes.

* Abiy Hailu est étiopien et est secrétaire de projets dans le groupe Afrique et Moyen-Orient au Christian Aid à Londres. Il a acquis une longue expérience dans la recherche en matière de politiques alimentaires et agricoles pour réseaux d'ONG européennes.

Les opinions exprimées dans cet article ne sont pas nécessairement représentatives de toutes les organisations membres du Comité de Liaison mais relèvent uniquement de la responsabilité de leur auteur.

mobilisation, les gouvernements garantissent que ses intérêts seront une véritable priorité dans la politique nationale et qu'elle sera réellement considérée comme partenaire dans le développement.

Les mouvements paysans et l'Etat

Les agriculteurs africains ont souvent été déçus par les actes de bon nombre de gouvernements souhaitant mobiliser la paysannerie dans la poursuite d'un «idéal national» qui était très éloigné de leurs préoccupations réelles, ce qui a souvent contribué à les marginaliser.

Les structures d'intervention des gouvernements dans les zones rurales ont assumé divers rôles: celui d'organisateur et de mobilisateur de la paysannerie, d'organisateur et de fournisseur de services de vulgarisation agricole, d'intrants et de recherche agricoles, de promoteurs des cultures d'exportation et de fournisseurs de services de commercialisation, de «régulateurs» du régime foncier, de percepteurs d'impôts, etc. L'inefficacité constatée à la suite de beaucoup de ces interventions a eu souvent des conséquences fort négatives pour les agriculteurs, sur les relations entre ceux-ci et l'Etat, et pour la production agricole, particulièrement des cultures vivrières.

Aucun exemple ne pourrait mieux illustrer cette réalité que *l'échec généralisé des organisations agricoles à l'initiative de l'Etat*, comme les coopératives. Ces organisations, le plus souvent, sont soumises au contrôle bureaucratique de l'Etat par le biais des structures paratataques spécialisées. Ces dernières, bénéficiant souvent d'une assistance financière étrangère, dépêchent une armée de fonctionnaires qui sont censés fournir une assistance technique, des intrants et des services de vulgarisation (« encadrement ») aux agriculteurs afin d'accroître la productivité. Au mépris de la paysannerie, les services « d'encadrement » ont souvent encouragé ou imposé les cultures d'exportation, qui se sont emparées de plus en plus des meilleures terres disponibles, au détriment de la production alimentaire dont le marché en général demeure sous-développé. De plus, les faibles prix offerts aux agriculteurs pour les céréales (imposés ou résultant des importations bon marché, voir *Lomé Briefing n° 5-6*) les ont poussés à se concentrer davantage sur les cultures d'exportation.

Le mépris et le dédain vis-à-vis de l'agriculture traditionnelle et des valeurs de ceux qui la pratiquent sont souvent inhérents à la formation inadéquate que les agents de vulgarisation et les techniciens agricoles reçoivent. Ainsi, ces structures «d'encadrement» ont imposé aux agriculteurs de nouvelles méthodes agricoles de pointe onéreuses sans leur donner la chance de les maîtriser. Certaines coopératives d'Etat et organismes paratataques ont entraîné un endettement massif de leurs membres qui, n'ayant pas voix au chapitre, ont travaillé comme ouvriers agricoles sans bénéficier d'un salaire garanti. Ce faisant, les agriculteurs ont perdu beaucoup de leurs techniques et savoir-faire traditionnels et de leur confiance en eux-mêmes, et ne sont pas parvenus à l'autosuffisance alimentaire.

Les politiques agricoles conçues sans une connaissance suffisante des systèmes de l'agriculture africaine témoignent également du mépris dans lequel sont tenus les agriculteurs. A titre d'exemple, la spécialisation des coopératives dans la monoculture met en danger l'autonomie des agriculteurs en les exposant à de plus grands risques. Les

services de vulgarisation emploient essentiellement des hommes qui n'ont ni la motivation ni la compréhension suffisantes des priorités des femmes, principales productrices d'aliments. En outre, il arrive qu'ils ne puissent même pas communiquer dans le langage local. Il n'est pas étonnant alors que les innovations technologiques se soient révélées inefficaces.

L'insécurité de la propriété foncière qui accentue la marginalisation des paysans et de leur environnement est un problème connexe susceptible d'exploser à terme, sur lequel cet article ne peut s'étendre.

La combinaison de deux ou de plusieurs des facteurs susmentionnés a contraint les agriculteurs à réduire leurs dépenses en matière d'équipements, d'engrais, etc., et à ne pas investir dans les biens d'équipement et l'amendement des terres. Ils ont ainsi été obligés de se cantonner ou de repasser à une économie de subsistance proche de l'autarcie, et de poursuivre des «stratégies individuelles de survie telles que l'exode rural, la solidarité familiale et religieuse, le clientélisme, le refus de participer aux programmes officiels, etc.

Un changement est dans l'air

Aujourd'hui, la plupart des systèmes de coopératives et des structures «encadrement» imposés sont en crise. *Il y a de nouvelles tendances et même des réformes radicales dans les organisations ou coopératives agricoles « officielles » et aussi dans les structures «d'encadrement»* qui prennent conscience de leurs limites et de leurs lacunes. Dans certains cas par exemple, elles passent d'un paternalisme plus ou moins éclairé (à savoir « le paysan a sa propre logique ») à un rôle de catalyseur sans imposer d'orientation, dans le sens où les agents des coopératives aident les agriculteurs à analyser leur situation, proposent une série de solutions aux problèmes et indiquent les possibilités et les limites de ces solutions sans prendre de décision au nom des agriculteurs.

Dans d'autres cas, et en fait à la suite des restrictions budgétaires, elles *transfèrent aux agriculteurs une partie du rôle traditionnel de l'appareil de l'Etat* (c-à-d la collecte des récoltes des cultures marchandes, la distribution, etc). C'est malheureusement un moyen bon marché d'accomplir les tâches spécifiques et souvent non lucratives dans le cadre des programmes officiels pré-établis.

La solution: arguments en faveur des associations autonomes d'agriculteurs

L'échec de la plupart des coopératives et la faillite de nombreux systèmes «d'encadrement» prouvent qu'une réforme profonde et le rétablissement de l'autonomie des coopératives sont nécessaires en décentralisant la prise de décision et en laissant la gestion de l'agriculture aux agriculteurs. Les structures «d'encadrement» pourraient être transformées en structures souples dont la mission serait de renforcer les organisations paysannes - en matière de formation, de conseils, etc. - lorsqu'elles en font la demande.

L'échec des organisations étatiques prouve surtout que le développement est un projet social et culturel et non pas une simple réalisation technique et financière. Le développement est essentiellement poursuivi par les forces sociales

que les gouvernements ou d'autres instances ne fournissent pas. *L'expérience des organisations autonomes représentatives des agriculteurs qui se sont créées au cours des 10 ou 15 dernières années en dehors des structures étatiques montre qu'elles ont été très efficaces à cet égard étant donné qu'elles militent en faveur des intérêts de leurs membres.*

De plus, ces mouvements autonomes ainsi que les coopératives réformées peuvent être une « réponse appropriée du secteur privé » aux politiques axées sur les marchés, menées par de nombreux gouvernements africains. Les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale ont entraîné un désengagement brutal des gouvernements qui ont laissé les agriculteurs sans intrants ni circuit de distribution parallèle. Beaucoup de petits cultivateurs pauvres sont individuellement trop faibles pour prendre en main des responsabilités que les gouvernements assumaient, comme la fourniture d'intrants. Les organisations d'agriculteurs peuvent assurer des circuits de distribution dans l'intérêt de leurs membres et court-circuiter ainsi les négociants privés qui les exploitent ou qui ne sont pas fiables, et améliorer la concurrence.

Il est évident qu'il n'existe pas un modèle type d'organisation paysanne qui puisse garantir son efficacité en tant que groupe d'intérêts socio-économiques et en tant que mouvement social, mais l'expérience montre que la combinaison d'un ou plusieurs des facteurs et rôles suivant - dont la liste n'est pas exhaustive - semble être la plus appropriée dans le contexte africain.

1. *L'approche multifonctionnelle et multisectorielle* reflète la profonde interférence des problèmes des zones rurales africaines et est une des caractéristiques des associations paysannes naissantes. *Leurs activités sociales et économiques sont en interaction étroite*, notamment dans le domaine de la conscientisation et de l'animation, de la constitution de groupes, de la formation en matière de gestion, de la mise en commun de quelques activités et propriétés, de la création de banques ou de greniers de céréales dans les villages, des crédits, de l'achat collectif de facteurs de production et de l'utilisation commune des biens d'équipement (par ex. des minoteries). Elles accordent également de plus en plus d'attention à la protection de l'environnement et à la commercialisation collective. L'ensemble de ces éléments assure la sécurité alimentaire, les bénéfices des économies d'échelle et un minimum d'autonomie pour les agriculteurs.
2. *La plate-forme démocratique*: par leur participation démocratique volontaire, les agriculteurs fixent leurs propres priorités et règles de mise en œuvre. Ceci leur donne une motivation qui est fondamentale pour le succès de leur organisation. Le processus démocratique est une garantie contre la domination de l'oligarchie et des négociants locaux et contre la non-transparence de la gestion et de la législation, devenues des caractéristiques des coopératives d'Etat. Par ailleurs, les procédures démocratiques des mouvements paysans ont tendance à permettre une évolution des attitudes discriminatoires des sociétés africaines qui excluent les femmes et les jeunes, la force économique active la plus vaste, de la prise de décision. Des associations autonomes d'agriculteurs par exemple, ont des activités visant à alléger le volume de travail des femmes (transport de l'eau, mouture des céréales, décorticage du riz, etc.). Cet allègement donne

aux femmes plus de temps pour participer activement aux activités organisationnelles, renforçant ainsi la démocratie interne de l'association et les libérant pour entreprendre des activités lucratives et pour mieux s'occuper de leur famille.

3. *Les activités culturelles et sportives*: les activités culturelles comme les théâtres, bibliothèques, journaux d'information rurale, sports et les groupes de danse sont importants en tant que moyen d'information, d'animation et de promotion du respect de soi dans les zones rurales. En rompant la monotonie rurale, elles rendent les zones rurales attrayantes pour les jeunes et — liées à d'autres actions - contribuent à renverser le mouvement d'exode rural.
4. *Le partenariat dans les projets de développement rural*: les organisations d'agriculteurs pourraient assumer leur rôle de plein droit en tant que structures appropriées pour recevoir et mettre en œuvre les investissements du secteur public et les projets de développement dans les zones rurales. En raison du manque d'organisations qui protègent et promeuvent les intérêts des petits cultivateurs, les fonds d'aide publics et étrangers sont détournés à d'autres fins, particulièrement par ceux qui ont une position privilégiée dans les zones rurales. Ceci est un des facteurs qui a contribué à l'échec des projets de financement rural. La diffusion des informations relatives à la politique d'aide au développement et les conseils juridiques sont des services connexes importants que les organisations doivent fournir.

La question fondamentale quant à l'avenir des organisations d'agriculteurs africains est de savoir si elles seront uniquement capables d'intervenir dans le domaine technique et économique ou si elles pourront être intégrées dans le processus de prise de décision pour que les paysans puissent influencer efficacement les politiques de développement. Ceci signifie que le défi que est de loin le plus exaltant pour les organisations d'agriculteurs, à côté d'autres groupes sociaux, est de représenter la paysannerie comme interlocuteurs du gouvernement et comme partenaires dans le développement - particulièrement au développement agricole et rural.

Lomé et les organisations paysannes

Des accords internationaux comme la Convention de Lomé pourraient être des instruments importants pour accélérer les processus de coopération et de compréhension mutuelles entre agriculteurs et gouvernements, s'ils étaient bien compris et bien appliqués, et s'ils étaient plus efficacement gérés.

Dans une certaine mesure, la troisième Convention de Lomé aborde cette question. Elle contient des dispositions et des engagements qui visent et appuient la participation active des populations rurales, les activités des mouvements de base, et soutiennent l'émergence des organisations d'agriculteurs (voir les Articles 26, 30 et 122). Bien qu'aucun instrument spécifique de financement ne soit réservé à la réalisation de ces objectifs, « particulièrement au sein des groupements de type coopératif », le chapitre relatif à la coopération financière et technique a pour objectif «... de promouvoir les mesures susceptibles de mobiliser la capacité d'initiative des collectivités ainsi que d'encourager

et d'appuyer la participation des personnes qui sont concernées par la conception et l'exécution des projets de développement» (Art. 135 (c)). En outre, l'éligibilité au financement des microréalisations (répondre à un besoin réel et prioritaire manifesté au niveau local et à une initiative de la collectivité locale appelée à en recueillir le bénéfice - Art. 201 et 202) justifie l'appui financier aux organisations d'agriculteurs.

En ce qui concerne le *contrôle et le suivi*, l'Article 25.2 (b) stipule que «L'Assemblée paritaire organise régulièrement des contacts et consultations avec les représentants des milieux économiques et sociaux des Etats ACP et de la Communauté, en vue de recueillir leurs avis sur la réalisation des objectifs de la présente Convention». Ceci donne de grandes possibilités d'initiative aux représentants «légitimes» des populations ACP et CEE.

Trois ans après l'entrée en vigueur de Lomé III, *peu de dispositions sur la participation des organisations de paysans sont appliquées*. En fait, les organisations socio-économiques de la plupart des pays africains ne sont pas informées, encore moins consultées, sur les dispositions de la Convention. Dans certains cas exceptionnels où les organisations rurales ont été contactées, la participation s'est limitée à une localité et à un secteur micro-économique donnés. Aucun représentant national de ces organisations n'a participé à la mise au point du programme indicatif national de son pays.

Quant aux consultations entre les organisations socio-économiques ACP et celles de la CEE, elles ont eu lieu une fois par an. Néanmoins, seule une fraction des organisations d'agriculteurs des Etats ACP y ont participé étant donné que peu d'entre eux ont des organisations rurales qui revendiquent leur plein droit à représenter la paysannerie au niveau national.

Si l'on veut que la nouvelle Convention devienne un instrument efficace pour la promotion des organisations autonomes de cultivateurs, *un certain nombre de lacunes dans Lomé III doivent être corrigées*.

1. La principale lacune de Lomé III à cet égard est qu'elle suppose de manière implicite qu'il existe dans les Etats ACP un cadre politique et juridique porteur susceptible d'encourager la participation des populations et la création d'organisations de cultivateurs (voir par ex. l'Article 122 (2)). S'agit-il cependant des organisations «*de jure*» (coopératives d'Etat) ou «*de facto*» (mouvements paysans autonomes)? Beaucoup de ces derniers opèrent dans un vide juridique, surtout dans les pays affichant une certaine tolérance politique, et ne sont pas reconnus officiellement. Tant qu'il n'y aura pas de mécanisme qui institutionnalise la tolérance de l'Etat vis-à-vis de ces groupements, le danger de déstabilisation et même de répression par l'Etat demeure entier. *La reconnaissance légale de ces organisations par les Etats ACP est une condition indispensable pour la mise en œuvre effective des dispositions de Lomé concernant le développement*

rural et la participation des populations. Un accord devrait être conclu dans «Lomé IV» pour prévoir un dialogue sur les politiques entre les ACP et la CEE menant à la reconnaissance politique et juridique des organisations autonomes représentatives des agriculteurs. Etant donné que les associations d'agriculteurs ne sont pas et ne devraient pas être engagées dans les politiques de partis en tant qu'institutions, elles pourraient constituer «un pont» entre le gouvernement et les communautés rurales et contribuer ainsi à la stabilité politique et institutionnelle des gouvernements.

2. Lomé III avait opté pour une réorientation nette de la distribution des ressources en faveur des zones rurales. Mais comme *la paysannerie occupe une position très faible dans la prise de décision politique*, les intérêts des groupes bureaucratiques, commerciaux, industriels et financiers urbains précèdent ceux des producteurs agricoles. Pour rectifier cette situation, *les organisations d'agriculteurs et les ONG des Etats ACP et de la CEE devraient être autorisées à contrôler la mise en œuvre de la Convention*, particulièrement en ce qui concerne la participation des populations, et à soumettre un rapport à l'Assemblée paritaire et au Conseil des ministres ACP-CEE.

En outre, les évaluations des projets de développement rural dans le cadre de Lomé devraient comporter des mentions spécifiques sur le degré de participation des organisations rurales dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets.

3. *La partie de la Convention relative aux groupements paysans et à la participation des populations devrait constituer un chapitre distinct*. Les engagements spécifiques devraient servir à financer entre autres le renforcement de l'organisation de ces groupements paysans - notamment pour fournir une formation en matière de gestion et des facilités de crédit afin de promouvoir la recherche basée sur les besoins des agriculteurs et sur les systèmes agricoles traditionnels. *Une série de procédures claires qui engagent toutes les parties intéressées, c-à-d la CEE et ses délégués, le gouvernement ACP et les représentants des associations ACP concernées devrait être mise au point* pour éviter toute interférence inopportune au cours de la mise en œuvre de cette coopération.

4. La Convention devrait explicitement reconnaître qu'il est important de prévoir des contacts et des échanges réguliers entre les organisations socio-économiques ACP sur leur expérience et d'accorder un soutien à ces échanges.

Il faut reconnaître que la mise en œuvre efficace de la Convention et les améliorations proposées ci-avant ne se réaliseront pas si les systèmes coopératifs «traditionnels» et les structures «d'encadrement» de l'Etat ne sont pas supprimés ou radicalement modifiés afin de rétablir l'autonomie de la paysannerie.

United Nations Special Observances

DECADES

Second Disarmament Decade	1980s
Industrial Development Decade for Africa	1980s
Third UN Development Decade	1981 - 1990
International Drinking Water Supply and Sanitation Decade	1981 - 1990
Second Decade to Combat Racism and Racial Discrimination	1983 - 1993
UN Decade of Disabled Persons	1983 - 1992
Transport and Communications Decade for Asia and the Pacific	1985 - 1994
World Decade for Cultural Development	1988 - 1997
International Decade for Natural Disaster Reduction	1990s
International Decade for the Eradication of Colonialism	1990 - 2000
Second Transport and Communications Decade in Africa	1991 - 2000

YEARS

International Literacy Year	1990
-----------------------------	------

WEEKS

Week of Solidarity with the Peoples of Namibia and all other Colonial Territories, as well as those in South Africa.	
Fighting for Freedom, Independence and Human Rights	25 May - 1 June
Disarmament Week	24 - 30
Oct	
Week of Solidarity with the People of Namibia and their Liberation Movement, SWAPO	Week of 27 Oct
International Week of Science and Peace	Week of 11 Nov

DAYS

International Women's Day	8 Mar
International Day for the Elimination of Racial Discrimination	21 Mar
World Meteorological Day	23 Mar
World Health Day	7 Apr
World Telecommunication Day	17 May
International Day of Innocent Children Victims of Agression	4 June
World Environment Day	5 June
International Day of Solidarity with the Struggling People of South Africa	16 June
International Day against Drug Abuse and Illicit Trafficking	26 June
International Day of Solidarity with the Struggle of Women in South Africa	9 Aug
Namibia Day	26 Aug
International Literacy Day	8 Sep
International Day of Peace	third the last week of Sep
World Maritime Day	during the last week of Dec
World Habitat Day	1 st Monday of Oct
Universal Children's Day	(varies; traditionally 1st Monday of Oct)
World Post Day	9 Oct
World Food Day	16 Oct
United Nations Day	24 Oct
World Development Information Day	24 Oct
international Day of Solidarity with the Palestinian People	29 Nov
World AIDS Day	1 Dec
International Volunteer Day for Economic and Social Development	5 Dec
Human Rights Day	10 Dec

International meetings in 1988

by Ghislaine de Coninck***

Introduction

For 40th consecutive year, the Union of International Associations has undertaken, for the benefit of its members, statistical studies on the international meetings that took place worldwide in the preceding years. The detailed figures for 1988 have been finalized and we are giving here under some additional comments.

The statistics are based on information collected by the UAI Congress Department and selected according to very strict criteria maintained for the last years, this enabling meaningful comparison. Meetings taken into consideration include those organized and/or sponsored by the international organizations which appear in the « Yearbook of International Organizations » and in the « International Congress Calendar », i.e.: the sittings of their principal organs, congresses, conventions, symposia, regional sessions grouping several countries, as well as some national meetings with international participation organized by national branches of international associations.

Are excluded from the UAI figures : purely national meetings as well as those of an essential religious, didactic, political, commercial, sportive nature such as religious gatherings, courses, party conferences, fairs, sales meeting, contest etc... Are also excluded : meetings strictly limited in participation such as committees, group of experts etc.. most of those being held at an intergovernmental level and taking place mainly at the headquarters of the large IGO's in New York, Geneva, Rome, Brussels, Vienna...

General Picture

In 1988 the number of international meetings has expanded in a larger proportion than in the previous years : the worldwide increase reached 13.9%, this including a 12.45% increase of international organizations meetings and 1.45% of national meetings with large international participation, to be divided as follows:

Table 1 . Worldwide breakdown of the 1988 increase

Continent	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions nat. + partic. int.
Europe	+ 8.15%	+ 7.55%	+ 0.60%
North America	+ 0.20%	+ 0.30%	+ 0.50%
Asia	+ 1.65%	+ 1.70%	- 0.05%
S. America	+ 0.50%	+ 0.75%	- 0.25%
Africa	+ 0.60%	+ 0.55%	
Australasia	+ 2.80%	+ 2.20%	
Total	+ 13.90%	+ 12.45%	+ 1.45%

The worldwide breakdown by main regions is as follows :

Table 3. Increase in % 1988 versus 1987 - Continent per Continent

Continent	Total	Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
	+ 13.70%	+ 12.65%	+ 1.05%
	+ 1.20%	- 2.20%	+ 3.40%
	+ 13.10%	+ 13.65%	
	+ 9.30%	+ 14.30%	
	+ 14.80%	+ 13.80%	+ 1.00%
Australasia	+ 1.30%	+ 100.00%	

(***) Head of UAI Congress Department.

Table 2. Worldwide breakdown of the total number of international meetings in 1988(*)

Continent	Total	Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.
Europe	13.25%	9.80%	4.00%
	12.72%	8.80%	3.92%
	5.23%	4.30%	0.93%
	4.38%	4.10%	0.28%
Africa			
Australasia	4.42%	3.20%	
	100.00%	71.20%	28.80%

The analysis of the leading countries indicates the following situation :

Table 4. Leading countries hosting international meetings in 1988: % of the worldwide total

Pays	Meetings of int. org.	Meetings of nat. org.	Total (**)
USA	7.80%	2.80%	10.60%
UK	5.00%	4.00%	9.00%
France	5.50%	2.80%	8.30%
Germany FR	3.60%	2.25%	5.85%
Italy	3.85%	0.85%	4.70%
Australia	2.90%	1.10%	4.00%
Netherlands	2.50%	1.50%	4.00%
Switzerland	3.20%	0.45%	3.65%
Belgium	2.30%	1.05%	3.35%
Spain	1.75%	1.55%	3.30%
Canada	1.65%	0.60%	2.25%
Japan	1.25%	1.05%	2.30%
Austria	1.50%	0.60%	2.10%
Finland	1.45%	0.80%	2.25%
Sweden	1.25%	0.35%	1.60%
Denmark	1.20%	0.40%	1.60%
Brazil	1.00%	0.50%	1.50%

(*) As indicated in the Introduction, we do not intend to make a comparison between the number of meetings sponsored/organized by international organizations and the number of national meetings. The meetings listed under « Nat. Org.» are in most cases of national type, and are due to initiatives independent from those of international organizations but are open meetings with very large international participation.

(**) NB: As far as the «TOTAL» figures are concerned, the classification is of course, different.

As far as the leading cities are concerned the results are as follows:

Table 5. Leading cities hosting meetings from International Organizations % of the worldwide total

Paris	2.30%	1.60%	3.90%
London	2.00%	1.20%	3.20%
Geneva	1.65%	0.15%	1.80%
Brussels	1.50%	0.40%	1.90%
Roma	1.25%	0.25%	1.50%
Sydney	1.10%	0.30%	1.40%
Washington	1.00%	0.15%	1.15%
New York	0.95%	0.10%	1.05%
Vienna	0.90%	0.20%	1.10%
Strasbourg	0.80%	0.25%	1.05%
Madrid	0.75%	1.25%	2.00%
Copenhagen	0.75%	0.20%	0.95%
Stockholm	0.75%	0.20%	0.95%
Bangkok	0.70%	0.10%	0.80%
Séoul	0.65%	0.35%	1.00%
Berlin West	0.60%	1.10%	1.70%
Amsterdam	0.60%	0.40%	1.00%
Singapore	0.60%	0.70%	1.30%
Tokyo	0.55%	0.40%	0.95%
Budapest	0.55%	0.20%	0.75%

(*) As far as the «TOTAL» figures are concerned, the classification is of course, different.

Breakdown by Continents/Regions**AFRICA**

The increase in the number of international meetings held in Africa is constant from one year to the other; about 15% in 88; however, the share of Africa in the worldwide total is almost the same: 4.38% against 4.35% in 1987.

The leading countries in 1988 are: Egypt with a 9.9% share of the African market, followed by Kenya with 9.3%, Zimbabwe with 8.2%, Morocco 5.2%, Senegal, Nigeria and Ivory Coast with almost 5%.

The most important evolution took place in Egypt and in Zimbabwe.

NORTH AMERICA

In North America (USA, Canada and Mexico) after the big increase in 1987, the situation is stable, except in Canada where the score is back to the 1986 level.

However, this not due to « under performance » but more to the fact that the '87 large increase was due to the conjunction of various events which took place simultaneously. Recovery is noticeable in Mexico.

As in previous years, one wish to stress again the fact that the meetings taken into consideration in the survey are mostly meetings from international organizations; it is a well known fact that the number of national meetings organized in North America is much higher than the figures mentioned in the analysis (specially in the USA); the survey of this specific market is not within the scope of activities of the UAL.

On a worldwide level, USA is leading once again, with as in 1987, a 10.6% share of the world total.

SOUTH AMERICA

The increase is also significant in this part of the world: plus 9.3% in comparison to 1987.

The worldwide share in now of 5.23%. The progression is steady in the following countries: Brazil, Cuba, Dominican Rep, Peru; it shows a good recovery in Argentine, but a decrease in Chile, Colombia and Ecuador. Statu quo in all other countries.

Brazil is leading the South American market with a 26.7%; Argentine in second with a 13% share; it is followed by Cuba, Peru, Venezuela and Colombia.

ASIA

In 1988 Asia is, once again, ranking 3rd in the inter-continental ranking, behind Europe and North America, with a 12.7% share of the worldwide total.

In comparison with 1987, the regional increase is of 13%. The most important development took place in China: + 36% in one year.

Japan is remaining leader of the area with a 17.9% share of the Asian total; it is followed by Singapore 10.3%, India 9.3%, Korea Rep 8.6%, Thailand 8.3%, China 7.7%, Israel 6.5%, Philippines 6.1% and Hong Kong 5.6%.

AUSTRALASIA

An exceptional boom has been taking place in Australia: + 130%. This is due to the organization of a large scientific

Congress which lead to the organization of a large number of satellite meetings.

Due to this, the Australasian share of the world total is almost double over the year, going from 2.3% in 1987 to 4.4% in 1988.

EUROPE

In Europe, 1988 was for the meeting industry a very successful year; 58% of the growth experienced in the world, took place in Europe where 60% of the meetings analysed in our survey were organized.

Two thirds of these meetings being sponsored by international organizations.

United Kingdom is the leading European country with respectively 9% of the worldwide market and 15% of the European one; it is followed by France with 13.8% in Europe, Germany Fed. Rep 9.75%, Italy 7.8%, Netherlands 6.65% and Switzerland 6%.

Significant increases have been recorded in the above mentioned countries as well as in Denmark, Finland, Greece, Ireland, Norway, Portugal, Sweden and Yugoslavia.

All the others are remaining statu quo.

Breakdown by cities

Table 5 is listing the leading cities host of international meetings. No major changes occurred in the top of the table. For the last ten years, Paris and London are occupying respectively the first and second places, followed by Geneva and Brussels.

Sydney has appeared in the «top ten» in place of Vancouver in 1987, due to similar circumstances explained earlier on.

When taking into consideration only international organizations' meetings, the classification of cities within the various continents is as follows:

Africa: Le Caire, Nairobi, Harare

North America: Washington, New York, Montreal

South America: Buenos Aires, Rio de Janeiro, La Havana

Asia: Sydney, Melbourne, Canberra.

Europe: Paris, Londres, Genève, Bruxelles, Rome, Vienne, Strasbourg, Madrid, Copenhagen, Stockholm and Berlin West.

Participants

The analysis of information related to the number of delegates confirms the previous trends i.e. a majority of meetings with less than 1.000 participants (mostly between 100 and 500 participants).

Exhibitions

In 17% of the cases, exhibitions were organized jointly to the meetings; this is a rapid increase in comparison to the 10% registered in 1987.

Monthly breakdown

The monthly breakdown of meetings held in 1988, is as follows :

September	14.4%
June	11.8%
October	11.7%
May	10.8%
November	8.7%
August	8.6%
April	8.0%
July	7.8%
March	7.1%
December	4.0%
February	3.9%
January	3.1%

Conclusions and future trends

The main lines to draw from our analysis are indicating a positive worldwide increase in the number of international meetings convened by international organizations. The number of joint exhibitions is also developing in a larger proportion than in earlier years. The majority of meetings reported in the analysis had less than 1.000 participants which is the confirmation of previous surveys.

As usual, some countries/cities are recording either very good or rather poor results due to exceptional circumstances.

Trends for 1989 are positive and, if confirmed, will lead to a further development of this important sociologic, scientific and economic phenomenon that the congress industry represents.

Brussels, April 1989.

Europe Still Believes in Development Aid through NGO's

When people from 12 countries belonging to the European Community were asked how they felt about development cooperation with the Third World, 89 % said that cooperation is a worthwhile endeavor. The data comes from a survey conducted in the autumn of 1987 by the European Cooperation and Solidarity (ESCO) for the Commission of the European Communities. By evaluating some 11,600 answered questionnaires, the group discovered that Europeans believe that development aid coming from the United Nations (30%) and NGOs (27%) is more effective. When compared to the results of surveys from previous years, it seems that the European people's confidence in the effectivity of economic cooperation is greater (a 7% rise overall when compared to 1983). NGOs are also gaining more credibility in countries like Ireland and West Germany where 57 % of the Irish and 37% of the Germans would place more trust in the development work of NGOs than of the European community and their governments.

When interviewees were asked their opinion on the interdependence between Europe and the Third World, just a little over a third of the Europeans believe that events in the Third World affect Europe. Sixty-two percent of the Europeans interviewed fear that the prosperity gap will lead to greater conflicts between Europe and the Third World. Another concern expressed by the Europeans (51 %) is that Europe will be overwhelmed by the population growth in the Third World. Thus they consider economic cooperation and the raising of the standard of living in the Third World as a possible birth control tool, and perhaps an effective deterrent against North South conflict.

Although 73% of the Europeans have recently heard a piece of news from the Third World, only 44% think that they are objectively and fairly informed. This perhaps expresses the desire of 80% of those surveyed to hear the Third World «speak with its own voice» instead of hearing the news through Western perceptions.

Almost three out of four Europeans are dismayed that most news reports are about what the Third World receives from the First and never vice versa.

If the data is an accurate reading of the European mind, then we can conclude that there is a great concern in Europe for the people of the Third World. As much as 7% of the European population belong to groups who are involved with the Third World and 44% more would be interested in giving their time to activities which will help the development of these countries. This means, at least on paper, that a large potential of Third World activists in Europe remains untapped. But one from the Third World cannot help but wonder if the desire to help is born from a true sense of solidarity. Or is this desire born from the fear that, if nothing is done now, the decline of the Third World will affect Europe painfully.

(Survey data taken from *D + C*, no. 3, 1988)

Network Buccaneers

Once upon a time, networks were as scarce as umbrellas in the rainforests of Kalimantan.

Suddenly, it started raining umbrellas as the manifold usefulness of networks was discovered. Umbrella networks became the fashionable answer to the fragmentation, isolation and inefficiency of small non-governmental organizations (the NGOs).

Small NGOs were too obscure for donors to notice: the answer is to join a network with international links. Provincial NGOs have no influence in government circles: their voices can be amplified by membership with urban-based networks. Inefficiency prevents NGOs from absorbing higher technical inputs: the solution is to avail of the complementary expertise offered by networks.

It was great to belong to a network or two. Networks were forums where NGOs shared experiences. Networks were platforms where NGOs banded for pressure tactics. And at times, a network was like a family where trust and friendship prevailed.

Hazel Henderson described networks as: *«the most vital, intelligent, integrative organizational mode on our turbulent social scene...»*. They are composed of hundreds of self-actualizing individuals who share a similar world view and similar values. (Networks) represent a new maturing of human intelligence...

Nice words but are we talking about the same creature called networks?

For there are networks and networks and networks. They march to the tune of different drums. Some are in step with business interests. Others parade political flags. Still others are sinecures for retired international bureaucrats. A few are springboards for those who ambition UN positions.

There is a romantic myth that NGO folk are nice people. Generally true in the past; a somewhat dubious distinction at present. The predator network has arrived in the scene. It harvests where it did not labor: poaching on the areas and programmes of trusting networks, pirating their staff, and plagiarizing the ideas and experiences of the poor who attend their workshops.

Pity the NGOs innocently trapped in such a network. They become puppets to ambitious individuals. Their network membership is at the price of their autonomy and integrity. The network's ideology and aggressive tactics gradually isolate its members from the rest of the development community. Who wants to dialogue with a puppet?

Is there a solution?

The problem is not with networks as such but with predator networks. And with big networks.

The author of *Small is Beautiful* used to emphasize: *«Let businesses be organized on a human scale and let small businesses flourish»*. Analogously, let networks retain a human profile and allow small NGOs to retain their autonomy. As network secretariats begin to do the jobs which big donors are unwilling to do, as these network organizations resemble substitute bureaucracies more and more, they begin to stand on the bent backs of dependent NGOs. Instead of swallowing up NGO after NGO, these networks should respect their autonomy and creativity and not promote their self-aggrandizement.

The human face of networking is the nurture of trust, transparency and truth. To live and work in the light of these values is not usually possible in a network bureaucracy obsessed with funds, publications, prestige. In such a setting disconnected from the grassroots, one readily becomes flabby and lumpish. It is time for network bureaucrats to have a taste of grassroots work where interaction with the poor can jolt one's pride and upset one's pretensions.

Authentic networking is a partnership among equals. The Center is servant to the partners at the periphery. Network cohesion is based on the spirit - the source of that vision of a new humanity where the poor have pride of place as children of God.

We should end this essay on this note. But since many of our readers are from the DHRRA's, may we be allowed this historical digression. Back in 1974 when the CENDHRRRA partnership «network» was still a dream, our pioneer groups made these reflections regarding the spirit

of community that emerged from that first meeting in Swagagnivas, Thailand: *«To foster mutual trust and equal partnership among the various groups involved in development activities and to unite them in a common concern for rural man's fuller participation and closer communication among us...»* (Indonesian delegation).

«It is a wonderful feeling to know that you are not alone - that in other parts of Asia there are people struggling like you to help the poor.» (Malaysian delegation).

«It was the first time in my life where I experienced so many nationalities meeting in such a simple way and being so close to one another because all were interested in the same problem.» (Vietnam participant).

«DHRRAW brought about an appreciation of other Asian peoples and their cultures, love and unity of Asian brotherhood. We can work together and fight for future.» (Micronesian delegation).

«When I first started to work and live with the poor, I felt very much alone. It was a serious problem that depressed me. But now, after meeting so many friends doing the same work, I feel less lonely because of their encouragement and support.» (Thai participant).

These are the voices of our past. The voice of Amphorn Na Pombehra who died a farmer keen on sharing his skills; the voice of Adrian Manubelu whose early death left unfinished his community work in Flores. The voices of the living who continue to work among Asia's poor: Anthonymuthu and Valliamah, Apin Safari, Bambang Ismawan, John Dijkstra, Teruo Fujiwara, Cheong Chija Kim, Chai Chow Joon, Eleno Lavadia, Suthep Namwong, Dorothy Nook, Wang Shujai and many others.

CENDHRRRA preserves their memory. Out of their lives' vision emanates the power of the spirit and of the mind that animates the present and future efforts of this family of Asian-Pacific men and women who compose the DHRRA's!

A.L. Ledesma
(Cendhrra Development Memo n° 49,
August 1988)

ABB, Airbus, BSN, Bull, Ford, Ikea : trend setters in cross-frontier industrial relations ?

The 1992 Single European Market will bring with it a significant restructuring of European industry. In the last few years the major industrial groups have been using mergers and takeovers to secure wider geographical spread and greater economies of scale (*Social and Labour Bulletin* 3-4/85, p. 601). The 40 largest groups now account for 23 per cent of industrial turnover in Europe. A recent survey covering managers in 696 enterprises revealed that two-thirds of them were studying some form of trans-European co-operation.

The economic prizes are obvious, but gains in the social field are somewhat less evident. The European trade union movement is worried about this aspect, particularly since up to now the only steps taken at the Community level consist of a handful of directives and recommendations relating to labour legislation and social security entitlements at the transnational level. According to the unions, the disappearance of frontiers and the process of deregulation may open the way for cut-throat competition, based on production in the low-wage areas of the EC - constituting the « social dumping » that many trade unionists are concerned about.

Although the EC legislators seem to be marking time, a number of practical measures have been taken during the last few years and there have recently been some remarkable breakthroughs. The social dialogue, which the Commission in Brussels and the European unions are pressing for, may well be developing under the pressure of events within the European multinational enterprises. In several of these firms, workers' representatives in national subsidiaries have come to understand the importance of acquiring a better knowledge of the industrial, commercial and social strategies of other units in the group and are seeking to harmonise their respective bargaining positions with a view to negotiating from a common platform with top-level headquarters management.

Three major European industrial groups - Thomson, BSN and Bull - have already set up standing machinery for consultation with their trade unions. Others are witnessing

the establishment of «transnational » unions to deal with the entire European network of the firms concerned.

Thomson Grand Public (TGP), the French domestic appliance multinational, signed an agreement in October 1985 with the European Metalworkers' Federation (EMF) establishing the first European-level industrial relations between unions and multinational companies (SLB 1/86, p. 67) covering subsidiaries in France, the Federal Republic of Germany, Italy and Spain. In 1987 the agreement was extended to cover the United Kingdom. The agreement provides for two European-level bodies - a joint TGP/EMF liaison committee and a TGP branch committee of employee representatives from the countries covered - generally referred to as « the first Euro-level world council ». The liaison committee meets once a year - more often if required. The branch committee is also convened once a year - by the TGP required. The branch committee is also convened once a year - by the TGP management. Travel and accommodation expenses of the delegates are paid by the firm, as is the case with Bull and BSN. The liaison committee has the right to be informed on the full range of TGP operational activities, and in particular to prior consultation on all major structural, industrial, trading, economic and legal changes or developments.

BSN. A French multinational in the food sector, BSN has approximately 100 production units in Austria, Belgium, France, the Federal Republic of Germany, Italy, the Netherlands and Spain, employing some 40,000 persons. On 29 October 1986 the group signed an agreement with the International Union of Food and Allied Workers' Associations (UIF) and its European Committee (ECF-UIF), establishing a BSN European Consultative Committee (SLB 1/87, p. 56). The committee meets with the general management every year ; when required, ad hoc bilateral meetings are arranged. «Joint recommendations» signed by management and labour are intended to promote in each BSN unit skill-enhancing training policies, a common level and a uniform standard for information, equal opportunities, and improvements in the implementa-

tion of the legislation governing trade union activity. This last item covers the relevant ILO Conventions : No. 87 concerning freedom of association and protection of the right to organise, No. 98 concerning the right to organise and to bargain collectively and No. 135 concerning workers' representatives.

Bull. A third French multinational, the Bull computer group, recently concluded an agreement with the representative French metalworking and mining unions establishing a « Bull European Information Committee ». There are 23 members, 11 from France, 2 from the Federal Republic of Germany and one each from Austria, Belgium, Denmark, Greece, the Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden and Switzerland. The committee has an annual meeting, which has before it information on the trading, economic, financial and social sectors of the group, giving rise to exchanges of views and discussions.

Airbus. Other similar bodies have had a more difficult gestation. In the case of the Airbus consortium - made up of enterprises in four countries: France, the Federal Republic of Germany, Spain and the United Kingdom - a Toulouse court ruling (at the petition of the unions concerned) granted foreign employees, detached to Toulouse by the Airbus partners, the same consultation and participation rights enjoyed by French employees as well as the right to take part in elections for the constitution of a European works council. The four firms concerned are appealing against the court decision.

The Airbus partners will convert the consortium to the status of a European Economic Interest Group (a new legal form created at Community level) on 1 July 1989 - the date on which the European works council is also to be established. Of the 1,200 employees in Airbus Industrie, half are « directly » employed, the others being detached from the other companies in the consortium.

Cross-frontier union activity. In many other European or worldwide multinational enterprises the union representatives are still in the process of organising direct and regular contacts with their counterparts in the other subsidiaries with the objective of working out a common strategy.

ABB. One such enterprise is ABB - the product of the merger of the Swedish electrical engineering group ASEA with the Swiss mechanical engineering group Brown Boveri. The new group employs a workforce 167,000 - over 80 per cent of which is in Europe. The unions were concerned over the possible impact of the merger on employment in the sector. Led by the International Metalworkers' Federation (IMF), they decided, in the absence of any legal joint consultation machinery, to form a united front in opposing certain management decisions. A World ABB Council has been established to devise a common strategy for the conduct of the relations between the unions and the new multinational. Seventy delegates attended the conference held in Berne in August 1988 that discussed this proposal.

Gillette. Another example is that of Gillette, in which a «union co-ordinating body», representing unions in France, the United Kingdom, Spain and the Federal Republic of Germany, has drawn up a Europe-wide strategy to be applied at the local level. The French unions, who took the initiative in forming the new body, were faced with threatened closure by the parent company of the Gillette factory in Anney. They realised that if the closure was to be successfully opposed it was vital to hold consultations with their fellow workers in other countries on the distribution of production among the different Gillette factories.

The principal international trade union confederations are encouraging the development of this type of inter-union concerted action and have in several cases themselves given the lead.

In the services sector it was the International Federation of Commercial, Clerical, Professional and Technical Employees (FIET) which launched the process that culminated in June 1988 in a meeting of delegates of workers in the METRO/MAKRO wholesale chain (with stores in ten countries of Europe and America) to compare their employment and working conditions. FIET also promoted the setting up of a council of the same type for the representatives of the staff of the Allianz insurance company in Austria, Belgium, the Federal Republic of Germany, Italy, Portugal and the United Kingdom. There is also a multinational trade union council for the furniture manufacturer IKEA which is engaged in establishing an international service to provide information on the pay and working conditions (e.g. with regard to Sunday working) of employees in all the company's subsidiaries.

Finally, it should be mentioned that for a number of years the IMF has been lending its support to the European-level trade union council in the Ford motor company. The representatives of Ford employees in Austria, Belgium, France, the Federal Republic of Germany, Spain and the United Kingdom meet regularly. Their most

recent meeting took place on 25 January 1989 in Antwerp, where they discussed common strategies on working hours and the organisation of shift work in the factories in Europe (length of shifts, Saturday working).

There is a clear trend towards the setting up of standing machinery - and not just on the trade union side. Magagement has also taken initiatives. The trade union movement is adjusting to a new and wider-ranging outlook, which will create new and serious challenges for national confederations - but which at the same time offers the movement new opportunities for developing its activities which it is unlikely to let pass by.

Source :

European Trade Union Institute : «The social dimension of the internal market», Part II: «Workers'rights in European enterprises», in *info 26* (Brussels), 1988, 67 pp.
FIOM : *Anatomie d'une fusion - ABB* (Berne), Aug. 1988, 36pp.
Agreement on the establishment of a European Information Committee in the Bull group (Paris), 22 Mar. 1988, 3 pp.
Decision of the Toulouse Court of First Instance, dated 6 Oct. 1988, in the Airbus Industrie case.
FIET: *Info* (Genève), 10 Aug. 1988.
Le Monde Affaires (Paris), 4 Feb. 1989.

(*Social and Labour Bulletin 1/89*)

Lettre de Vézelay

L'Appel pour des états généraux de la Planète

L'emprise de l'homme sur la nature a radicalement changé de dimension. Production industrielle et agricole, consommation d'énergie, transports, urbanisation, développement des biotechnologies : les modes de vie dits « modernes » dont les aspects positifs sont indéniables, ont des effets - sur l'atmosphère, les océans, les rivières et les lacs, les nappes phréatiques, les forêts, la vie végétale et animale - qui traversent les frontières et peuvent affecter les générations futures.

Pour la première fois dans l'histoire, l'activité humaine risque d'altérer de façon irréversible les équilibres fondamentaux nécessaires à la vie sur notre planète.

L'avenir reste ouvert. Le monde dispose d'un capital sans précédent de connaissances lui permettant de se développer dans le respect des valeurs qui fondent son humanité. Le pire n'est pas certain, mais les facteurs de déséquilibre s'accumulent comme l'eau derrière une digue: le jour où la digue se rompt, il n'est plus suffisant de faire cesser les arrivées d'eau.

Les progrès techniques s'accélérent, au point d'échapper à toute maîtrise. Les mentalités et les institutions n'ont pas évolué au même rythme. Nos sociétés sont entraînées dans une course effrénée. Vers quel but? Il est essentiel d'agir à l'échelle du globe

pour reprendre les commandes du progrès.

Ecarts vertigineux de niveaux de vie entre régions du monde et parfois au sein d'un même pays, foisonnement de l'information et de la communication qui facilitent la diffusion des modèles et avivent les frustrations, tout concourt pour qu'explosé la demande d'évolution vers ces modes de vie dits « modernes ». Or leur généralisation, dans une période de croissance démographique rapide, conduit à des ruptures d'équilibre menaçant la survie de l'humanité toute entière. // est donc urgent que ce modèle soit

remis en cause par les pays riches eux-mêmes, et que se développent des formes d'activité, modernes elles aussi, mais non destructrices des équilibres fondamentaux de la planète.

Avec son capital actuel de connaissances, l'humanité - et donc doit - mettre au point de telles formes de développement.

Nous affirmons qu'un principe s'impose: dans un monde profondément interdépendant, nul ne peut, en poursuivant son intérêt propre, contribuer à mettre en péril l'avenir de l'humanité.

Risques technologiques, risques industriels: risques planétaires.

L'ensemble de nos modes de production et de vie portent atteinte aux équilibres vitaux de la terre. Leur généralisation ne peut que démultiplier les dangers. Les plus pauvres, les plus vulnérables seront touchés en premier. A terme, ce sont les conditions mêmes de vie sur la terre, ce sont les conditions d'existence des générations à venir que nous menaçons.

A menace multiple et globale, réponse multiple et globale.

Nous proposons trois voies pour progresser dans cette direction. D'abord, établir des contacts avec ceux qui, dans toutes les parties du monde, sont en train d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions. Ensuite, approfondir la réflexion avec différents «milieux», philosophiques et religieux, économiques, scientifiques, syndicaux, ... Enfin, travailler sur des dossiers pour faire mûrir les solutions dans les domaines les plus variés : techniques (agricoles ou industrielles, de chauffage ou de transport), droit, enseignement et formation, ...

Ces trois voies - géographique, législative, sectorielle - doivent converger vers l'émergence d'un nouveau mode de développement, moderne, non destructeur des équilibres fondamentaux de la terre. Les «états généraux de la Planète», que l'Appel de Vézelay propose à tous ceux qui voudront y concourir, constitueront un temps fort dans cette démarche et une étape décisive dans la prise en charge, par l'humanité, de la responsabilité de son propre destin.

Cette proposition de tenir des

Nous appelons ceux qui exercent des responsabilités dans les associations, les entreprises, les cités, les Etats, les organisations internationales, nous appelons les citoyens de toutes les régions du monde, à tout mettre en œuvre pour maîtriser ces risques planétaires.

Nous proposons que, deux siècles après la Déclaration des droits de l'homme, des Etats généraux de la planète, réunissant l'ensemble des forces vives, affirment de façon solennelle les droits de l'humanité.

Ces Etats généraux seront l'occasion d'une réflexion collective - source

de nouvelles impulsions - sur les solutions les plus efficaces pour sauver les équilibres vitaux de la planète, sur les formes de développement susceptibles d'assurer à tous les hommes et aux générations à venir les conditions d'une existence digne et harmonieuse et sur l'établissement de relations équitables entre les pays les plus industrialisés et les autres. Par la prise en compte liée de ces trois enjeux, pourront être tracées de nouvelles perspectives pour l'aventure humaine.

Adopté à Vézelay, le 26 mars 1988.

LA PERSPECTIVE ET LA DÉMARCHE DU GROUPE DE VÉZELAY

«états généraux de la Planète», nous l'avons faite avec une claire conscience de la disproportion entre nos forces et l'ambition qu'elle constitue. Le Groupe de Vézelay ne pense évidemment pas être l'organisateur de ces états généraux; églises et familles de pensée, syndicats, entreprises, responsables politiques, savants, chercheurs, ...

Quelques-uns, certes, ont réagi avec scepticisme; certains nous ont objecté que ces problèmes sont du ressort des Etats et des organisations internationales existantes; mais nombreuses ont été les réactions d'adhésion et de soutien; et, compte tenu de la diffusion encore limitée de notre appel, ces soutiens émanent d'un assez grand nombre de pays.

Au total, l'écho rencontré nous encourage à aller de l'avant, en conservant entière l'ambition qu'implique la globalité même du problème et en précisant la démarche, les étapes, bref le programme d'action.

Pourquoi un tel écho? Parce que la réalité des risques planétaires est de plus en plus reconnue; la presse, ces derniers mois, en a largement fait état; en même temps, il est clair que ces risques ne peuvent que s'aggraver avec la diffusion du mode de développement qui les génère. Mais chacun, quelle que soit sa place dans la société, se sent tout petit et comme paralysé devant l'immensité des problèmes.

En schématisant, cette prise de conscience conduit à deux attitudes opposées:

- celle de la contestation systématique de l'ensemble de la dynamique scientifique et technique;
- celle de l'acceptation résignée

d'une «civilisation du risque» qui découlerait inéluctablement de cette dynamique. La voie proposée par le Groupe de Vézelay est d'unir les forces pour parvenir à maîtriser l'évolution en cours, en acceptant d'aborder dans sa globalité l'ensemble technologie-développement-environnement.

Cette maîtrise passe par la mise en cause d'un certain nombre d'habitudes et d'attitudes, par la limitation et la canalisation de certaines logiques sociales. Il faut reprendre en mains les rênes du progrès: partir de l'idée que c'est possible et proposer une démarche pour y parvenir.

PROGRAMME D'ACTION

L'urgence est pressante. L'ambition ne peut être qu'entière.

Il faut d'abord aider à une prise de conscience de plus en plus large; il faut faciliter les synergies et les échanges entre les groupes, les mouvements, les responsables soucieux de trouver et de mettre en œuvre les solutions nécessaires; il faut concrétiser des avancées, notamment dans la voie d'un mode de développement non destructeur des équilibres fondamentaux de la Planète.

Nous tous, nous sentons responsables du monde que nous laisserons aux prochaines générations. Cette responsabilité implique à la fois une ambition planétaire et un démarche plurielle, enracinée dans les différentes régions du monde. La perspective des Etats généraux de la Planète doit à la fois permettre de mobiliser les énergies et de faire converger les efforts et les réalisations: Les participants des cinq continents feront le

point sur les problèmes et les risques, les solutions immédiates, les réalisations, les nouvelles voies, les perspectives.

Il ne s'agit pas de « créer un événement » mais de contribuer à une avancée qui doit être simultanément menée selon trois voies :

La voie géographique: Recherche de « pôles d'appui » dans les différents parties du monde.

Face à un enjeu planétaire, il faut aider les forces et les groupes qui agissent dans le même sens à se connaître, à se rencontrer, à se coordonner. C'est en effet à partir de groupes dont la réflexion s'enracine dans les réalités et les problèmes de leurs régions, que la démarche vers des états généraux de la Planète pourra se concrétiser, notamment avec l'établissement de « cahiers de doléances et de propositions » aux différents niveaux: local, national, régional, mondial.

L'objectif, là, serait que nous puissions travailler avec 12 à 15 « pôles d'appui » jouant un rôle actif dans les principales parties du monde. Des contacts en ce sens sont d'ores et déjà pris en Amérique latine, en Afrique et en Europe du Sud.

2 - La voie collégiale: de nouvelles Rencontres de Vézelay;

Il s'agit de favoriser des réflexions collectives, des rencontres, des discussions d'approfondissement, avec différents « collèges » : milieux scientifiques, responsables d'entreprises, leaders paysans, associations professionnelles ou militantes, syndicats, familles religieuses et de pensée, hommes politiques, responsables d'Etats et d'organisations internationales.

• En 1989, le Groupe organisera deux rencontres avec des responsables d'associations et de mouvements engagés dans une démarche analogue à la sienne: la première plutôt axée sur la francophonie et le monde latin; la seconde plus largement internationale.

• En 1990, sont prévues des rencontres avec des responsables du monde politique, d'entreprises, de syndicats et de la recherche.

3. La voie sectorielle: Constitution de dossiers de « Matériaux pour servir à la préparation des états généraux de la Planète » (1)

Il s'agit de contribuer à concevoir et mettre au point des actions, des politiques permettant d'agir concrètement dans trois domaines majeurs :

1° pour aider à une prise de conscience collective :

Dossiers formation et information, destinés aux médias, jeunes, corps enseignant, milieux scientifiques, industriels, organismes de recherche ;

2° pour contribuer à prévenir et réduire les risques : Dossiers fiscalité et parafiscalité, assurances responsabilité juridique/ bases documentaires techniques, réglementation, concertation/contre-pouvoirs, surveillance et diagnostic;

3° pour contribuer à impulser une nouvelle dynamique planétaire: solutions alternatives et développement. Programme mondial de recherche de technologies modernes non destructrices des équilibres vitaux de la Planète.

Tel est le programme sur la base duquel, à son échelle, le Groupe de Vézelay va continuer à travailler dans les prochaines années.

Il a bénéficié et bénéficiera du soutien et de la dynamique de la Fondation pour le progrès de l'homme. D'autres soutiens sont attendus. Le projet d'une Fondation de Vézelay est en train de mûrir... Nous en reparlerons. Groupe de Vézelay, rue Bonnette, 89450 Vézelay.

Tél.: (33) 76 33 26 33
(1) Sur chaque dossier doivent se mobiliser des énergies...et, pour chacun, des financements doivent être trouvés.

UNEP'S CONVENTION

A NGO Comment — by Dr. Issa Beye*

The process of drafting the UNEP Convention on hazardous waste trade has become highly politicised, with competing lobbies making conflicting demands. As late as its fifth draft, the UNEP Convention would not discourage the waste trade; instead, it would simply regulate current and future trade.

Opponents give two reasons why regulation is not enough. First, by providing a legal way to export hazardous wastes, the Convention ignores the fact that the dumping of hazardous waste by the rich on the poor should be challenged first on moral grounds. Second, the best way to solve the hazardous waste problem is to eliminate its production altogether. The Convention does not direct, or even

* Dr. Issa Beye is ELC's Sustainable Agriculture Coordinator and serves as an Africa focal point for the International Toxic Waste Action Network.

encourage, industrialised countries to develop non-waste technologies.

For these two reasons, many environmentalists prefer a ban on the hazardous waste trade. When asked to comment on the idea of a ban, waste exporters hide behind legalistic language: « A ban is not as effective as a convention. A convention leaves room for legal control. When something is banned, it is banned and that is it. As a result, the black market can flourish. »

Environmentalists counter that a regulated market and a black market are not the only two options. It would be possible to ban the dumping practice and then establish a « dumping watch » organisation that would monitor the ban's implementation. If the word, convention, « is problematic, the word, treaty, » might suffice.

Critics go on to argue that the proposed Convention will not even ade-

quately regulate the hazardous waste trade. In its present form, the UNEP Convention is based on two principles: first, that the waste trade should be conducted according to a procedure called, « Prior Informed Consent (PIC) »; and second, that the importer should ensure that the exporter has adequate technical capacities to dispose of the waste without harming human health or the environment. To evaluate the Convention, it is essential to understand the implications of these two principles.

PIC and Why It Will not Help

Under PIC, an exporter of hazardous wastes would obtain the agreement of the importing country's national government. But that consent will invariably come, for even without PIC, many poor nations are willing to accept foreign waste. Mounting development

needs and mountains of debt make the lure of hard currency irresistible. One even questions, however, the right of national governments to risk the lives of present and future citizens in return for relatively few dollars.

So PIC is not an effective curb on dumping, and those involved in the waste trade know it. For example, industrialised nations that support PIC in the waste trade, opposed it in the international trade of pesticides. The reason is simple: PIC works in pesticide trade but not in hazardous waste. People may not choose to pay for pesticides they know are highly toxic, but they will accept toxic wastes if paid to do so.

Why Southern Countries Cannot Meet the Technical Challenge

The design, monitoring and evaluation of landfill methods are relatively new and imperfect. More research is required before dumping can be truly safe. But developing countries, notoriously short on research facilities and trained researchers, are unlikely to devote their scarce resources to investigate waste disposal. This lack of technical capacity leads to serious problems.

For one, it is difficult to assess on an

individual basis who has been exposed to what materials for how long or at what level of concentration. In Southern nations, there is no reliable interview data from people who claim exposure to hazardous waste. Attempts to link toxic waste to its effect on human health are muddled by other health problems found in the South, like high mortality rates and persistent endemic diseases. Even in the laboratory the connection between specific wastes and their effects on health can be hard to make; long latency periods between exposure and the first sign of symptoms makes firm correlations difficult.

In the Economic South, high levels of poverty and illiteracy create additional technical problems not found in industrialised nations. Poverty will make people risk their own future in order to provide for immediate bodily needs. The poor scavenge in waste dumps; they will even settle on and cultivate ground that was once a landfill. People who cannot read do not understand written warnings posted around hazardous waste sites. Literates also have greater difficulty understanding concepts like «radioactivity» and «toxicity.» There is only one full-proof way to protect citizens in the South from the hazards of a dump - get the police or army to guard it.

To be safe, dump sites in the South

would need to, at least, meet the same standards as sites in developed nations. If standards were equivalent, costs would be roughly equal. With no savings as an incentive, waste dumpers would not look south for potential sites. Since Southern nations would rather risk the hazards of dumping than forgo the income the business generates, will probably continue in these countries.

News from the North is equally disheartening. By early 1984, approximately 88 abandoned dumps had been evaluated in the US, using a «Hazard Ranking System (HRS).» This procedure was designed by the US Environmental Protection Agency (EPA) to determine which sites required clean-up first. EPA found that 133 sites (15%) directly damaged local plant and animal life, including the 1.2 million people living within four miles of the different sites. 450 sites (51%) contaminated the surface water (run-off, lakes and rivers), exposing as many as 6.5 million people to a serious health risk. 525 sites (60%) were contaminating the ground water, exposing an estimated 8.2 million people to the toxic materials. Given these results in the US, a nation with considerable technical capacity, imagine what is happening, and will continue to happen, in nations of the Economic South.

Third annual GAIA conference
To be held from 8th-10th November
1989 at the Worthyvale Manor Conference Centre.

Title : *Gala and Symbiosis*

Speakers include Professors James Lovelock, Lynn Margulis, Brian Goodwin, Peter Saunders, Ricardo Guerrero and others.

As numbers are limited, early booking is advised.

Please write for details to :

The Conference Organiser, Worthyvale Manor, Camelford, Cornwall PL32 9TT, or telephone 0840 212711.

A second international water tribunal (IWT II) will be held in Western Europe in September 1991. The Tribunal will last 5 days. The Tribunal will question the operations of international organisations causing problems in different parts of the world. Besides chemical pollution by industry and agriculture, charges will focus on six themes: quantitative water management (including dams), mining, oil spills, the consequences of the sea-water rise brought about by the greenhouse effect, domestic sewage and erosion. Cases will also consider the effect on

oceans, coastal waters, wetlands, groundwater, rivers and water cycle. Cases will be selected so that all the continents are represented.

Details from :

International Water Tribunal, Damrak 83-1, 1012 LN Amsterdam, Netherlands (Tel. 31 20 240610).

New... Créations... Plans... New... Créations... Plans...

The international petition campaign launched by *The Ecologist*, calling for a special United Nations meeting to take immediate measures to halt the destruction of tropical rain forests, has exceeded its original target: more than two million signatures in over a dozen countries.

Forest peoples are now co-ordinated within the *World Rainforest Movement*. Together with *The Ecologist*, Ecoropa, Survival International and Friends of the Earth Malaysia, they have issued an « *Emergency Call to Action to Save the Forests and their Peoples*, » which will be submitted to the United Nations with all the signatures.

The plan demands in particular:

- the cessation of all those practices and projects which would contribute to further forest loss, including plantation schemes, dams, ranching schemes, mining and industrial projects, commercial logging, the Tropical Forest Action Plan and the United Nations Biodiversity Programme;
- the use of funds thus released for projects which promote the protection and regeneration of forests;
- the empowerment of forest peoples, who depend on the forests for their livelihood, with the responsibility for safeguarding them and ensuring their regeneration.

International secretariat: Ecoropa-France 42, rue Sorbier 75020, Paris, France. Telephone: (33) 1 46 36 45 25.

During a recent LAUD symposium on cognitive linguistics held at Duisburg, March 28-April 1, 1989, the establishment of an International Cognitive Linguistics Association was announced.

Contact: *L.A.U.D., Universität Duisburg, Sprach und Literaturwissenschaften, PO Box 101503, D-4100 Duisburg, Federal Republic of Germany.*

Musique **espérance** est un organisme international créé par des musiciens et des mélomanes. Les sièges de la Fédération internationale est à Genève et les plus importantes filiales se trouvent en France, Belgique, Suisse, Etats-Unis, Argentine et Bolivie. Quelques équipes accomplissent des tâches ponctuelles dans les pays

suivants : Pays-Bas, Espagne, Canada, Uruguay, Paraguay et Chili.

L'objectif de Musique Espérance est de travailler, grâce à la musique, à la défense des droits de l'homme, à la paix, à la promotion des jeunes, à la reconnaissance des cultures régionales, à l'alphabétisation musicale dans les communautés les plus pauvres du tiers-monde et du quart-monde, à la création d'un pont entre pays développés et pays en voie de développement tout en transcendant le paternalisme des uns et la parasitisme des autres. Cette activité se développe en dehors de toute dépendance gouvernementale, politique ou religieuse.

Pour informer sur l'état des libertés dans certains pays, des campagnes précèdent ces concerts dont le bénéfice est versé intégralement à des associations qui défendent les droits de l'homme et la démocratie dans des Etats désignés par un comité d'éthique, composé actuellement de : MM. Adolfo Perez Esquivel, Saddrudin Aga Khan, Erich Fuchs, Théo Van Boven et Dom Helder Camara.

Musique espérance, Ile-de-France, 8-10, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 75006 Paris. Tél. 40.56.08.79.

Si dans tous les pays de la CEE, la notion de «droit à l'habitat» est explicitement ou implicitement reconnue, aucun des textes et réalités régissant la construction européenne, pas plus le traité de Rome que l'Acte unique, ne mentionne l'habitat comme problème commun. Dans les efforts développés pour faire progresser l'Europe sociale, l'habitat est jusqu'à présent resté absent.

A l'initiative de l'Union nationale HLM (France) et de son homologue d'Allemagne fédérale (le GGW), une vingtaine de fédérations et de confédérations nationales s'étaient réunies à Strasbourg en décembre 1985.

Après avoir adopté une déclaration commune à Athènes, en novembre 1987, dix-huit organisations de la CEE créent le 4 mars 1988 le **Comité** de coordination de l'habitat social (CECODHAS). Ce comité poursuit

- deux objets essentiels :
- représenter ses membres auprès des instances européennes et constituer une force de proposition visant à faire progresser la cause de l'habitat social au sein de la CEE et des pays qui la composent;

— faciliter la coopération, notamment par l'échange permanent d'idées et d'expériences, afin d'accroître l'efficacité économique, technique et sociale de chacune des organisations adhérentes.

Présent à Bruxelles, auprès des instances communautaires, le CECODHAS est devenu le lieu de rencontre et d'échange de tous ses adhérents, représentant onze pays (seul le Danemark n'a pas encore rejoint le Comité), trente organisations nationales, quinze millions de logements construits.

Ellis E. Meredith, Chairman, Food Executives International Foundation, has formed the Food Executives International Foundation (Fairfax, VA), effective April 1st. Almost 500 leading food industry executives are already members of the new group. Among the companies whose chief executives are represented in FEIF are Borden, Campbell Soup, Quaker Oats, Nabisco, McCormick & Co., Kraft, Smithfield, Land O'Lakes, Carnation, Drake Bakeries, Tasty Baking Co., and Yoplait.

The Foundation will offer membership to individuals rather than companies and will afford members an opportunity to interact with their counterparts in the United States and abroad. Over half the members have never been involved with a food industry group. FEIF expects to have 1000 members by year's end.

Mr. Meredith was President of the American Apparel Manufacturers Association for 25 years and during that time founded the International Apparel Foundation, which currently has organization-members from 37 countries. (*International Meetings - June '89*).

RIC est une association internationale récemment créée à Bruxelles sous le régime de la loi belge du 25 octobre 1919. Elle a pour objet d'apporter son aide scientifique au développement et à l'introduction du réseau intégré de télécommunications à large bande en Europe. Elle participe au programme principal « RACE » (R & D in advanced communications for Europe) établi par la CEE. Dix-sept entreprises de télécommunications d'Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni en sont déjà membres. Le siège est établi: *rue de Trèves 61, B-1040 Bruxelles.*

Upon initiative of the Italian Association for Tourist Medicine was founded, on March 18 1989, the International Tourist Health Association (ITHA). Its aims are to facilitate communication and exchange of information among those engaged in protection and promotion of the health of tourists. This is to be achieved through the improvement of ecological and environmental conditions, health safety and services. ITHA wishes also to create a health awareness among individuals and all sectors involved in tourism.

Temporary address : ITHA, c/o Italian Association for Tourist Medicine, Viale Dardanelli 64 I-47037 Rimini. Tel. 0039 541 24301.

Faire connaître et promouvoir en Europe le langage de programmation «Ada», tel est le but de l'association internationale Ada-Europe, constituée à Gand (Belgique). Le conseil d'administration est composé de huit spécialistes de six nationalités différentes : Irlande, Grande-Bretagne*, France, Suède, Belgique, Pays-Bas. Le président est Michael Mac An Airchinning (Irlande).

Le siège est fixé à : B-9040 Gent, Genestraat 37, Belgique.

Le 5 octobre 1988 s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'association internationale «CIAO-Europe», régie par la loi belge du 25 octobre 1919. Elle se définit comme un «mouvement international qui a pour objet de promouvoir le bien-être et le développement personnels, ainsi que l'insertion sociale de toutes personnes handicapées, de leur famille et de leur entourage. Les membres fondateurs sont au nombre de dix, de neuf nationalités différentes: Belgique, Espagne, France, Italie, Grèce, Monaco, Pays-Bas, Allemagne, Portugal.

Le président est Bernard Jurdant (Belgique) et le secrétaire Lucien Boudard (France).

Le siège social est établi à B-7400 Soignies, rue de Neufvilles 455.

L'Institut de droit maritime international de l'OMI a été officiellement inauguré le 6 octobre à La Valette (Malte) par le secrétaire général de l'OMI, M. C.P. Srivastava.

Dans son allocution d'ouverture, M. Srivastava a souligné l'importance de la constitution, dans les pays en développement d'«un encadrement raisonnable de personnel juridique à

l'échelon national pour superviser, d'une manière systématique, la mise en œuvre de la législation existante, pour examiner et évaluer les dispositions et modalités relatives à leur mise en œuvre, pour formuler des conseils sur la nécessité de lois et de règles nouvelles ou révisées et, selon que de besion, pour préparer des textes appropriés en vue de leur examen et de leur adoption par les organes législatifs compétents ».

Le secrétaire général a toutefois poursuivi en déclarant que ses recherches avaient démontré qu'il n'existait dans le monde aucune institution où la formation nécessaire puisse être assurée. A l'occasion d'un voyage que M. Srivastava avait fait à Malte dans le courant de l'année, le secrétaire parlementaire pour les affaires maritimes et autres, M. Joseph M. Fenech, avait évoqué la possibilité que Malte mette sur pied des moyens de formation à l'intention de ressortissants de pays en développement. Le secrétaire général avait répondu en suggérant la création d'un centre spécialisé dans le droit maritime.

Cette proposition devait recevoir l'appui du gouvernement maltais, qui a également offert de fournir les locaux nécessaires pour ce centre, qui pourra par la suite recevoir 20 étudiants et trois professeurs invités.

Une caractéristique sans parallèle de l'Institut sera de faire une place spéciale à la formation des femmes, 50% des places prévues pour chaque cours leur étant réservées. M. Srivastava a déclaré à ce sujet : «*Je crois que c'est la première fois qu'un organisme des Nations Unies adopte une mesure aussi concrète et spécifique pour intégrer les femmes dans un grand projet de cette nature.* »

La gestion de l'Institut sera calquée sur celle de l'Université maritime mondiale. L'Institut sera placé sous le contrôle d'un conseil des gouverneurs et le personnel permanent comprendra, dans un premier temps, un directeur, un directeur adjoint et un modeste personnel administratif et de secrétariat. Des professeurs invités viendront de toutes les régions du monde pour donner des conférences dans leurs domaines de compétence respectifs.

(Nouvelles de l'OMI, n° 4 1988).

Le numéro juillet-août 1989 de «*IFDA Dossier*» publie un appel de Rais A. Touzmohammad, membre du Comité soviétique de solidarité afro-

asiatique et universitaire ouzbek, en faveur de la création d'une association internationale de solidarité de l'opinion publique des pays membres des « blocs », avec le Mouvement des non-alignés, anti-bloc. La mission de cette association serait d'encourager la mise en œuvre des buts et principes pacifiques du Mouvement des non-alignés et à introduire la nouvelle mentalité politique dans les consciences et dans la politique pratique des gouvernements inclus dans les « blocs ».

Quatorze pays européens - dix de la CEE plus l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Suisse - sont représentés au Comité européen des fabricants de sucre. L'assemblée générale constitutive du 20 septembre 1988 a adopté les statuts qui régissent le Comité sous l'autorité de la loi belge du 25 octobre 1919.

Le siège est établi : Avenue de Tervuren 182, B-1150 Bruxelles.

Durant l'été 1987, Jabtona, près de Varsovie en Pologne, a accueilli la Conférence internationale des jeunes philosophes. Cette conférence a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. Venant Cauchy de l'université de Montréal, président de la F.I.S.P. (Fédération internationale des sociétés de philosophie). Elle avait pour thème : «*Pour une nouvelle image du monde, l'homme, la science, la conscience.*»

Au cours de cette conférence, la délégation polonaise a émis l'idée de fonder une Fédération internationale des jeunes philosophes, devant quelque cent participants venus d'une vingtaine de pays différents (Pologne, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Tchécoslovaquie, États-Unis, Bulgarie, Belgique, Yougoslavie, R.F.A., R.D.A., U.R.S.S., Roumanie, Hongrie, Corée du Nord, Turquie, Egypte, Suède...). Il a donc été mis sur pied un Comité provisoire, organe destiné à informer les sociétés de philosophie, les associations d'étudiants ou encore les personnes individuellement intéressées à participer à la création de cette Fédération. Sa création a officiellement eu lieu à Brighton durant la tenue du XVIII^e Congrès mondial de philosophie (21-27 août 1988) en présence du professeur Evandro Agazzi, président de la F.I.S.P. et du professeur Ivan T. Frolov, vice-président de la F.I.S.P.

Brièvement défini, l'objectif de la Fédération est de créer une communauté de recherches en philosophie. C'est-à-dire de mettre sur pied un cen-

tre de liaison, de dimension internationale, pour promouvoir les recherches et les échanges entre les jeunes chercheurs, les jeunes professionnels et les étudiants, hommes ou femmes, travaillant dans le domaine de la philosophie. Il s'agira donc pour une telle Fédération de stimuler la libre circulation des personnes et des idées philosophiques à travers le monde avec pour fin essentielle, sinon ultime, l'avancement de la philosophie dans la culture, dans le respect de toutes ses tendances.

L'image nouvelle d'un monde en paix édifié sur la connaissance et le partage de la connaissance comme alternative sérieuse à la guerre, et à la destruction sous toutes ses formes, thème avancé à Jabtona, a en quelque sorte servi de point de départ. A Brighton, les choses ont été reformulées autour de cette question: quel rôle actif peuvent jouer les jeunes philosophes et la jeune philosophie dans le défi global du monde d'aujourd'hui.

Piotr BOLTUC
ROUMANES
Co-présidents de la F.I.J.P.
Toute personne ou toute association désireuse de participer aux activités de cette Fédération est priée de communiquer par écrit avec: *Mohamed M. Fall, secrétaire, L.U.S. Rue du 17 novembre, 110 01 PRAGUE 1, Tchécoslovaquie*

Deux Belges et un Suédois viennent de constituer une association internationale sous le régime de la loi belge du 25 octobre 1919 dénommée Eurojobs. Elle a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre, de contribuer à une stratégie internationale pour favoriser toute action scientifique visant à la fois à l'amélioration de la qualité de l'emploi et à la compétitivité des organisations en Europe. Pour atteindre cet objet, Eurojobs systématisera, évaluera et servira d'intermédiaire pour répandre les connaissances et les expériences sur les stratégies de développement des ressources humaines au sein des entreprises et proposera et organisera des séminaires européens d'information au sujet des démarches innovatrices en vue d'associer plus étroitement le personnel de l'entreprise à l'organisation de poste et du milieu de travail. *Le siège est établi: rue de la Concorde 60, 1050 Bruxelles.*

L'Académie européenne de sciences financières et d'analyses d'organisation a pour objet, sans aucun but lucratif d'organiser séminaires et conférences, de rédiger des rapports et exécuter des travaux de recherche dans les domaines suivants: science financière, droit des sociétés, fiscalité internationale, développement d'organisations. On notera sous l'article 3 des statuts que « pour atteindre cet objet, la participation dans des sociétés de capitaux est autorisée ». Les fondateurs sont au nombre de cinq: deux Ouest-Allemands et trois Belges. La réunion constitutive a eu lieu le 23 janvier 1989 à Bruxelles.

(c/o Leo L. Peeters, Groeningenlei 102, B-2550 Kontich).

The World Ocean Circulation Experiment (WOCE), scheduled to begin in 1990, will be the first attempt ever to survey the effects of ocean circulation on climate on a global scale. Concern about the possible global warming produced by the increase in carbon dioxide concentration in the atmosphere has added a certain impetus to the WOCE mandate, for ocean biological, chemical and physical processes are key elements in regulating this concentration. A major objective of the programme will be to assemble a data base and develop models capable of integrating information about vertical and horizontal ocean circulation. If successful, this could represent a new era for oceanography similar to advances in meteorology resulting from the global weather experiment in the 1970s.

Last 28 November to 2 December, 1988, scientists and representatives from 38 countries gathered at Unesco headquarters in Paris for an International WOCE Scientific Conference, at which they reviewed both the structure and the content of the programme for the 1990s. It was agreed that the first beneficiaries of improved predictions of the rate of global climate change should be coastal populations, for any rise of sea level will have drastic economic and social consequences in these areas. The Conference also confirmed the importance of laying down guidelines for long-term operational ocean observations, without which it would be impossible to document much of the ocean variability

indicative of climate change. The observations must continue, even after WOCE has ended.

In preparing for the next decade. WOCE has set the following objectives for itself: to develop models for predicting climate change; to collect the data necessary for testing the models; to determine the representativeness of the specific WOCE data sets for the long-term behaviour of the ocean; and to find methods for determining long-term changes in the ocean circulation.

The World Ocean Circulation Experiment is a key element of the World Climate Research Programme (WCRP), established by the World Meteorological Organization (WMO) and ICSU in 1980 as part of the World Climate Programme. The Conference in Paris was hosted by the International Oceanographic Commission (IOC) and sponsored jointly by the IOC, WMO, ICSU and the Scientific Committee on Oceanic Research (SCOR). (*Science International*, June '89).

Le 30 octobre 1988 a été créée à Bruxelles l'Association européenne du cinéma pour l'enfance et la jeunesse. Les membres fondateurs, représentants des instituts et centres cinématographiques européens, sont au nombre de 21; la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Pays-Bas, soit tous les pays membres de la Communauté européenne, y sont représentés. Le président est Mme Elke Ried (All), le Secrétaire Dick De Jonghe (NL) et le trésorier Roland Biernaux (Belg). Le siège social est fixé à Bruxelles. Le conseil d'administration doit décider du lieu exact des bureaux.

European Electronic Mail Association a été récemment créée à Bruxelles sous le régime de la loi belge du 25 octobre 1919, les statuts sont publiés aux Annexes du Moniteur Belge du 1^{er} juin 1989. Le conseil d'administration est composé de trois personnes: un Belge et deux Britanniques.

Le siège est établi: *Bd Emile Jacqmain 166, 17^{ét.}, 1210 Bruxelles.*



CONSEIL DE L'EUROPE

Le 30 juin 1989 à Strasbourg la Grèce a ratifié la Convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales.

Jusqu'ici les organisations internationales non gouvernementales, malgré le caractère international de leurs objectifs et de leurs activités, étaient régies par la législation nationale relative aux associations et fondations dans chaque Etat. Avec cette Convention, le Conseil de l'Europe a établi le premier instrument international qui traite directement des organisations internationales et fait obligation aux Etats contractants de reconnaître de plein droit leur personnalité et la capacité juridique, si elles remplissent les conditions énoncées dans la Convention.

Les Etats contractants décident de reconnaître « de plein droit » la personnalité et la capacité juridiques d'une organisation non gouvernementale telles qu'elles sont acquises dans l'Etat contractant de son siège statutaire.

Pour bénéficier des dispositions de la Convention, une organisation internationale non gouvernementale doit remplir les conditions suivantes :

- avoir un but non lucratif d'utilité internationale;
- avoir été créée par un acte relevant du droit interne d'un Etat contractant;
- exercer une activité effective dans au moins deux Etats ;
- avoir son siège statutaire sur le territoire d'un Etat contractant et son siège réel dans cet Etat ou dans un autre Etat contractant.

La Convention établit les règles régissant les preuves à apporter aux autorités de l'Etat contractant où la reconnaissance est demandée et énonce les cas exceptionnels où un Etat contractant peut refuser la reconnaissance (par exemple, lorsque les activités de l'organisation considérée contreviennent à la sécurité nationale, à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, etc.).

Pour entrer en vigueur la Convention doit être ratifiée par trois Etats membres. La présente ratification est la deuxième.

Les 23 Etats membres du Conseil de l'Europe :

Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Saint-Marin, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

Bon anniversaire!

Elle fête son centenaire:

Nom	Lieu de fondation
Meeting of the Chief Statisticians of the Nordic Countries	

Elles ont soixante—quinze ans:

Union internationale des sociétés d'épargne et de prêts immobiliers	Londres
Conseil général des assemblées de Dieu	Hot Springs (USA)
Association internationale des étudiants de la Bible	Londres
Confédération latinoaméricaine des associations chrétiennes de jeunes gens	Montevideo

Elles fêtent leur cinquantième anniversaire:

Comité consultatif international du coton	Washington
Société internationale de phénoménologie	New York
Fédération mondiale des femmes méthodistes	Pasadena (USA)
Union des agences de voyages nordiques	Oslo
Fédération internationale des rédacteurs en chef	Nice (France)
Association internationale pour la pêche sportive à la ligne	
Comité juridique inter-américain	Panama
Congrès inter-américains de tourisme	San Francisco (USA)
Association internationale pour la méthode Margaret Morris	Glasgow (UK)
International Lightning Class Association	
Institut séculier Pie X	Manchester (USA)

Elles ont vingt-cinq ans:

Association internationale de géologie de l'ingénieur	New Delhi
Association internationale de mécanisation des essais en plein champ	
Vollebekk (Norvège)	
Association internationale des recteurs d'université	Rutherford (USA)
International congress and convention association	Amsterdam (NL)
Association internationale de recherche sur la paix	Londres
Organisation internationale des télécommunications par satellites	Washington
Villages d'enfants SOS	Vienne

Nom de fondation

Nom de fondation	Lieu
Conseil mondial de l'artisanat	New York
Association internationale de linguistique appliquée	Nancy (France)
Association internationale d'études de la genèse des minerais	New Delhi
Association internationale pour l'étude scientifique de l'arriération mentale	Copenhague
Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale	Paris
Association internationale rurale catholique	Rome
Conseil international des associations de propriétaires et pilotes d'aéronefs	Washington
Association internationale de lutte contre la muscoviscidose	Paris
Fédération internationale de navigabilité aérospatiale	
Fédération internationale pour l'éducation des parents	Sèvres (France)
Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques	Fatima (Portugal)
Institut international de droit d'expression française	Paris
Société internationale pour l'étude des primates	Covington (USA)
Centre sismologique international	
Société internationale pour la recherche sur les groupes sanguins des animaux	Prague
Société internationale d'endocrinologie	
Symposium international de diagnostic par ultra-sons en ophtalmologie	
Fédération internationale de trampoline	
Union internationale des associations de prévention de la pollution atmosphérique	Washington
Union internationale d'aide à la santé mentale	
Syndicat international des auteurs	
Organisation pour la «flora neotropica»	Sao Paulo
Société scientifique pour les animaux de laboratoires	Wiesbaden (RFA)

Nom	Lieu de fondation	Nom	Lieu de fondation
Association mondiale de psychiatrie sociale	Londres	Institut européen d'études transnationales sur le développement des groupes et des organisations	France
Conseil africain de l'arachide	Dakar	Comité européen de mécanique	Munich
Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement		Organisation européenne de biologie moléculaire	Genève
Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science	Le Caire	Association européenne des spécialistes pharmaceutiques grand public	Paris
Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique	Tokyo	Société européenne de pathologie	Salzbourg (Autriche)
Bureau de l'Asie et du Pacifique		Fédération d'assureurs et de réassureurs afro-asiatiques	Le Caire
Sud de l'éducation des adultes	Sydney	Fédération des associations pharmaceutiques d'Asie	Manille
Association des universités arabes	Le Caire	Fédération des associations européennes de biochimie	Londres
Association des pédiatres cardiologiques européens	Gent (Belgique)	Fédération pour le respect de l'homme et de l'humanité	Paris
Association des écoles de médecine d'Afrique	Dakar	Fédération du français universel	Paris
Union douanière et économique de l'Afrique centrale	Brazzaville	Union générale arabe d'assurance	Le Caire
Comité des églises auprès des travailleurs migrants en Europe	Genève	Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale	Salamanque (Espagne)
Commission d'intégration électrique régionale	Montevideo		
Comité des études atlantiques	Washington	Institut pour l'intégration de l'Amérique latine	
Parc commun de wagons de marchandises	Prague	Buenos Aires	
Communauté des télévisions francophones	Londres	Confédération interaméricaine des éleveurs	
Conférence des églises européennes	Danemark	Union interaméricaine pour le logement	Caracas
Union des jeunes démocrates européens	Hambourg (RFA)	Association internationale pour le tourisme social et les loisirs des travailleurs	Prague
East Africa Association		Association internationale des professeurs de philosophie	Sèvres (France)
Organisation de coopération économique (Iran, Pakistan, Turquie)	Ankara	Association internationale pour la mécanisation de la culture de la vigne, du fruit et du légume	Budapest
Association européenne pour la coopération	Bruxelles	Comité international de la pellicule cellulosique	Seville (Espagne)
Association européenne de génie sismique		Conférence internationale des historiens des mouvements ouvriers	Vienne
Skoje (Yougoslavie)		Conseil international des associations des industries nautiques	
Association européenne de psychologie sociale expérimentale		Organisation juridique internationale	Rome
Association européenne des centres anti-poisons	Tours (France)	Association internationale des enquêteurs de la sécurité aérienne	
Société européenne d'athérosclérose	Paris	Islamic Missionaires Guild of the Caribbean and South America	
Colloque européen des paroisses	Paris	Commission du Bassin du Lac Tchad	Fort Lamy
Comité européen des constructeurs de machines pour plastiques et caoutchouc	Hannovre (RFA)	Comité latino-américain des parcs nationaux	Quito
Comité européen des constructeurs de brûleurs	Bruxelles	Association latino-américaine des chemins de fer	Chapadmalal (Argentine)
Conseil européen des services communautaires juifs	Paris	Medicus Mundis Internationalis	Bensberg (RFA)
Association européenne de dialyse et de transplantation/Association européenne pour les maladies rénales	Amsterdam	Autorité du Bassin du Niger	Niamey
Fédération européenne des villes de congrès	Bruxelles	Association sportive académique des pays nordiques	Uppsala (Suède)
Union européenne des pompes funèbres			

Nom	Lieu de fondation	Nom	Lieu de fondation
Association nordique de géophysique appliquée (Norvège)	Trondheim	Bureau de l'économie rurale du Commonwealth	Oxford (GB)
Conseil nordique des académies de musique		Association de l'industrie de la fonte de fromage de la CEE	Bruxelles
Comité mixte des partis démocrate-chrétiens	Stockholm	Commission oecuménique européenne pour l'Eglise et société	Bruxelles
Association nordique de protection contre les radiations	Stockholm	Commission européenne de pharmacopée	Strasbourg
Organisation pour la coopération dans la sidérurgie		Association internationale OK-Dinghy	Danemark
Organisation de la coopération de l'industrie des roulements à bille		Comité international de Sachsenhausen	Berlin (Est)
Institut panafricain pour le développement	Genève	Centre du commerce international CNUCED/GATT	Genève
Congrès permanent de l'unité syndicale des travailleurs d'Amérique latine	Brasilia	Groupe mixte CEE/Codex alimentarius d'experts de la normalisation des jus de fruits	Genève
Ligue philatélique espérantiste		Comité scientifique pour les recherches sur l'eau (ICSU/UATI)	Londres
Conférence régionale du Service volontaire international		Organisation des fabricants de produits celluloseux alimentaires	
Société nordique de chirurgie infantile	Stockholm	Comité permanent des industries du verre de la CEE	Paris
Association Scandinave de campnologie (Danemark)	Svendborg	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Genève
Scandinavian Tyre and Rim organization		Institut d'éducation UNRWA/Unesco	
Halmstad (Suède)		Union mondiale des sociétés de philosophie pythagoricienne	Athènes
Society for Low Temperature Biology		Marché commun arabe	
Conférence permanente des bibliothèques universitaires africaines		Conférence des ministres des finances des pays de la zone franc	Paris
Arab Authority for Exhibitions		Fédération des agences de presse arabes	Le Caire
Association des obtenteurs de pommes de terre du Marché Commun	Berlin (Ouest)	Green Pennant Council	
Conférence de Berlin des catholiques européens	Berlin (Est)	Mouvement de la paix intérieure	
Centre de coordination des recherches et de la documentation en sciences sociales en Afrique sub-saharienne		Agence de presse du Tiers Monde	
Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la partie orientale de son aire de répartition en Asie du sud-ouest		Club international des automobilistes espérantistes	
Commission de documentation géologique (de l'Union internationale des sciences géologiques)	New Delhi	Centre international de physique théorique	Trieste (Italie)
Commission de médiation, conciliation et arbitrage	Addis Abéba	Fonds international de défense et d'aide pour l'Afrique australe	London
Commission de l'enseignement de l'astronomie (de l'Union astronomique internationale)	Hambourg	Système international d'information scientifique et technique pour l'agriculture et les forêts	Prague
Comité des gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté économique européenne		Institution de coordination nordique des questions relatives à la population lapone et à l'élevage de rennes	
		Parlement latino-américain	Lima
		Névrosés anonymes	Washington
		Université nordique d'été	
		Service de documentation et d'études (SEDOS)	Rome
		Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	New York

